

LETTRES, POÈMES ET DÉBAT SCOLAIRE
DE GERMAIN MACIOT,
ÉTUDIANT PARISIEN DU XV^e SIÈCLE

Ms. Latin 8659 de la Bibliothèque Nationale de France

INTRODUCTION

1. Description matérielle du manuscrit

Le manuscrit que nous éditons, œuvre faite de prose et de poésie latines, est un document d'un type aussi rare que curieux. Ses qualités littéraires sont pourtant des plus médiocres, et c'est pour cette raison, sans doute, que très peu de lecteurs avant nous l'auront compulsé avec un intérêt autre que passager. N'étaient les catalogues de bibliothèque pour nous rappeler son existence, nous serions en effet tentés de croire que ce petit volume n'eût laissé la moindre trace dans l'histoire de notre civilisation.¹ L'auteur du manuscrit, Germain Maciot, est un simple étudiant parisien de la fin du XV^e siècle sans distinction particulière. Son ouvrage, resté sans titre et sans date, se borne à une série d'exercices scolaires — des lettres, un dialogue,

1. Notices dans *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae*, t. 4, Paris, 1744, p. 481a ; P. O. Kristeller, *Iter Italicum*, vol. III.1, Londres-Leiden, 1983, p. 228a. J'ai d'abord examiné ce manuscrit en 1988, alors que je travaillais à Paris sur le cercle d'amis humanistes de Jean de Pins (1469-1537), et je fus saisi par le charme puéril de ses pages. Après mon étude préliminaire du contenu, je décidai d'en faire la présente édition qui, j'espère, pourra intéresser les historiens de l'humanisme français. Voir mes premières impressions dans « Parisian Humanists in the Letters and Poetry of Germain Maciot », *Proceedings of the Eighth International Association for Neo-Latin Studies* (Copenhague, 1991), Binghampton N.Y., Medieval & Renaissance Texts & Studies, 1994, p. 795-806.

quelques poèmes — que l'auteur adresse, pour la plupart, affectueusement à ses professeurs de rhétorique et de poésie latines à l'Université de Paris. Mais d'abord, n'ayant point la commodité d'une page de titre, cet *opus obscurum* n'offre à ses lecteurs potentiels aucun des trois repères familiers rassurants de nos livres modernes, ni nom d'auteur, ni titre, ni date de composition.² La modeste reliure de cuir brun épidermé, mesurant 205 mm de haut sur 145 de large, ressemble à beaucoup d'autres dans son anonymat et, de ce fait, nous renseigne peu sur le « trésor » qu'elle renferme. Car une agréable surprise est réservée à tous ceux qui ont la curiosité de feuilleter le volume ; ils ne tardent pas à y découvrir une première page d'aspect gracieux,³ ornée de fleurons et de rinceaux multicolores qui encadrent, sur trois bords, seize lignes de texte soigneusement caligraphiées et, par conséquent, facilement lisibles. Par sa conception esthétique, elle engage des lecteurs éventuels tout autant, et peut-être davantage que ne le feraient un titre alléchant ou les boniments habituels des marchands de livres. Tout y est pour inviter à la découverte de son contenu. Le début solennel donne aux lecteurs l'impression de tenir en mains une fière correspondance d'érudits humanistes.

L'absence d'une page de titre nous oblige donc à examiner le texte de plus près pour nous faire une idée générale de son contenu. Or premier détail intéressant, le nom de l'auteur figure en très bonne place, c'est la première chose que nous lisons en ouvrant le volume. La pièce liminaire est une lettre que l'auteur adresse à maître Bernard Roillet, homme d'une certaine importance dans les affaires de l'Université de Paris à la fin du XV^e siècle. Le début de cette lettre se révèle classique dans sa forme latine : *Germanus Maciotus Bernardo Roilleto... Salutem P. D.* Mises à part les épithètes honorifiques qu'il prodigue à son correspondant, tout l'honneur revient au destinataire qui, en accord avec la théorie épistolographique à la mode, revendique sa première place légitime dans la formule de salutation.⁴ Mais

2. Le volume que nous étudions se révèle typique à cet égard, car les manuscrits et les livres imprimés les plus anciens demandent souvent qu'on les lise attentivement pour connaître leur « état civil » (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, date de sa composition, et ainsi de suite). Cf. Lucien Febvre et H.-J. Martin, *L'Apparition du livre*, Ch. III.2, Paris, 1958 (1971³).

3. Il s'agit en fait du feuillet 2^r, première page écrite du manuscrit.

4. Dès les XIV^e et XV^e siècles, en effet, la formule de salutation devient une des caractéristiques distinctives de la lettre humaniste où, contrairement à la pratique de

l'auteur ne s'en tient pas à cette seule astuce pour décliner son identité. Tout lecteur qui prendra la peine de feuilleter jusqu'à la fin du volume, notera aussi que le nom de l'auteur occupe, encore une fois, une place privilégiée dans l'économie de l'œuvre : les derniers mots — *Auctor Germanus* — y représentent pour ainsi dire un écho de la première page. Ce n'est certainement pas par hasard que cet opuscule commence et finit de sorte à mettre en valeur le nom de Germain Maciot. Au contraire, ce jeune homme embrasse dans le nominatif, amoureux et délibérément, les méfaits de sa plume. Le lecteur constatera, au fur et à mesure qu'il avance dans sa découverte des pièces individuelles du cahier, que la grande majorité de celles-ci débute ou finissent d'une manière comparable, rappelant sans cesse la présence et l'identité de celui qui tient la plume. De plus, autre détail signifiant, l'auteur insère au bas de la première page des armoiries garnies de ses initiales **G.M.** Il s'agit d'une sorte d'*ex libris* qui dénote à la fois l'origine du manuscrit et une forte présence auctorielle. Par ces trois moyens, l'auteur embrasse non seulement l'ensemble de son œuvre, à savoir le début et la fin, mais sa personne domine et encadre aussi ce premier tableau fleuri que nous avons de lui. Il devient évident, à le lire, qu'une de ses intentions, à peine cachée, est de faire montre de ses talents littéraires par des exercices de style dans divers genres d'écriture. Les trois sections du manuscrit et les trois genres qu'elles représentent — la lettre, le dialogue, la poésie — indiquent assez l'importance du modèle humaniste qui l'inspire. Que ce soient d'abord des poètes classiques comme Virgile et Ovide, ou alors des autorités pédagogiques, grammairiens et rhéteurs italiens de plus récente mémoire, l'élève s'inspire partout fidèlement de leur exemple. Ne soyons donc pas déconcertés par le manque d'une page de titre, car celle qui commence le volume nous en dédommage amplement, nous convie à la

nombreux épistoliers du Moyen Âge, le nom de l'auteur se place généralement au début. Voir à ce sujet l'article détaillé de J. R. Henderson, « Defining the Genre of the Letter : Juan Luis Vives' *De conscribendis epistolis* », dans *Renaissance and Reformation*, vol. VII (1983), p. 91-92 et 95. Vives, en effet, estime que le nom de l'auteur d'une lettre doit *par nature* précéder celui du destinataire : « Prius eius qui scriberet, hoc enim natura prius est indicari quis faciat quam cui » (*De conscribendis epistolis*, éd. Ch. Fantazzi, 1989, p. 69). Érasme, quant à lui, considère puéril de vouloir inverser l'ordre des noms pour faire honneur au destinataire (*De conscribendis epistolis*, éd. J.-C. Margolin, North-Holland Publ. Co., 1971, p. 278).

lecture du cahier et annonce, avec autant d'insistance que de subtilité, le portrait de son auteur et la juste mesure de ses capacités littéraires.

En tournant les pages du cahier manuscrit, on est de nouveau frappé par le goût esthétique de sa composition matérielle. L'écriture en lettres bâtarde, une variété de l'écriture gothique, s'avère à l'examen assez typique du milieu universitaire auquel l'auteur appartient.⁵ Toutefois, celle de Maciot (nous le considérons être à la fois auteur, copiste et dessinateur du cahier) est d'une clarté et d'une générosité surprenantes : ses caractères amples et galbés se détachent nettement les uns des autres, la lecture s'en trouve facilitée, on a l'impression de progresser rapidement et sans gêne. Sur la première page, par exemple, une ligne de texte moyenne comporte à peine 20 caractères (sans compter les abréviations), et la page entière se limite à 59 mots seulement, de quoi remplir tout au plus quelques lignes d'imprimerie. Il est facile de se persuader que le jeune homme avait passé un temps considérable à s'y faire la main et qu'il était très fier de la maîtrise acquise. Partout dans le cahier, le texte et les généreuses marges qu'il laisse, suivent des lignes régulières, tracées au préalable sur chaque feuillet. Chaque nouvelle pièce, ou peu s'en faut, commence par une élégante lettrine embellie de guirlandes dorées multicolores.⁶ Les articulations principales de la pensée, les débuts de phrase dans sa prose et l'alternance des vers dans la poésie, sont partout indiqués avec soin ; des repères alinéatoires bleus et rouges parsèment agréablement la page écrite, attirent l'œil du lecteur, le guident dans ses mouvements. On y reconnaît des pratiques propres aux meilleurs confectionneurs de livres, manuscrits ou imprimés, de cette période.⁷

5. Exemples de ce style dans Marc Drogin, *Medieval Calligraphy, Its History and Technique*, Montclair, N.J., 1978, p. 64 sqq., et dans A. C. de la Mare, *The Handwriting of the Italian Humanists*, vol. 1, fasc. 1, Oxford University Press, 1973, *passim*.

6. Les seules exceptions à cette règle sont les trois derniers poèmes du cahier. Le premier de ces trois poèmes est un extrait de Martial qui ne demande pas ce genre d'embellissement. Les deux autres, bien que démunis de lettrines, n'en ont pas moins de jolis dessins végétaux qui marquent, chacun, la présence d'une nouvelle pièce dédiée.

7. On trouve, par exemple, les mêmes repères bleus-rouges en alternance dans le *Rhetorice artis ac oratorie facultatis compendium* de Guillaume Tardif (Paris, au « Soufflet Vert », s.d.), livre que Maciot aura pu consulter au cours de ses études préparatoires. Voir l'exemplaire à la BN Paris, Rés. X 2083.B.

D'autres détails exceptionnels contribuent à la présentation esthétique du cahier. Parfois la haste allongée d'un caractère — celle notamment d'un p, b, d, h, q ou l — déborde volontairement les marges par ailleurs si bien respectées des pages, comme si le jeune auteur, doté d'une imagination vive et se sentant à l'étroit dans les rigoureuses bornes d'une latinité scolaire, eût cherché de manière spontanée à y échapper. Par ce biais, la parole écrite pénètre dans l'espace extra-textuel, où des banderoles s'enroulent autour de leurs hampes, ⁸ et où, plus d'une fois, le nez proéminent d'un visage grotesque surgit du creux d'une lettre. ⁹ Voici d'abord le double profil d'un *Ianus bifrons*, ¹⁰ suivi quelques pages plus loin du long bec mi-ouvert d'un oiseau échassier ¹¹ ; ailleurs nous découvrons, avec le même étonnement, le profil d'un homme à l'air renfrogné, la tête coiffée d'un panache, le nez long et pointu. ¹² Portraits divers, portraits de ses professeurs, autoportraits ou simples caprices de l'imagination, ces dessins permettent à l'auteur-dessinateur de nier l'emprise de son propre sérieux, d'outrepasser les confins d'une textualité devenue pour lui étouffante. Dans la plupart de ces exemples, il semble qu'il n'ait d'autre but conscient que d'embellir son œuvre, et à notre avis il y réussit effectivement fort bien. En tout cas, l'intégration de ces dessins fantaisistes au cahier en agrément la lecture et nous fournit un bel exemple de l'imagination artistique féconde qui reste à découvrir dans nos manuscrits de la Renaissance.

8. Exemples aux feuillets 3r°, 9v°, 14r°, 14v°, 17r°, 18v°, 20r°, 21v°, etc. Maciot n'invente pas cette technique, car on trouve le même type de dessins dans d'autres manuscrits de la période. Cf. les exemples qu'en donnent Martin Wittek et Thérèse Glorieux-De Gand dans un manuscrit de 1482, in *Manuscrits datés conservés en Belgique*, t. V : 1481-1540, Bruxelles, 1987, planche 957a-d.

9. Dessins en marge des feuillets 2v°, 8v°, 11v°, 21v°, 23r°, 25v°, 41v°, et au centre du feuillet 34r°.

10. Au feuillet 5r°. Image fréquente dans l'iconographie de la Renaissance, on trouve la même sorte de dessin dans les notes autographes d'Érasme. Voir l'exemple reproduit par Cornelis Reedijk, « Three Erasmus Autographs in the Royal Library at Copenhagen », dans *Studia Bibliographica in Honorem Herman de la Fontaine Verwey. A Collection of Essays*, éd. S. v. der Woude, Amsterdam, 1968, p. 327-349.

11. Au feuillet 6r°.

12. Au feuillet 7v°. La grande majorité de ces dessins nous semblent attribuables à Maciot lui-même, mais il faut convenir que certains, à cause d'une différence de la couleur de l'encre, pourront avoir été ajoutés plus tard par une deuxième main.

Par-ci par-là, des notations marginales attirent l'attention du lecteur sur des passages clés de notre apprenti auteur, sur une citation de Cicéron,¹³ sur une requête,¹⁴ une exclamation,¹⁵ une locution jugée particulièrement réussie,¹⁶ ou sur l'emploi d'une métaphore poétique.¹⁷ Dans la plupart des cas cependant, on a l'impression que ces *marginalia* ne seraient que des notes laissées par un ou plusieurs lecteurs soucieux de retrouver plus facilement les passages mémorables qu'ils y auraient découverts. Plusieurs autres passages se recommandent à notre attention pour avoir été soulignés, encadrés ou munis d'une accolade placée dans la marge, sans que nous puissions dire si nous devons y voir un système de renvois compris uniquement de l'auteur et de ses lecteurs les plus immédiats, les traits généralement approuvés d'un de ses professeurs, ou des éléments ajoutés à une date plus tardive. Il pourrait aussi, dans certains cas, s'agir de formules épistolaires emmagasinées par l'élève ou de citations discrètes que nous n'avons pas réussi à identifier toutes de manière formelle. Quelques-unes de ces expressions représentent manifestement des formules toutes faites que l'auteur cherchait à placer de manière consciente, ce qui donne à son style en général, et à ses lettres en particulier, un air très peu naturel. D'autres, en revanche, sont des citations d'auteur ou des sagesses populaires choisies pour leur caractère aphoristique, comme par exemple à la page 248 ci-dessous (*De nobilitate*, 44), où il résume, non sans élégance, un principe moral : *Virtus... ac virtutis comes, nobilitas, propriis laboribus queritur nec cum viciis constare potest*. De temps en temps, il semble que l'élève ou ses lecteurs, en soulignant certains passages, désirent simplement attirer l'attention sur les diverses qualités stylistiques de sa prose, que ce soient des formules d'éloge, expressions de vocabulaire, exemples de modestie juvénile, des lieux communs ou des couleurs de rhétorique bigarrées. Qu'il soit noté, enfin, que de nombreux passages « empruntés » à des sources contemporaines ne portent aucun signe extérieur qui permettrait de les reconnaître comme tels.

13. En marge du f. 4r° : *Dictum Ciceronis ex sapientia*. Au sujet de cette annotation, voir plus loin Ep. I n. 6.

14. *Petitio*, f. 5r°.

15. *Exclamatio*, f. 7v°.

16. *Dicterium*, f. 15v°.

17. *Poeticum hoc*, f. 16r°.

Le cahier comporte dans son ensemble 45 feuillets (soit 90 pages), mais seulement quarante-deux sont pourvus de texte.¹⁸ Le tout est divisé en trois parties : la première contient sept lettres, la seconde un bref dialogue suivi, enfin, de quatre poèmes, dont l'un est un extrait des *Épigrammes* de Martial. Entre le dialogue et la section de poèmes figurent encore deux pages de séparation, dont l'une présente encore une fois les armoiries aux initiales de l'auteur (f. 33r^o) entièrement conformes à celles que nous avons remarquées au bas de la première page de texte. Sans doute se trouvent-elles là pour nous rappeler de nouveau la présence ininterrompue de cet auteur qui va s'affirmant de section en section. La deuxième page de séparation, celle qui précède directement les quatre poèmes, offre en guise d'exergue un vers extrait des *Énéides* de Virgile, modèle à émuler : « Quicquid erit, superanda omnis fortuna ferendo est ». ¹⁹ Au feuillet 42r^o, enfin, l'auteur signifie l'achèvement de son ouvrage par les mots *Τέλος — Finis laborum — Auctor Germanus*, et nous savons par là que les feuillets restants, bien que prémunis de lignes pouvant accueillir encore des vers, étaient seulement de trop. Sa Muse l'eût-elle subitement abandonné ? Si nous laissons de côté quelques brèves notes hâtivement griffonnées aux feuillets 44v^o et 45r^o par une main étrangère à l'œuvre, ²⁰ ces dernières pages restent entièrement vierges de texte et de dessins. Tel se présente le cahier dès son premier abord.

18. Une des dernières feuilles a été arrachée du cahier, qui, à l'origine, devait compter 46 feuillets.

19. Virgile, *Aen.* 5,710 : *Quoi qu'il arrive, il n'est pas de fortune dont on ne puisse triompher* (trad. française de J. Perret, Paris, « Les Belles Lettres », 1989).

20. Nous arrivons à déchiffrer la première des deux annotations d'une manière plus ou moins satisfaisante : *Anno domini millesimo quingentesimo vigesimo primo, in vigilia sancte Ganovefes (?), proposui in crastino expellere*. Cette phrase énigmatique pourrait se traduire à peu près ainsi : « L'an du Seigneur 1521, à la veille de la Sainte-Geneviève (?), j'ai proposé de l'expulser au lendemain ». Étant donné la date relativement tardive de cette note, il nous semble très improbable qu'elle ait encore quelque chose à voir directement avec Germain Maciot. Quant à la deuxième annotation, très difficile à lire, nous n'avons réussi à en tirer aucun renseignement précis ; nous croyons entrevoir cependant une signature biffée sur la même page, et qui pourrait être celle de Landéric Maciot, recteur de l'Université en 1531. Seulement trois des caractères se laissent encore deviner dans ce nom : *L<...>d<....> m<.....>*.

2. Datation du manuscrit (ca. septembre 1492)

La vie de Germain Maciot ne nous est guère connue que dans le contexte de sa formation universitaire et par les rares allusions autobiographiques contenues dans son cahier d'essais littéraires. Ce sont surtout les carrières de ses professeurs qui nous permettent de mieux cerner l'âge de leur mystérieux élève et le niveau de sa formation. En nous fondant sur des références de nature chronologique internes, il nous semble falloir placer l'ensemble de ses lettres et poèmes aux alentours du mois de septembre 1492. Grâce à une allusion bien précise, la première lettre à Bernard Roillet nous fournit notre *terminus a quo* probable, date à partir de laquelle le cahier aura pu voir le jour. Roillet fut principal du collège de Bourgogne de 1491 à 1518, mais Maciot, dans sa lettre, le félicite explicitement de son élection à l'office de recteur de l'Université,²¹ élection qui eut lieu le 19 juin 1492.²² La charge de recteur, distinction prestigieuse et recherchée, se conférait généralement pour une période de trois mois environ,²³ et il est probable que Roillet occupait ce poste au moment de la rédaction de cette lettre, puisque Maciot croit encore à propos d'y faire allusion,²⁴ mais nous sommes bien loin de pouvoir l'affirmer avec certitude. Ainsi la première lettre, celle qui donne le coup d'envoi au recueil, date au plus tôt de juin 1492, mais il n'est pas entièrement exclu qu'elle soit légèrement plus tardive.

Le *terminus ad quem*, c'est-à-dire la date qui marque l'achèvement du recueil manuscrit, ne nous pose pas non plus de difficulté sérieuse, même si nous ne saurions le déterminer avec la même précision. Les autres lettres, et les poèmes, contiennent en effet des allusions semblables aux carrières de plusieurs des précepteurs de Germain Maciot, et ces carrières, grâce aux documents d'archives, nous sont parfois aussi bien connues que celle de Roillet. Dans sa lettre à

21. Voir plus loin le texte de cette lettre, p. 221.

22. Cette date se trouve indiquée dans le livre des procureurs de la Nation Allemande, dans *Auctarium chartularii univ. Parisiensis*, vol. 3, Paris, 1935, col. 798.

23. James K. Farge, *Orthodoxy and Reform*, Leiden, 1985, p. 12. Les recteurs ont des obligations parfois très diverses, soit qu'ils consentent aux mariages de la famille royale (Arch. Nat. M. 67^A, pièce 7), ou qu'ils s'efforcent d'obtenir auprès du Parlement des arrêts importants pour les finances de l'université (Arch. Nat. M 68, pièce 114).

24. Un autre de ses précepteurs, Jean Lantemant, fut aussi recteur de l'Université en 1489, pourtant Maciot n'en dit rien dans la lettre qu'il lui adresse (voir *infra* Ep. 2).

Johannes Lantemant, par exemple, Maciot estime que son précepteur obtiendra sous peu la plus haute distinction en théologie : or, Lantemant devait s'être embarqué, bien avant l'été de 1492, dans une carrière prometteuse en théologie, puisqu'il obtient sa licence dans cette discipline en 1496. Selon Du Boulay, historien de l'université, il aurait aussi acquis un peu plus tard la maîtrise.²⁵ Quant à Jean Bertoul, le « correspondant » suivant de Maciot, notre auteur suggère qu'il fut non seulement orateur consommé,²⁶ mais aussi grand expert en médecine.²⁷ Bertoul, nous l'apprenons d'autres sources, reçut en effet son baccalauréat en médecine en 1492, puis sa licence et sa maîtrise en 1494, ce qui place cette lettre à peu près à la même époque que les deux premières adressées à Roillet et Lantemant. Gilbert Mauguin, autre précepteur de Maciot, est fêté dans un des poèmes de son disciple comme poète qui mérite les lauriers : Mauguin sera maître ès-arts dès 1494 au plus tard. Mais que dire de ce François Perot qui ne nous est connu que vers 1496-1497, date à laquelle il est désigné comme bachelier en théologie ? De fait, Perot aurait très bien pu enseigner les humanités à Paris cinq ou six ans plus tôt, avant même d'avoir commencé ses études en théologie. Jean de Lapite, le seul dédicataire du cahier qui n'appartienne pas au milieu universitaire, a droit au titre très flatteur de *Senator egregius* (illustre conseiller),²⁸ sûrement une allusion à sa charge de conseiller clerc à la Chambre des Comptes de Paris qu'il avait exercée pendant de longues années, notamment depuis 1469. Il est certain que Maciot exagère beaucoup les qualités de ses précepteurs et modèles familiaux, mais les faits historiques demeurent dans leur ensemble suffisamment précis pour nous guider dans notre datation approximative du recueil. Si bien que, à la lumière de ces faits, il nous semble parfaitement raisonnable de vouloir situer l'ensemble des lettres et poèmes dans la dernière décennie du XV^e siècle, très probablement dans l'été ou à l'automne de 1492. Rien dans le cahier ne s'oppose à cette précision.

25. *Historia universitatis Parisiensis*, vol. 5, 1670, p. 889.

26. «...adeoque es summus orator, ut omnium hominum gestus noris exprimere» (Ep. 3,4, p. 229).

27. Notamment dans la salutation : *Germanus Maciotus Iohanni Bartou in medicinarum scientia doctissimo...*, Ep. 3,1 (p. 229).

28. Voir *infra*, Ep. 7,1 (p. 241).

3. Germain Maciot, étudiant parisien (ca.1490-1502)

Nous savons bien peu de choses concernant l'origine de notre étudiant. La famille parisienne des Maciot (*ou* Macyot) attend encore les soins méticuleux d'un généalogue patenté. Serait-il par hasard le descendant d'un enlumineur flamand du même patronyme, que le comte Robert II d'Artois avait fait installer à la cour de France en 1302,²⁹ et qui appartient, quelques années plus tard, à l'hôtel du roi Philippe le Bel, puis à celui de Philippe le Long ?³⁰ L'hypothèse d'une telle origine est pour le moins tentante, d'autant plus si l'on considère le penchant artistique de notre Germain, à qui ses ancêtres auraient pu transmettre le goût de leur métier. D'autres personnes ayant le même nom ont acquis entre-temps quelque notoriété dans la capitale française, comme marchands, administrateurs, avocats ou officiers de la couronne. On remarque surtout ce Jehan Maciot qui, en 1484, se trouve impliqué dans un procès d'héritage avec Jehan de Lapite, clerc des Comptes de Paris, son beau-frère.³¹ Leur lien de parenté est, à notre avis, d'autant plus significatif que le nom de Lapite figure honorablement dans le cahier de notre étudiant parisien. Faut-il en conclure que Germain serait le fils de ce Jehan Maciot ? Dans ce cas, le « sénateur » Lapite serait un membre de la proche famille, l'oncle maternel de Germain. On voit ailleurs, en 1477, un marchand changeur de Paris du nom de Jehan Maciot fournir aux autorités 400 marcs de vaisselle d'argent, une somme alors

29. Sa présence à Paris est signalée par Patricia Stirnemann, «Les Bibliothèques princières et privées aux XII^e et XIII^e siècles», in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, 1989, p. 188 et 191. Cf. aussi le chanoine Deshaisnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans le Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, Lille, 1886, p. 123.

30. Paolo d'Ancono et Erhard Aeschlimann ont consacré une notice à cet enlumineur dans leur *Dictionnaire des miniaturistes du Moyen-âge et de la Renaissance dans les différentes contrées de l'Europe*, Milan, 1949, p. 136. Cf. aussi John W. Bradley, *A Dictionary of Miniaturists, Illuminists, Calligraphers and Copyists*, vol. 2, New York, 1973, p. 242.

31. En 1484, Jehan Maciot et sa femme intentent un procès aux autres héritiers de «feu honorable Guillaume La Pite et Héliène Bureau, sa femme» en vue d'obtenir leur pleine part de l'héritage. Dans la notice de ce procès, inscrite aux registres du Châtelet, il est dit que la femme de Maciot était sœur de Jehan de Lapite (BN Paris, Coll. Clairambault, vol. 764, p. 300 ; d'après Marcel Fournier et Léon Dorez, *La Faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle*, vol. 3 (1481-1500), Paris, 1913, p. 15).

considérable, pour en faire cadeau au Maître des Roolles d'Angleterre.³² Un autre Jehan Maciot sera, dès le mois d'août 1542, trésorier et receveur des salpêtres du roi pour la généralité d'Outre-Seine et Yonne.³³ Quelques mois plus tard à peine, il portera toujours ce titre, mais augmenté de sorte à inclure dans ses compétences les généralités de France, Picardie, Bourgogne, Champagne³⁴ et Normandie.³⁵ Dès le milieu du XVI^e siècle, Vincent et François Maciot, père et fils, se font remarquer comme représentants d'une branche relativement aisée de la famille parisienne³⁶ : ils sont tous deux avocats au Parlement de Paris et possèdent une petite seigneurie connue sous le nom de La Roche-Nanteau. On rencontre également, ici et là, des allusions à Landéric Maciot, ancien boursier (*bursarius theologus*) au collège du Cardinal Lemoine qui, en 1531, fut recteur de l'Université de Paris. Ce Landéric est sans doute un proche parent de notre auteur, un frère, cousin ou neveu, car son nom figure dans une petite note marginale au feuillet 33v^o de notre manuscrit.³⁷ Jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'autres informations qui nous permettraient de relier ces individus entre eux et de tracer un arbre généalogique fiable de la famille. Laissons donc cette tâche ardue aux archivistes qui fourniront des résultats plus sûrs que nous ne saurions le faire maintenant.

Quant à la carrière académique de Germain Maciot, les documents historiques se sont avérés très sommaires, à peine nous ont-ils permis de reprendre brièvement sa trace quelque neuf ans après la rédaction des exercices scolaires que nous examinons. Selon les dossiers de la Faculté de Décret, Maciot, déjà maître ès-arts, reçut son baccalauréat en droit canon le 28 septembre 1501, en même temps que son cama-

32. Le marchand Jehan Maciot sera remboursé par la trésorerie de Louis XII. Il existe un extrait des comptes de cette année, dans Robert Gaguin, *Epistole et orationes*, éd. Thuasne, t. 2, Paris, 1903, p. 506. C'est peut-être le même Jehan Maciot qui, en 1499, se fait connaître comme plaignant dans un procès concernant quelques 66 « bêtes à laine » (cf. M. Fournier and L. Dorez, *La Faculté de Décret*, vol. 3, Paris, 1913, p. 500).

33. Ernest Coyecque, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et des environs au XVI^e siècle*, t. I, 1498-1545, Paris, 1905, p. 358-359, n° 1884.

34. *Ibid.* p. 466 et 469, nos. 2497 et 2516.

35. *Ibid.* p. 598 et 643, nos. 3262 et 3524. On le sait marié avec une certaine Louise Hesslin.

36. BN Paris, « Dossiers Bleus » 1789, « Macyot » 41,347 (pièces 1-26).

37. Voir *infra*, p. 251.

rade d'études Claude Caigeron.³⁸ Son nom est cité aussi dans les *Rotuli nominandorum* de 1502, qui le qualifient alors de clerc originaire de Paris.³⁹ Ces *Rotuli*, renouvelés tous les ans, contenaient une liste de théologiens et canonistes diplômés de l'université qui sollicitaient auprès du Saint Siège l'octroi d'un bénéfice ecclésiastique, ou du moins une lettre de promesse (appelée *litteres expectatives*) qui leur en garantirait un à la première occasion. Selon ces *Rotuli* donc, Maciot, en 1502, espérait se faire pourvoir d'un tel bénéfice dans une de deux églises cathédrales possibles, soit à Nevers, soit à Amiens. Ce fut aussi là la dernière mention concernant Maciot que nous ayons trouvée aux archives. Finalement, en 1505, un de ses anciens professeurs, le Tourangeau Guillaume Castel, publie à Paris son deuxième volume d'élégies dans lequel il inclut une pièce adressée à son ancien élève Germain Maciot. Les vers de Castel mettent en contraste l'amour charnel, jugé pernicieux, et l'amour du repos éternel promis par le Christ.⁴⁰ Étudiant sans doute assez prometteur en son temps, Maciot dut par la suite se résigner à l'existence d'un fonctionnaire médiocre, ou peut-être a-t-il trouvé une mort prématurée. On ne sait plus rien de sa vie après 1505.

Enfin, bien que nous ignorions la date à laquelle il avait fini ses études générales et, par conséquent, à quel moment précis il suivit pour la première fois des cours en Faculté de Décret, nous en savons tout de même assez pour avancer une hypothèse plausible. On sait par exemple combien d'années en moyenne un étudiant devait rester à l'Université pour obtenir chacun de ses diplômes. L'âge typique

38. M. Fournier and L. Dorez, *La Faculté de Décret*, vol. 3, Paris, 1913, p. 529.

39. *Rotuli nominandorum*, AU Sorbonne, Arch. Reg. 60, fol. 195^r. Sur les *Rotuli* en général, voir H. Rashdall, *The Universities of Europe*, vol. 1, Oxford, 1987, p. 555-556.

40. Voici les vers qu'il lui adresse:

Ad Germanum Maciotum.
 Detrahit incauto fallax Venus arma clienti,
 Invariasque rapit lubrica corda vias.
 Nulla quotidie amica placet, nec naso corynnam
 Indelibato pectore semper amat.
 Aut odii stimulos secretave tristis amantum
 Iurgia morsosi lectus amoris habet.
 Aeterna est Christus requies, nec mobilis unquam
 Ergo unus nobis sit crucifixus amor.

Nous citons d'après l'édition parisienne de 1506 : *Guilmi Castelli seu mavis Castalii Turonensis Elegiae*, opera Ascensiana, f. 30v^o (BN Paris, Rés. p. Yc. 765).

pour commencer à la Faculté des Arts était alors de quatorze ou quinze ans,⁴¹ et l'on mettait d'habitude cinq ans avant de pouvoir accéder à l'une des facultés supérieures, si telle était toutefois la vocation de l'élève. Cette période de cinq ans, appelée *quinquennium*, consistait en trois ans et demi de cours, suivis d'une année et demie de régence probatoire.⁴² Ensuite, pour ceux qui devaient continuer leurs études en Faculté de Décret, il fallait compter en principe un minimum de six ans supplémentaires avant de pouvoir se présenter au baccalauréat, et dix à onze ans quand il s'agissait de passer la licence.⁴³ Ainsi, pour en arriver au grade de bachelier que Maciot est dit recevoir en 1501, nous pourrions ajouter encore six ans à son curriculum. En faisant nos calculs de la sorte, nous en venons à postuler avec quelque vraisemblance (mais toujours à titre d'hypothèse) que Maciot aurait pu commencer ses études universitaires vers 1490, recevoir sa maîtrise de lettres en 1495, suivie de son baccalauréat en Décret six ans plus tard. Si tel fut effectivement le cas, il se serait trouvé, lors de la rédaction de ses lettres et poèmes, au milieu de ses études générales dans la Faculté des Arts, âgé de quelque seize ou dix-sept ans plus ou moins. Mettons seize ans. Tout ceci paraît fort crédible, car à cette époque l'âge des nouveaux bacheliers en droit canon, en dépit de tout règlement officiel, se situait parfois dans les vingt ou vingt-et-un ans.⁴⁴ Arrivé au même point dans sa carrière aca-

41. Voir Charles Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au Moyen Âge*, Paris, 1850, p. 94 ; G. Dupont-Ferrier, «La Faculté des arts dans l'Université de Paris», dans *Aspects de l'Université de Paris*, éd. J. Calvet, Paris, 1949, p. 70-71, et James K. Farge, *Orthodoxy and Reform*, p. 11. Mais il pouvait y avoir des exceptions à cette règle : par exemple, on dit maintenant que le réformateur Jean Calvin aurait commencé ses études universitaires à Paris au tendre âge de douze ans ! Cf. A. E. McGrath, *A Life of John Calvin*, Oxford, 1990, p. 21-22.

42. Farge, *Orthodoxy and Reform*, p. 12.

43. Ces chiffres (que nous voulons être conservateurs) s'appuient sur des règlements en vigueur au milieu du XIV^e siècle ; dans la pratique, la durée des études pouvait s'écarter de ces normes. Cf. Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris*, Paris, 1850, p. 171 (et les « Corrections et additions », p. 14) ; Hastings Rashdall, *The Universities of Europe*, vol. 1, Oxford, 1987, p. 438.

44. François Maillart avait seulement 18 ou 19 ans lorsqu'il obtint le grade de bachelier en droit canon (le 6 sept. 1492) ; Guillaume le Boindre et Léon Barre auraient eu, eux aussi, près de 19 ans (le 6 avril 1498, et le 27 avril 1486) ; Jean Chanterel près de 21 ans (le 27 mars 1489) ; Étienne d'Asnières près de 23 ans (le 5 oct. 1497). Étienne Budé, frère de l'helléniste Guillaume Budé, reçoit le même grade — *absque examine* — à l'âge de 23 ans (le 11 avril 1483). Cf. M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret*, vol. 3, Paris, 1913, p. 57, 108-109, 141, 233, 333, 445, 465.

démique, Maciot aurait eu, selon nos calculs, près de vingt-cinq ou vingt-six ans. Pour l'instant, la qualité trop moyenne de ses travaux scolaires de 1492 ne nous autorise pas à lui donner un âge sensiblement plus mûr.

4. Autour de Bernard Roillet : Les Précepteurs de Germain Maciot

Le cahier de cet étudiant est intéressant à plusieurs titres, moins certes pour ses qualités littéraires que pour les relations que son auteur a entretenues avec ses professeurs de rhétorique et de poésie latines à l'université. Par le biais de ses lettres, dialogue et poèmes réunis en leur honneur, il nous invite à lier connaissance avec un cénacle d'humanistes mineurs qui, sans gloire, ont consacré une partie de leurs vies à l'instruction de la jeunesse européenne. À l'exception de Jean de Lapite, ils font en effet tous partie du corps enseignant de l'université ; certains d'entre eux, comme Roillet, Castel ou Bertoul, y resteront assez longtemps pour faire une véritable carrière académique.

Que la première lettre de la collection s'adresse à Bernard Roillet, cela nous semble parfaitement logique. La carrière de ce chanoine lyonnais, qui en trente ans parcourut avec distinction les hauts échelons du système universitaire de Paris, pouvait bien servir d'exemple à ses étudiants et collaborateurs.⁴⁵ Après avoir reçu une maîtrise de lettres, il choisit de se spécialiser en droit canon et finit par obtenir son baccalauréat puis ses licence et maîtrise à la Faculté de Décret. Entre-temps Roillet se fit élire procureur et receveur de la Nation de France, ainsi que recteur de l'Université. Ce qui est plus, il fut aussi principal du collège de Bourgogne de 1491 à 1518 et doyen de la Faculté de Décret de 1510 à 1514. Ce fut surtout pendant le principalat de Roillet que le collège de Bourgogne acquit sa réputation méritée de foyer d'études humanistes au sein de l'université. Il est à notre avis frappant de constater ici que quatre sur huit des professeurs mentionnés dans l'opuscule de Maciot — Roillet, Lantermant, Castel et Mauguin — ont avec certitude fréquenté les locaux du collège de

45. Pour nos sources concernant la carrière de Bernard Roillet, voir la note qui lui est consacrée ci-dessous, à la p. 224.

Bourgogne aux alentours de 1490-1493. En 1491, par exemple, maîtres Jean Lanthemant et Gilbert Mauguin sont cités parmi les exécuteurs du testament de Jean de Martigny, prédécesseur de Roillet à la direction du collège. Et en 1492, Guillaume Castel, alors régent au collège, salue le nouveau principal dans une lettre dédicatoire d'un livre d'élégies qu'il venait de publier. Quant aux autres professeurs signalés par Maciot, nous ne savons pas non plus de manière certaine qu'ils fussent étrangers à l'établissement : les témoignages historiques nous font simplement défaut. Plus sans doute qu'un simple hasard, cette activité concentrée autour de Roillet et son collègue nous suggère que Maciot y recevait, peut-être, une partie importante de sa formation universitaire.

Au cours des années, Roillet sut attirer à son établissement non seulement des étudiants de bonne famille, comme par exemple Bruno et Basile Amerbach, fils de l'imprimeur bâlois célèbre, mais aussi des professeurs de quelque notoriété. Au nombre de ces professeurs, on signale surtout deux interprètes d'Aristote, Gilbert Crab⁴⁶ et Nicolas Dupuy,⁴⁷ le poète élégiaque Guillaume Castel, et le futur imprimeur Geoffroy Tory. Si l'on en croit les indices contenus dans le cahier d'exercices rédactionnels de Germain Maciot, le principal Roillet et

46. L'Écossais Gilbert Crab, qui avait commencé ses études à l'Université d'Aberdeen, arrive aux alentours de 1503 à Paris et finit par établir des contacts avec le collège de Bourgogne et son recteur. Aux alentours de 1508 ou 1509, il publie chez Denis Roce son *Tractatus noticiarum* d'inspiration nominaliste et y ajoute une dédicace adressée aux adolescents studieux du collège de Bourgogne. On lui doit également un *Textus ethicorum Aristotelis ad Nychomachum*, publié en collaboration avec Nicolas Dupuy en 1509, ainsi qu'un *Tractatus terminorum moralium* et un *Aristotelis de convenientia politicae et oeconomicae cum commento*, sans indication de date. Voir les indications bibliographiques détaillées chez P. A. Ford, *The College of Burgundy*, diss. University of Notre-Dame, 1964, p. 108-110, et chez H. Élie, « Quelques maîtres de l'Université de Paris vers l'an 1500 », dans *Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Âge*, vol. 18 (1950-1951), p. 201-203.

47. Nicolas Dupuy, dit *Bonaspes* en latin, auteur, éditeur et commentateur de plusieurs ouvrages savants, paraît avoir enseigné au collège de Bourgogne aux alentours de 1508-1509. Vers la même époque, il fait partie du cercle des « Ascensiani », c'est-à-dire des amis et collaborateurs de l'imprimeur Josse Bade. Il a publié, entre autres choses, les lettres de l'humaniste Pic de la Mirandole (1508), une édition annotée de *De liberorum educatione* de Francesco Filelfo (1508), une Vie d'Aristote (dans le *Textus ethicorum Aristotelis ad Nychomachum*, 1509) et une intéressante collection de *Proverbia communi* (première édition de 1512, augmentée en 1514). Le *Dictionnaire de biographie française* (vol. 12, col. 593) contient une brève notice sur Dupuy, mais on consultera avec profit également Ford, *The College of Burgundy*, p. 111-112. Voir aussi H. Élie, « Quelques maîtres... », p. 203-205.

son cénacle auront contribué de manière appréciable à faire renaître dans l'enseignement universitaire un goût marqué pour les auteurs classiques. La place qu'occupe dans l'économie de l'ouvrage la lettre « inaugurale » de Maciot souligne en tout cas le rôle central et unificateur que Roillet devait jouer, non seulement dans la petite communauté intellectuelle du collège de Bourgogne, mais dans l'Université toute entière. On comprend aussi pourquoi son jeune admirateur, dans la salutation de sa lettre, le traite en homme expérimenté dans les affaires de la plus haute importance.⁴⁸

À l'exception de Bernard Roillet, Guillaume Castel et peut-être Jean Langlois, les autres précepteurs figurant dans le cahier de leur élève nous apparaissent franchement comme des figures de deuxième, voire de troisième rang, faute d'avoir laissé derrière eux des traces littéraires durables de leurs activités. L'Allemand Jean Lantemant, par exemple, originaire de la région strasbourgeoise et destinataire de la deuxième lettre du recueil maciotique, n'a rien publié à notre connaissance, et pourtant, si l'on en juge par la recommandation chaleureuse de son disciple, il devait passer pour un instructeur à la fois compétent et attentif aux besoins de ses élèves. Comme son collègue Roillet, il avait été lui aussi recteur de l'université en 1489,⁴⁹ et il n'était pas sans avoir des élèves distingués à son actif.⁵⁰ Mentionnons aussi Jean Bertoul, autre instructeur de l'université que Maciot porte aux nues ; il aura une longue carrière dans la Faculté de Médecine de Paris, se fera remarquer dans les milieux intellectuels, notamment auprès de Fausto Andrelini, Germain de Brie et Martin Dolet,⁵¹ mais ne brillera pas par ailleurs. La même chose pourrait se dire, et à plus forte raison, de François Perot (que nous connaissons à peine), de Jean Chevalier ou de Gilbert Mauguin. Ce qui est important, néanmoins, c'est que la « médiocrité » de ces professeurs et de leur élève nous permet de mieux apprécier, justement, l'étendue d'un mouvement littéraire et philosophique qui, dès la fin du XV^e siècle, prend d'assaut la capitale française. En imitant

48. Ainsi, à peu près, l'épithète que Maciot place dans la salutation de sa première lettre (voir *infra*, p. 221).

49. *Auctarium chartularii univ. Parisiensis*, vol. 3, Paris, 1935, col. 706.

50. Louis d'Amboise, futur évêque et mécène des arts, l'avait choisi comme précepteur (Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*, t. 5, p. 889).

51. Voir plus loin la notice sur Jean Bertoul, à la page 230.

leurs goûts et leur ferveur intellectuelle, Maciot nous fournit dans son opuscule un témoignage non négligeable de l'enthousiasme que leur enseignement pouvait engendrer dans les salles de classe universitaires. Vue de cette perspective, la véritable éclosion de l'humanisme français au début du siècle suivant ne doit pas apparaître comme le fait d'une petite poignée de lettrés rebelles à l'ordre ancien, mais plutôt comme un mouvement considérablement plus vaste, soutenu par bon nombre de ces professeurs et étudiants maintenant oubliés dans nos livres d'histoire.

À première vue, il pourrait sembler étrange que Maciot ait choisi d'offrir ce livret à ses professeurs, mais à l'époque de sa confection, les rapports entre professeurs et élèves étaient, en général, plus familiers et plus étroits que de nos jours. D'ailleurs, composer un livre en l'honneur de ses professeurs était tout à fait conforme aux préceptes qu'enseignaient alors les grands pédagogues humanistes. Dans son *Scribendi orandique modus*, par exemple, le pédagogue italien Antonio Mancinelli nous rappelle bien à propos un lieu commun de la civilité puérile quand il ajoute aux devoirs de son élève modèle l'obligation de prononcer en tous lieux l'éloge de son maître.⁵² Et telle fut effectivement l'intention de Germain Maciot quand il réunit les diverses pièces de son cahier ; le désir de rendre grâce à ses maîtres se trouve clairement articulée, et à plusieurs reprises, dans ses lettres.

Mais, dira-t-on, est-ce vraiment un élan de gratitude et d'admiration juvénile spontané qui le pousse à leur écrire de cette façon ? Son cahier, ne serait-il pas plutôt le fruit d'exercices pratiques que lui aurait proposés un de ses professeurs ? En effet, tout porte à le croire. La facture de sa composition, les recettes, formules et « ficelles » de rédaction scolaires qui jalonnent son texte, ainsi que le manque de spontanéité et d'émotions vécues, défaut plus grave à notre avis, suffisent à nous persuader que son style et son inspiration lui viennent, eux, directement de son cadre pédagogique familial. Fait-il entrer dans ses rédactions tous les poncifs de son éducation humaniste ? C'est parce qu'on lui aura toujours enseigné l'importance de ces arti-

52. Après avoir rappelé aux élèves l'importance de savoir se taire, l'auteur ajoute : « Velit autem discipulus ac debet ubicunque praeceptoris laudes referre : sic enim et praeceptoris et audientibus gratior fiet » (cité d'après l'édition vénitienne de Simon Bevilaqua, 1493, Tit. XVIII « Discipulorum officium », f. e_{iv}^v).

fices. Il ne fait alors que se conformer aux goûts de ses professeurs qu'il cherche de toute évidence à flatter. Emporté par sa propre rhétorique, notre jeune Parisien n'hésite point à abuser de l'hyperbole ou à encenser au parfum de son époque, pour donner pleine voix à son sentiment, réel ou feint, de gratitude. Tantôt il admire les qualités personnelles de ses bienfaiteurs et amis, leur bonté, leur probité, leur modestie, leur prudence, tantôt il exalte leur haute science théologique, leurs talents de poètes ou d'orateurs, leur réputation au sein de l'Université ou dans la vie politique. Il est (dira-t-il) de son devoir, en tant que disciple, de rendre à ses précepteurs les grâces immortelles qu'ils méritent.⁵³

Or même si nous trouvons contrainte ou maladroite la rhétorique du jeune homme, rien ne nous empêche de le croire, quant au fond, sincère. Partout dans ce cahier, la familiarité de l'élève avec ses professeurs, et la bonne humeur, vont de pair avec le respect, l'affection et la gratitude qu'il leur témoigne. Suivant la pratique des auteurs humanistes, ce simple étudiant n'hésite pas à tutoyer le recteur de l'université, une façon qui pouvait encore choquer les attardés d'un scolasticisme décadent.⁵⁴ Dans sa lettre à Jean Lantemant, l'élève se permet d'exhorter son maître à persévérer dans ses études. Il se permet également de plaisanter — *modo ciceroniano* — avec le futur médecin Jean Bertoul,⁵⁵ ou de jouer familièrement sur le patronyme de son ami Jean Langlois. Et que penser de tous ces clichés que l'on a du mal à lire, aujourd'hui, sans afficher un sourire peiné ? À savoir, quand on voit maître François Perot rayonner comme un astre lumineux, l'éloquence de Jean Bertoul charmer les oreilles des mortels, le

53. Voir Ep. 2,2, 4,9 et 6,10-11 (p. 226, 232, 238).

54. En général, les humanistes ont abandonné la distinction médiévale des trois rangs de destinataires, introduite pour la première fois, semble-t-il, par Julius Victor. Il y avait pourtant une opposition des scolastiques à cette « innovation ». Dans les lettres (fictives) des hommes obscurs, maître Joannes Krabacius décrit dans une missive à Ortvinus Gratius l'affreux scandale occasionné naguère à l'Université de Vienne par l'obstination d'un quidam poète et débauché (Ulrich von Hutten) à tutoyer le recteur de cette institution : « ...tunc ille ribaldus accessit rectorem et dixit ei multa superba dicta, et tibusavit eum : tunc ipse [rector] misit pro famulis civitatis et voluit eum incarcerare, quia fuit magnum scandalum quod simplex socius deberet tibusare unum rectorem universitatis qui est magister noster... » (*Epistolae obscurorum virorum*, Ulrichi Hutteni Operum suppl., t. 1, Osnabrück, 1966, p. 22).

55. Encore une dérogation à l'usage des auteurs médiévaux si l'on en croit Julius Victor, *Ars rhetorica* 448 : « Epistola, si superiori scribas, ne iocularis sit... » (éd. R. Giomini et M. S. Celentino, Leipzig, 1980, p. 105).

latin de Guillaume Castel l'apparenter aux Muses. Dans tous ces cas, et d'autres encore, Maciot devait compter sur la complaisance de ses professeurs. L'honneur qu'il leur fait consiste d'abord et avant tout à entrer dans leur jeu littéraire suivant le rôle qui lui est assigné.

5. Des Lettres à but didactique

Les influences sur Maciot et sur l'enseignement qu'il reçoit à Paris sont d'origine diverse. Ce sont les humanistes italiens des XIV^e et XV^e siècles, Pétrarque, Salutati, Guarino, le Pogge, Philelphe et autres, qui ont contribué à lancer la mode des correspondances épistolaires en latin.⁵⁶ En regroupant de manière cérémonieuse ses lettres latines écrites à des personnages publics — précepteurs, officiers universitaires, administrateurs de la *res publica* — Maciot ne fait que suivre le modèle humaniste italien. Une des premières surprises que nous réservent les sept lettres de ce jeune étudiant, c'est la pureté relative de son latin et la belle moisson d'expressions à sa disposition. Ce n'est pas pour dire que nous ne sentons pas dans ses lettres les métaphores d'emprunt, les expressions et les tours de rhétorique péniblement thésaurisés, voire une tendance fâcheuse à la flagornerie ou une pénurie d'idées originales, mais nous devons tout de même garder et l'âge et la situation de notre auteur à l'esprit et ne pas trop lui en tenir rigueur. Son style épistolaire, trop souvent ampoulé, a une forte patine « cicéronienne », ou plutôt pseudo-cicéronienne, mais il respire tout de même une atmosphère d'humanisme enthousiaste. À tel point qu'on se demande vraiment si les professeurs de lettres prenaient encore la peine, en 1492, de commenter à leurs élèves le *Doctrinal* de Villedieu ou le *Grécisme* de Béthune suivant les vieilles ordonnances de l'université. Ainsi, on rencontre dans la prose de Maciot un grand nombre d'expressions consacrées dont l'École italienne a fait de belles formules et que la jeunesse était censée apprendre, en même temps que les lieux communs et les sentences des Auteurs, pour embellir son style épistolaire.

La floraison des manuels d'épistolographie humanistes aux XV^e et XVI^e siècles fournit déjà un indice de l'importance que la lettre devait

56. Cf. Paul van Tieghem, *La Littérature latine de la Renaissance. Étude d'histoire littéraire européenne*, Genève, Slatkine Reprints, [vers 1967], p. 220-222.

conserver dans l'enseignement d'alors.⁵⁷ La majorité de ces manuels de première génération, pour des raisons d'usage pratique et didactique, se contentaient de prescrire la forme d'une lettre à grand renfort de préceptes et de tournures jugées utiles aux jeunes élèves.⁵⁸ Nombreuses étaient les autorités italiennes, comme Niccolò Perotti, Francesco Negri ou Agostino Dati, qui garnissaient leurs livres de listes, utiles certes mais contraignantes à la fois, d'expressions propres à la rédaction de lettres : listes de salutations, d'épithètes et de locutions cicéroniennes, points de grammaire, recommandations diverses. Leur principale innovation par rapport aux *artes dictaminis* de l'époque médiévale, consistait à offrir aux néophytes des lettres-modèles d'inspiration classique et à réviser les notions de grammaire et de vocabulaire à l'avenant. Pour certains auteurs au Nord des Alpes, cet effort de mise à jour devait se concentrer avant tout sur la pureté du latin à employer dans les lettres. En 1512, par exemple, l'Allemand Jean Altensteig de Mindelheim ajoute à son *Opus pro conficiendis epistolis* des répertoires non seulement d'expressions tenues pour élégantes dans les lettres, mais aussi de barbarismes à éviter. Barbarismes attribuables non seulement au mauvais latin des petits écoliers de son entourage, mais encore à la fréquentation des auteurs chrétiens du Moyen Âge. Parmi les expressions mises au ban par Altensteig, on en reconnaît quelques-unes qui méritent bien une place dans nos dictionnaires de latin spécialisés : *ambasciator*, *capellanus*, *notarius*, *colaphizare*, *dictare*, *dictamen*, *elucidare*, *epistolari*, etc.⁵⁹ Cet ouvrage contient également une section de lettres très flat-

57. Parmi les travaux sur l'épistolographie humaniste, voir Cecil H. Clough, « The Cult of Antiquity : Letters and Letter Collections », dans *Cultural Aspects of the Italian Renaissance. Essays in Honour of Paul Oskar Kristeller*, Manchester University Press, 1976, p. 33-67 ; Marc Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 78^e année (1978), p. 886-900 ; J. R. Henderson, « Defining the Genre of the Letter... », dans *Renaissance et Réforme*, vol. 7 nouv. série (1983), p. 89-105.

58. Cf. Hélène Harth, « Poggio Bracciolini und die Brieftheorie des 15. Jahrhunderts », dans *Der Brief im Zeitalter der Renaissance*, éd. F. J. Worstbrock, Weinheim, 1983, p. 81-99, et du même auteur, « L'Épistolographie humaniste entre professionnalisme et souci littéraire : l'exemple de Poggio Bracciolini », dans *Correspondance d'Érasme et l'épistolographie humaniste*, Colloque International de 1983, Bruxelles, 1985, p. 135-144.

59. Ce manuel d'épistolographie parut chez Heinrich Gran en 1512 et contient non seulement des listes assez typiques d'élégances latines, mais aussi plus de cinquante

teuses écrites par les élèves de l'humaniste allemand, exercices de louange épistolaire que Altensteig avait sans doute soigneusement remaniés puis ajoutés pour illustrer la fiabilité de sa méthode et l'utilité de son livre.

En parcourant les pages des sept lettres manuscrites de Germain Maciot, on est vite frappé par le poli stylistique du jeune Parisien. Son « savoir dire » nous signale que ce disciple et émulateur d'humanistes accomplis a bien su suivre et assimiler les préceptes de ses maîtres. On remarque tout d'abord un certain nombre d'expressions cicéroniennes authentiques : *Hoc velim tibi persuadeas* (Ep. 1,16) ; *gratias habere et agere* (Ep. 2,2) ; *in stomacho ridere* (Ep. 3,10) ; *traheri studio laudis* (Ep. 4,12), *non vario sermone* (Ep. 6,4), *ad instituta pergere* (Ep. 7,6), etc. Et pourtant, notre écolier ne se limite pas aux seules habitudes et expressions de l'épistolier romain, qu'il connaît peut-être mieux de façon indirecte, à travers les manuels scolaires, que pour avoir fréquenté ses œuvres nuit et jour. Certaines expressions, parfaitement naturelles dans leur nouveau contexte, révèlent des influences étrangères au seul Cicéron : l'usage du terme *facultas* à la page 226 ci-dessous (Ep. 2,9), par exemple, invite à une lecture « moderne » dans le cadre de l'enseignement universitaire développé au Moyen Âge ; l'expression militaire *receptui canere* (Ep. 4,12) suggère une influence, directe ou indirecte, de César, et nous offre de surcroît l'exemple d'une belle métaphore. La formation du substantif *elucidatio* et le doublet *vituperium*, aux pages 235 et 241 respectivement, lui viennent sûrement du latin employé dans son milieu universitaire. Quant à sa poésie, nous verrons qu'elle tient infiniment plus de Virgile et d'Ovide que de toute autre source possible.

Chacune de ses lettres contient au moins une allusion savante, et bien souvent plusieurs. Dans sa troisième lettre, adressée à Jean Bertoul, il lève le voile sur une des ficelles qu'il emploie régulièrement pour donner à ses écrits cet éclat qui, par définition, leur est nécessaire. C'est le poète Virgile, dit-il, qui lui montre la voie :

pages de barbarismes à éviter dans la rédaction de lettres. On y trouve d'abord un chapitre sur les substantifs censurés (« De nominibus barbaris a quibus in epistola abstinendum », f. LVIr^o-LXXr^o), un autre sur les verbes (« De verbis barbaris a quibus in epistola abstinendum », f. LXXXIXr^o-LXXXVIIv^o), d'autres encore sur les adverbes (« De adverbis barbaris », f. XCVIIIv^o-CIIv^o) ou les participes barbares (« De participiis barbaris », f. CVIr^o-CVIIv^o). L'utilité documentaire de ces listes pour les philologues et linguistes ne fait guère de doute.

Publius Virgilius Maro [...] avait l'habitude d'insérer, tant bien dans ses *Bucoliques* et *Géorgiques* que dans les *Énéides*, des sentences et des remarques bien dignes d'intérêt. Jugeant ce présent livre en avoir grand besoin parce que, sinon, il n'accorderait aucun profit aux lecteurs assidus, il m'a semblé voir entre toutes autres une sentence particulièrement bien adaptée à la confection du présent ouvrage, et qui dit à peu près : *Labor improbus omnia vincit*, maxime à laquelle assurément tu as de toutes tes forces essayé d'adhérer.⁶⁰

Ce n'est donc pas par hasard, semble-t-il, ni uniquement par manque d'idées personnelles que Maciot cherche son inspiration ailleurs, mais c'est de propos délibéré. Telle est en tout cas notre impression. Les maximes et apophtegmes, les allusions historiques et mythologiques qu'il emprunte à ses modèles, sont autant de jalons qui balisent son terrain d'ébats, un clin d'œil à ses maîtres et la reconnaissance d'une culture commune fondée sur l'estime des bons auteurs. Pour cette raison, nous voyons qu'il cite respectueusement dans ses lettres les opinions de Cicéron, Virgile et Aristote. En même temps, il puise des maximes de bon aloi dans le *Rhetor gloriosus* de Girolamo Balbi, et il tire grand profit des règles et exemples d'épistolographie que lui propose le grammairien italien Francesco Negri, auteur d'un *Modus epistolandi* alors très prisé. L'élève est tout imprégné des mœurs romaines ; ce sont Jupiter, Pallas Athena, Apollon et les Muses qui habitent son univers scolaire. À plusieurs reprises, il invoque l'ensemble des dieux et quand il s'exclame, il le fait en bon « Cicéronien », à savoir par Hercule ! Le rôle qu'il assume et l'image qu'il crée de lui-même, démontrent assez l'enthousiasme qu'ont su lui communiquer ses professeurs. C'est par l'intermédiaire de l'élève, finalement, que nous entrevoyons la philosophie et l'esthétique des éducateurs qui l'entourent si affectueusement. Selon toutes les apparences, nous n'avons pas affaire à un enfant prodige, ni à un cancre d'ailleurs, mais plutôt à un étudiant moyen, assez prometteur, compétent pour son âge et son niveau de formation scolaire.

6. Erreurs de grammaire, maladresses, obscurités estudiantines

Pour vérifier si notre opinion de Maciot est juste, prenons à titre de comparaison l'exemple d'un autre jeune étudiant, Flamand anonyme

60. Ep. 3,2-3 (p. 229).

des années 1525-1535, qui a fait récemment l'objet d'une étude approfondie.⁶¹ Âgé de quatorze ou quinze ans environ, l'écolier flamand est nourri de son Despautère,⁶² et les lieux communs des grands auteurs classiques et modernes, de Virgile à Fausto Andrelini, commencent à lui devenir aussi familiers que les *realia* de la mythologie gréco-romaine. Mais cet écolier flamand doit encore, pour pallier les défaillances de sa jeune mémoire, se rappeler, par le truchement de ses traductions en langue vernaculaire, le sens de certains mots. De plus, il existe dans ses notes et ses transcriptions toute une série d'étourderies attribuables en grande partie à son jeune âge et à des habitudes linguistiques encore trop mal établies : des fautes d'orthographe nombreuses surtout qui, dans certains cas, nous signalent que l'étudiant flamand ne comprenait pas toujours ce qu'il copiait avec tant d'application.⁶³

En y comparant la relative finition des lettres maciotiques, il nous semble que notre étudiant parisien, seulement d'un ou deux ans plus âgé que l'écolier flamand, a bien profité de ses leçons et a fait les progrès nécessaires pour son modeste parcours intellectuel. Maciot ne commet que plus rarement le même genre d'erreurs que nous venons d'évoquer chez le Flamand : son orthographe et la qualité de sa grammaire, ainsi que son « flair » pour les sentences et le sentencieux, sont, pour son temps et son âge, entièrement respectables. Il vacille entre le *c* et le *t* dans certains mots comme *sententia* (-*cia*) ou *gratia* (-*cia*), confond quelquefois un *n* avec un *m* (notamment dans *Ponponius* et *quamdo*), mais ce genre d'incertitude n'est que trop commun à l'époque où il vit et ne doit lui être reproché trop sévèrement. Il peut, à l'occasion, hésiter sur la forme accusative du substantif latin *iter* (*De nobilitate*, 45), employer le pronom interrogatif *quid* à la place d'un pronom relatif (Ep. 5,7), ignorer l'orthographe

61. Voir J.-Cl. Margolin, J. Pendergrass et M. van der Poel, *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI^e siècle*, Paris, 1991.

62. Jean Despautère (Ioannes Despauterius), pédagogue et auteur de nombreux traités à usage scolaire, traités de grammaire, d'épistolographie, de versification et d'orthographe, représente la source principale des règles du latin qu'apprenait l'étudiant flamand anonyme. L'énorme succès de sa *Syntaxis*, dont la première édition serait de 1509, dura jusqu'au XVII^e siècle.

63. Il écrit *Olympiacae* pour *Olympia se*, *quartuor* pour *quatuor*, *altri* pour *alteri*, *participationem* pour *partitionem*, *fetales* pour *fatales*, et ainsi de suite. Voir la liste dans *Images et lieux de mémoire*, Introduction, p. XXXVIII-XXXIX, suivie d'autres exemples dans le Commentaire, p. 209 sqq.

« correcte » de certains mots communs comme *rhetor* (Ep. 3,2), *lucubrare* (*De nobilitate*, 5), *vacca* (Carm. 1,60), *transmittere* (Carm. 1,78), ou se tromper même sur le prénom de son dédicataire principal (*Benardus Roillet*, Ep. 1,1 et 1,14), mais après tout ces inattentions sont assez peu fréquentes dans le texte. En fin de compte, l'auteur du manuscrit nous donne l'impression d'avoir consacré des efforts considérables à la finition esthétique de son travail. Mais ce poli extérieur, dépourvu de toute profondeur réelle, ne peut nous faire oublier que le jeune Parisien cherche, à tâtons, une maîtrise parfaite des mots et des choses qui lui garantirait un jour le plein épanouissement de ses facultés intellectuelles et artistiques. Pour l'instant, il en est encore à l'apprentissage et doit consciencieusement suivre, à titre d'essai ou d'exercice, les préceptes et modèles de ses maîtres. L'exercice de la « *copia verborum* » l'oblige quelquefois à la substitution d'un mot pour un autre qui lui était cependant préférable, voire plus clair. Certains passages lui réussissent bien, mais il est parfaitement naturel aussi que le jeune homme se trompe par endroits, qu'il commette des maladresses⁶⁴ ou qu'il fabrique à son insu des obscurités⁶⁵ que nous aurons soin de signaler dans notre appareil critique. Livré à son seul génie, il est probable que Maciot aurait pu éviter quelques-unes de ses maladresses, mais il n'eût rien ou très peu appris en évitant ainsi les difficultés des transformations.

7. Le *Modus epistolandi* de Francesco Negri

Si l'on excepte un instant les précepteurs dans l'entourage immédiat de Germain Maciot, il est clair que ses plus grands modèles sont tous italiens. L'influence de Virgile et Ovide dans sa poésie, de Francesco Negri et Girolamo Balbi dans sa prose, est vraiment incontestable. Près d'une vingtaine de passages dans les lettres de Maciot (et qui ne sont pas forcément les mieux « réussis ») s'avèrent être des emprunts tirés souvent mot à mot d'un *Modus epistolandi* de l'hu-

64. Des exemples aux pages 226 et 229 (Ep. 2,7 ; Ep. 3,8).

65. Par exemple aux pages 235 et 238 (Ep. 5,4 et 6,7). Cf. aussi, plus généralement, Carm. 1 : *De viro in armis potentissimo*, p. 252 sqq.

maniste vénitien Francesco Negri.⁶⁶ Il s'agit d'un petit manuel de rédaction épistolaire qui a connu plus de vingt-cinq éditions différentes entre 1488 et 1500.⁶⁷ Pour les besoins de cette étude, nous avons consulté de préférence une édition parisienne de Pierre Levet parue sous le titre *Epistole Francisci Nigri*. Sauf quelques exceptions notables, toutes les lettres incluses dans ce livre sont des lettres fictives que l'Italien avait lui-même confectionnées pour l'usage de ses jeunes lecteurs. Bien qu'étant sans indication de date apparente, l'édition que nous avons choisi d'employer devait avoir vu le jour en 1492 ou peu après, car elle inclut aux feuillets d_{vi}^{v°}-d_{vii}^{r°} une lettre de Giovanni Galeazzo Sforza, datée du palais ducal de Milan, en l'an 1492 ! Dans toutes les autres éditions que nous avons consultées, la même lettre est toujours datée de 1487. Nous en déduisons que l'imprimeur parisien, voulant « rajeunir » son texte pour les besoins du commerce, avait effectué lui-même ce changement de date.⁶⁸ Il s'agit donc de l'une de plusieurs éditions que Maciot aurait pu avoir à sa disposition.

Notre exemplaire de cet ouvrage se divise en trois « livres » ou sections. Le texte principal, intitulé *Opusculum scribendi epistolas*,⁶⁹ en est la première et offre, pour chacune des vingt catégories de lettres choisies par l'auteur, une description théorique détaillée, accompagnée d'un ou plusieurs modèles qui en illustrent les principes et les variantes possibles. Le second livre, qui commence par les mots *Elegantie diffinitio ac regula*,⁷⁰ contient une série de trente

66. Franciscus Niger, originaire de Venise, a enseigné les humanités à Rome, à Padoue et en Hongrie de 1484 à 1494, puis entre au service du cardinal Hypolyte d'Este où il demeure jusqu'en 1505. Il est connu surtout pour ses œuvres pédagogiques, parmi lesquelles une *Brevis grammatica* (1480), un *Opusculum scribendi epistolis* (1488), et les *Regulae elegantiarum* (1498). Sur lui, voir l'excellent article de Judith R. Henderson, dans *Contemporaries of Erasmus*, vol. 3, 1987, col. 10-12. On pourra ajouter à sa bibliographie l'article de P. Verrua, « L'Università di Padova circa il 1488 nell' *Opusculum scribendi epistolas* di Fr. Negri », in *Atti e Mem. della R. Accademia...di Padova*, n.s. 36 (1920), p. 183-214.

67. Cecil H. Clough (*art. cit.*, p. 60-61), qui ne prétend pas donner une liste complète des éditions de ce manuel, en identifie vingt-six publiées avant 1501.

68. Cette édition est d'ailleurs très accessible aujourd'hui sur microfilm dans la collection *French Books Before 1601 — Microfilm Edition*, Erasmus Press, Lexington (Kentucky), rouleau 48, n° 7.

69. *Epistole F. Nigri*, Livre I, f. a_{ii}^{r°}-d_{ciiii}^{r°} sqq.

70. *Ibidem*, f. d_{viii}^{r°}-e_{ii}^{r°}. Ce deuxième livre contient le texte augmenté d'une *Grammatica brevis* que l'auteur avait publiée d'abord en 1480.

règles de stylistique latine ; le troisième et dernier livre, ou *Tituli uniuersae personarum ordini tribuendi*,⁷¹ présente un ensemble de dix-huit articles au sujet des formes d'adresse à employer soit dans la salutation soit dans le corps d'une lettre. Le succès du manuel de Negri réside sans doute principalement dans son adaptation de la théorie des *dictatores* médiévaux à la pratique des auteurs classiques en général, et de Cicéron en particulier. Armés de ce petit manuel, les néophytes pouvaient embrasser l'art de composer des lettres « gracieuses » à la manière des grands épistoliers humanistes italiens les plus à la mode. Maciot, en tout cas, aura certainement étudié ce manuel de très près, probablement sous la direction d'un professeur de rhétorique latine, car on observe dans sa prose non seulement de nombreux emprunts au texte du grammairien italien, mais aussi l'empreinte évidente de plusieurs de ses règles studieusement apprises.

Examinons brièvement quelques exemples de l'application de ces préceptes. Dans la quatrième règle du livre II, Negri recommande à ses jeunes lecteurs de toujours séparer, par l'interjection d'un autre membre de phrase, les substantifs et les adjectifs ou adjectifs pronominaux qui les modifient : « Inter adiectivum et substantivum semper aliquid est interponendum, ut *Maxima virtus Caesaris summa laude semper extollenda est, quod elegantius dicitur Maxima Caesaris virtus summa semper laude extollenda est* ». ⁷² De cette règle très simple à suivre, Maciot tire un grand usage, écrivant avec une diligence attentionnée : *maxima cum fiducia* (Ep. 1,14), *maximo tibi presidio fuisse* (Ep. 1,19), *maximo sit futurus emolumento* (Ep. 5,8), *maximum erga te amoris iudicium* (Ep. 5,10), *maximas sim habiturus gratias* (Ep. 6,2), *summo cum desiderio* (Ep. 1,15), *summo cum studio* (Ep. 3,2), *summo laudum preconio* (Ep. 7,2), *summis in honoribus* (Ep. 7,4), *summi erga te amoris* (Ep. 7,15), *tua semper liberalitate* (Ep. 5,7), et ainsi de suite. Ce n'est que bien plus rarement qu'il mettra, comme dans la lettre à Jean Lantermant (Ep. 2,9), *summum fastigium* ! La vingt-cinquième règle, concernant la manière élégante de coucher une louange ou une critique, sera observée avec la même discipline : « Si aliquem maximopere laudare vel vituperare voluerimus, laudationis vel vituperationis causam in genetivo constituemus ac huiusmodi nomina *splendorem, fulgorem, gloriam,* vel

71. Ibidem, f. e_{ii}^r-e_{iii}^v.

72. Ibidem, f. d_{viii}^v.

*laudem, vicium, facinus, crimen aut scelus addemus... ». 73 Ce n'est pas un hasard si Maciot s'exprime conformément à la règle : *virtutis splendor* (Ep. 1,6), *solidissime fidei splendore* (Ep. 4,2), *tuarum virtutum gloria* (Ep. 1,2), *laudem tue sapientie* (Ep. 1,6), *ingratitudeis vicium* (Ep. 6,11), et il lui arrivera même de corriger dans le même sens certain passage emprunté à son auteur-modèle. La règle vingt-neuf, quant à elle, ne laisse plus aucun doute sur l'importance que Maciot attache à polir son style (et à le faire savoir en même temps !) : « Si verbum substantivum habuerimus cum *quod* coniunctione, ea remota elegantius illud ad infinitum reducemus, ut *Gaudeo quod tribunitiam potestatem consecutus fueris, quod melius dicitur Te tribunitiam potestatem consecutum fuisse gaudeo* ». 74 Il s'y conforme, non sans quelque ostentation, dans sa première lettre à l'universitaire Bernard Roillet, quand il écrit : « Cum etenim animo a nobis menteque complectitur te tam excellentissimo rectorali officio potitum fuisse... ». Enfin, la trentième règle lui fournit une autre recommandation utile concernant une figure cicéronienne avec *haud* : « Cum aliquid adiectivum exornare voluerimus, proferemus illud per suum oppositum addita negatione, ut *Cicero fuit litterarum peritus, quod elegantius dicitur Cicero fuit haud nescius litterarum* ». 75 Maciot s'en souvient, apparemment, quand il écrit *haud graviter et iniquo animo* (Ep. 1,3), *haud absurde* (Ep. 2,9), *te haud secus ac fratrem* (Ep. 5,8), *haud immerito* (Ep. 6,8), ou par extension : *non mediocri fortuna* (Ep. 1,4), *non ignobili* (Ep. 5,1), *non parum decoris* (Ep. 5,8), etc.*

Cependant, l'usage que notre jeune épistolier fait de son manuel, va souvent au-delà d'une simple adaptation de ces règles et définitions à ses propres besoins ; il dépasse aussi ce que nous pourrions appeler simplement l'assimilation de nouvelles expressions. Souvent, en effet, nous le voyons sélectionner des passages entiers pour les faire figurer à peine modifiés dans ses propres lettres. Nous n'évoquerons pas ici la question du plagiat qui signifie aussi peu à cette époque que la notion des « droits d'auteur ». D'ailleurs, ne s'agit-il pas, après tout, d'exercices scolaires à but didactique ? Prenons à titre d'illustration la sixième lettre de Maciot qui est, à notre avis, assez typique de son rapport avec ses modèles de rédaction en général. Cette lettre, adressée avec beaucoup d'affection à maître Guillaume

73. Ibidem, f. e, v^o.

74. Ibidem, f. e, r^o.

75. Ibid.

Castel et encadrée d'un dessin en couleurs très élaboré, est de toute évidence une « pièce d'apparat » dans la collection de l'élève. La seconde moitié du deuxième paragraphe suit de très près le parangon d'une *epistola eucharistica* (lettre de remerciement) proposée par Negri dans son manuel :

Germain Maciot

Maciot écrit à G. Castel : « Cum etenim tuorum in me officiorum magnificentiam atque liberalitatem considero, tantam profecto sum tibi relaturus gratiam, ut revera exigue ingenioli mei vires vel litterarum monumentis facile consequi nequeant. Quare, quid nobis potissimum faciendum sit, funditus ignoro. Quin vero, si a tantis gratiarum actionibus discedam, ingratitude viciū nobis maxime erit ascribendum ; si vero gratias agere tentavero, nostre profecto gratie non minori tuo fortassis beneficio succedant. Quapropter, ut saltem nostrum est officium, ingenue profitebor nullas mihi pro tantis in me beneficiis immortales restare gratias. Nihilominus tamen dabo operam, ut, si quando lege licebit agi, paria si possum faciemus. Sin autem negatur facultas, saltem (ut ferant vires) veluti discipuli officium immortales et agimus et habemus gratias, tibi que summopere polliceor me nunquam laboribus aut vigiliis debere parcere, sed potius meam servitutem velim tibi perpetuo esse dicendam » (*infra*, Ep. 6,10-13).

Francesco Negri

Arcadius écrit à Titius : « Cum tui in me numeris [*sic pro* muneris !] magnificentiam et liberalitatem considero, Titi charissime, video quante sint a me tibi gratie non solum agende, verum etiam referende, sed non possunt exigue ingenioli mei vires hoc opus perficere, quod non solum ipsas ex[s]uperat, sed etiam facile omnem dicendi scribendive materiam vincit. Unde quid michi potissimum faciendum sit, penitus ignoro. Si enim [a] tali gratiarum actione discedam, ingratitude michi maxime ascribendum [*sic !*] erit ; si vero gratias agere tentavero nec mentem verba sequantur, non minori vitio fortasse tribuendum, quod non possit animus meus sui gratitudinem pre se ferre. Cum igitur assequi nequeam quod cupio, ne ab officio meo penitus discessisse videar, illud saltem ad animi mei gratitudinem demonstrandum [*sic !*], ingenue profitebor me non habere quo pacto pro tanto in me beneficio tuo tibi meritas gratias agam. Dabo tamen operam, ut si qua in re tibi prodesse possum, nusquam laboribus vel vigiliis parcam, sed potius tanto libentius omnem tibi servitutem meam devoveam quanto in me fueris beneficentior. Vale » (*Epistole*, f. a_{viii}^{r^o}-v^o).

Aucun doute là-dessus, les deux textes sont essentiellement les mêmes, en dépit de quelques modifications très superficielles que Maciot y a effectuées. S'exerçant à la *copia verborum*, l'élève remplace *muneris magnificentiam* par *officiorum magnificentiam* (il s'agit ici de services et de bienfaits ; là d'un cadeau matériel), il met quelquefois le pluriel (*nobis*, etc.) à la place du singulier (*michi*), *funditus* à la place de *penitus*, il abrège, il allonge, il cherche surtout à varier l'original de toutes les façons possibles. Au lieu de garder inchangée l'expression *ingrati-tudini michi maxime ascribendum erit*, Maciot applique la vingt-cinquième règle de stylistique latine prescrite par Nigri quand il ajoute le mot *vicium*, mais en même temps il inverse l'ordre du verbe *ascribendum erit*, une originalité si l'on suit à la lettre la première règle de son maître italien.⁷⁶ À la rigueur, il est en voie d'améliorer légèrement le style de son modèle quand il écrit : « ...ut revera exigue ingenioli mei vires vel litterarum monumentis facile consequi nequeant » (au lieu de « non possunt exigue ingenioli mei vires hoc opus perficere »), même si l'on doit s'interroger sur l'utilité d'ajouter « vel » à sa phrase. Mais après tout ce genre de transformation à but purement didactique n'a rien, ou très peu, en commun avec l'activité d'un esprit créateur et maître de ses élans. Pour cette raison, les lettres de Germain Maciot se révèlent solidement ancrées dans une scolarité qui empêche l'essor de son imagination, et c'est bien dommage dans un sens. Car on eût bien voulu savoir non seulement ce qu'il apprenait dans ses études et comment il l'apprenait, mais aussi l'interroger un peu sur des pensées plus intimes. Il n'en est pas moins vrai que ces exercices sont utiles et peut-être même nécessaires, surtout quand on songe au progrès que l'élève doit réaliser avant de prétendre à l'étude supérieure du droit canon.

8. L'influence du *Rhetor gloriosus* de Girolamo Balbi

Après Francesco Negri, l'autre grand modèle de Maciot est Girolamo Balbi, Vénitien qui, de 1485 à 1493 environ, était venu enseigner les lettres latines à l'Université de Paris. Admis dans le

76. Voici l'exemple que nous propose le manuel de Negri : « Laudabit illa oratio, que obliqua dicitur et a posterioribus incipiens dictionibus in verbum sepius quam in aliam orationis partem finiat, ut *Cesar adeptus est monarchiam imperii summis viribus*, quod elegantius dicitur *Summis viribus imperii monarchiam Cesar adeptus est* » (Livre II, f. d_{viii}^r).

cercle humaniste de Robert Gaguin, ce nouveau venu a bientôt fait parler de lui en condamnant publiquement les livres de maître Guillaume Tardif, un des grammairiens alors en vogue dans la capitale française. Il s'en est suivi toute une série d'incriminations mutuelles. Tardif chercha d'abord à déjouer les manœuvres de son critique téméraire par la publication d'une œuvre polémique amère, son *Antibalbica*, rédigée, dit-il, en seulement trois jours. Balbi, nullement à court de munitions, rétorque à son tour par la rédaction d'un dialogue satirique intitulé *Rhetor gloriosus* (1487), dans lequel il met en scène son nouvel adversaire et le tourne en ridicule.⁷⁷ De toute cette affaire, Tardif paraît s'être tiré tant bien que mal, mais la réputation de Balbi n'en fut que plus éclatante, du moins pendant quelques années. À peu de frais et en peu de temps, l'Italien s'est fait presque autant d'admirateurs que d'ennemis.

L'influence du *Rhetor gloriosus* sur la prose de Maciot est, avec près de vingt-cinq emprunts à signaler, considérable. Le livre de Balbi est d'autant plus remarquable qu'il pouvait facilement remplacer dans le programme d'études universitaires les dialogues scolaires monotones de la même génération. La preuve en existe dans le cahier de Germain Maciot. Selon Marcelle Derwa, le colloque scolaire primitif des humanistes — il s'agit des années 1480 à 1517 environ — se présente généralement sous la forme de lexiques, grammaires ou catéchismes dialogués, à la fois simplistes et ennuyeux. Il est à ses débuts « un genre très mineur mettant en dialogues et en formules la vie des petits grimauds et parfois des étudiants. [Le] niveau intellectuel [y est] assez peu élevé, [la] langue encore incorrecte, [la] grossièreté parfois étonnante ». ⁷⁸ Le *Rhetor gloriosus* de Girolamo Balbi est, en revanche, l'œuvre d'un humaniste capable, il s'élève au-dessus de la médiocrité ainsi caractérisée. Par sa publication, son auteur avait projeté de fournir à des étudiants plus avancés un manuel de lecture et de discussion moderne, vivant et controversable. Il intègre, avec élégance et humour, un ample choix de matières appropriées à la formation morale et intellectuelle de la jeunesse et à la discussion animée en salle de classe, questions de grammaire, d'orthographe et

77. Sur les activités de Balbi à Paris, voir Gilbert Tournoy, « The Literary Production of Hieronymus Balbus at Paris », dans *Gutenberg Jahrbuch*, année 1978, p. 70-77.

78. « Le Dialogue pédagogique avant Érasme », dans *Actes de la Commémoration Nationale d'Érasme* (Bruxelles, 1969), Bruxelles, 1970, p. 56.

de philosophie morale, sujets d'actualité, notions de civilité puérile. Balbi excelle à inventer de belles maximes mémorables, propres au style soutenu, sans négliger pour autant la valeur pédagogique des calembours et des jeux de mots qui se gravent tout aussi durablement dans la mémoire des jeunes lecteurs.⁷⁹ Dans sa préface, l'auteur avoue même avoir songé un instant à nommer son livre une *cornucopie* à cause de l'abondance des sujets qu'il y traite.⁸⁰ Vu les qualités pédagogiques exceptionnelles du petit livre et le bruit de scandale attaché à sa publication, il n'est pas étonnant que Maciot lise ce dialogue, pimenté du sel de la polémique, avec une admiration et un intérêt des plus vifs. Alors que Maciot a négligé ou peut-être même dédaigné de nommer Francesco Negri une seule fois dans son opuscule, il n'hésite pas à placer Balbi au rang de ses autorités les plus respectées.⁸¹

L'influence du *Rhetor gloriosus* sur Maciot se manifeste non seulement dans les emprunts sentencieux que le jeune Parisien y avait effectués pour embellir certaines de ses lettres, mais surtout dans la thématique morale qu'il en a retenue et qui forme, dans son *De nobilitate contentio*, le noyau de sa propre tentative de discours dialogué. Occupant toute la deuxième section du cahier manuscrit, ce bref colloque ou débat public de Maciot met en scène deux interlocuteurs qui discutent entre eux le vrai sens de la noblesse. Le premier, un philosophe sans fortune, est aussi modeste et sage que l'autre, son ami Cornelius, est vaniteux et irréfléchi. À l'aide de plusieurs arguments solides empruntés à des auteurs de poids, à l'histoire et à la science

79. Maciot semble avoir particulièrement apprécié les calembours et les jeux de mots. Cf. *infra*, Ep. 2 n. 6, Ep. 4 n. 11 et Carm. 3 n. 3.

80. « Dum igitur ad materiam, quam variam multiplicemque futuram esse minime dubitabam, animum converterem, libellum hunc nostrum *Copie cornu* inscribendum putavi, quod videlicet ex illius lectione plurimarum rerum haberi notitia posset, et fecissem profecto, nisi prescissem, rhetorem nostrum, de quo mihi scribendum fuerit, utpote totius vetustatis inexpert[e]m, huiusmodi verborum delectatione minime capiendum » (*Dialogus ad Guidonem de Rupeforti de glorioso rhetore*, Paris, Johannes Higman, ca. 1487-1488, exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, Inc. 782, f. a_{iii}^r ; édition plus récente dans *Hieronymi Balbi...Opera poetica, oratoria ac politico-moralia*, vol. 1, Vindobonae (Vienne), 1791, p. 279-80). Il avait aussi songé à nommer ce dialogue *Farrago*, son livre étant comme une sorte de mélange farci des sentences de divers auteurs.

81. Il introduit le nom de Balbi deux fois dans le cahier : « Nempe ut Balbi nostra tempestate doctissimi verbis utar... » (*De nobilitate*, 12), et « Balbo mihi auctore... » (*De nobilitate*, 51).

morale, le philosophe réussira dans ce dialogue à convaincre son ami aristocratique que la noblesse d'un individu ne dépend ni de sa famille, ni de ses richesses, ni de son influence politique, mais qu'elle viendrait plutôt d'une force intérieure propre. La noblesse est, dira-t-il de façon sentencieuse, compagne de la vertu et ne saurait tolérer en elle aucun vice.⁸²

L'expression *contentio*, faisant double office dans le titre de ce dialogue, désigne en même temps le «débat» ou conflit qui oppose les deux protagonistes, et le «style oratoire» qui en détermine le format.⁸³ Ainsi, le dialogue de Maciot se place solidement dans la tradition de l'enseignement de la rhétorique. Selon les apparences, le texte, en effet, pourrait bien avoir été déclamé devant un auditoire composé de ses maîtres et de ses camarades d'études les plus intimes. Jouant les rôles simultanés de *lector* et *auctor*, Maciot nous offre les salutation, exorde et conclusion typiques d'une oraison classique, et sans rien exagérer, il nous serait facile de reconnaître dans les propos échangés entre le philosophe et Cornelius une sorte de *narratio* ou exposé des faits. Telles sont enfin les quatre divisions principales d'un discours «cicéronien» auxquelles Maciot aura, depuis quelque temps déjà, l'habitude de se conformer. Le style est partout soutenu, le texte émaillé d'*elegantiae formulae*, de métaphores et de comparaisons, d'exclamations, allusions et citations qui, toutes ensemble, amplifient une matière dépourvue d'ornement et — selon la théorie — l'embellissent. L'usage d'un *exemplum* (*Memorie proditum est sepenumero...*) pour servir d'entrée en matière⁸⁴ et les formules de clôture à la fin (*Vale igitur quantum voles ; Valetate igitur feliciter...*) nous rappellent, en outre, combien les genres de la lettre et du dialogue se rapprochent dans la théorie pédagogique d'alors. Savoir s'il s'agit d'un exercice scolaire proprement dit, ou d'une création spontanée de la fantaisie estudiantine, est finalement sans grande importance : le dialogue de Germain Maciot n'en porte pas moins toutes les

82. «Virtus enim... ac virtutis comes nobilitas propriis laboribus queritur nec cum viciis constare potest» (*De nobilitate*, 44).

83. Cicéron oppose notamment «le style oratoire» (*contentio*) au «style familier» (*sermo*). Cf. *De off.* 1,132 et 2,48 ; *Rhet. Her.* 3,13,23.

84. Assez typique à cet égard, Jean de Garlande (XIII^e s.) enseigne plusieurs manières utiles de faire un exorde, parmi lesquelles il suggère l'emploi d'un proverbe, d'un exemple ou d'une comparaison (*The Parisiana Poetria of John of Garland*, New Haven, 1974, p. 58 et *passim*).

marques d'une rhétorique institutionnelle. Avec l'âge, de l'expérience et de la pratique, l'artificialité de son style et sa soumission aux modèles pourront faire place au développement de talents encore peu exercés. Pour le moment, l'élève n'en est pas encore arrivé à ce stade.

Le petit dialogue de Maciot, moins riche que le texte de son modèle, n'en est pas moins moderne dans la mesure où il trahit les goûts des professeurs humanistes de son temps. Qu'on note seulement le ton conciliatoire du philosophe pauvre : sa modestie et le bien-fondé de ses arguments contrastent singulièrement avec l'attitude outrecuidante initiale de Cornelius. Pour le lecteur ou le spectateur,⁸⁵ les deux adversaires ne se trouvent pas, dès le départ, à égalité d'armes, mais on se rend vite compte que ni l'un ni l'autre ne cherche vraiment querelle. C'est surtout un débat poli entre deux amis. À la fin, Cornelius, vaincu par les arguments persuasifs de son interlocuteur, se rangera docilement du côté de la vertu et jurera très sincèrement de s'amender. Apparemment, le jeune Maciot avait appris de ses maîtres humanistes à mépriser les débats tapageurs (ou réputés tels) de la vieille tradition scolastique. À la fin du dialogue, le philosophe révèle effectivement le principe qui le pousse à débattre : ce n'est pas, dit-il, le faux désir de combattre qui le motive, mais le zèle de l'amitié.⁸⁶ On croirait entendre parler là plusieurs générations d'humanistes, ennemis jurés des faux dialecticiens de Pavie, des « hommes obscurs » de Cologne ou des « théologastres » de Paris. Il ne s'agit pas de remporter le prix de l'éloquence par l'entêtement ou par la prestilocution *in utraque parte*, mais de faire triompher la raison, la justice ou la vertu selon leurs propres mérites. Ainsi, malgré le fossé qui les sépare initialement, les deux interlocuteurs mis en scène par Maciot finissent par s'entendre, et la *recta ratio* triomphe. Nous admirons dans cette pièce la grâce puérile de la présentation et les valeurs morales que l'enseignement humaniste a su lui imprimer. En revanche, on a l'impression que ces exercices de pure imitation laissent vraiment

85. Certains détails semblent indiquer qu'il s'agit vraiment d'un spectacle public, car les acteurs ont non seulement un auditoire (il s'agit des « patres conscripti » évoqués au début), mais un auditoire nombreux (« Magna igitur cum populi frequentia, omnis nostra deducta est contentio... », *De nobilitate*, 55). De plus, le rôle de « auctor » et « lector » (écrivain et lecteur-présentateur) se confondent à la fin lorsque le narrateur Maciot présente des excuses protocolaires à son public.

86. « Non enim incessendi cupido me falsa subegit, sed amicitie zelus... » (*De nobilitate*, 50).

trop peu de liberté intellectuelle à l'élève, du moins Maciot n'en montre aucune et se plie docilement aux préceptes et modèles des pédagogues italiens. Son rôle, en tant qu'élève en cours de formation, serait donc de redire *mutatis mutandis* les dits des maîtres.

Au risque de généraliser, il nous semble que Maciot aura choisi les deux Italiens — Negri et Balbi — pour des raisons différentes, mais complémentaires. Le premier lui offre des règles utiles pour soigner le style de sa prose ; le deuxième lui propose un enseignement moral à fond sentencieux. Ensemble, ces deux auteurs ont exercé une influence pédagogique considérable sur le jeune Maciot, lui fournissant au total plus de quarante citations directes ou indirectes ! Quant aux allusions occasionnelles à Cicéron, Platon ou Aristote, il est curieux de constater qu'elles représentent le plus souvent un savoir de deuxième main. Or, s'il est vrai que dans la prose de Germain Maciot les Modernes disputent la place aux Anciens, nous verrons maintenant que la situation est bien différente dans ses exercices poétiques.

9. La Métamorphose de Virgile et d'Ovide

Les exercices poétiques de Germain Maciot prennent pour point de départ l'œuvre de deux grands auteurs latins de l'Antiquité, Virgile et Ovide.⁸⁷ Bien que l'élève privilégie les Modernes quand il s'agit de polir sa prose, ce sont les Anciens qui l'emportent dans le genre difficile de la poésie. Fondée sur le principe de l'imitation, la poésie de Maciot démontre, d'abord, que l'auteur savait former des distiques à peu près convenables, et qu'il connaissait de manière très intime non seulement l'œuvre de Virgile, mais aussi celle d'Ovide.

Avec près de 50 citations, emprunts ou réminiscences de Virgile dans moins de 150 vers, le *De viro in armis potentissimo*, premier des poèmes du cahier, est un véritable *centon* rapiécé de fragments

87. Avec Horace, ces deux auteurs sont de loin les poètes latins les plus lus et imités à la Renaissance. Sur l'influence de Virgile à travers les âges, voir R. Chevallier, *Présence de Virgile*, Paris, 1978 (ch. III, sur la Renaissance, contient des articles de A. Michel, J.-Cl. Margolin, G. Marc'Hadour, J. Ijsewijn, G. Kouskoff, R. Fréneaux et A. La Penna, p. 279-366). Et sur Ovide à la Renaissance, voir H. Lamarque et A. Baïche, *Ovide en France dans la Renaissance*, Toulouse, 1981.

virgiliens. Ce petit poème aux allures épiques raconte succinctement le devenir d'un héros imaginaire, ancêtre du peuple français. Il évoque tour à tour l'ardente jeunesse du héros, ses exercices au palaestre, la rumeur de guerre, la formation d'une grande armée, la traversée en mer et, à la fin, l'ultime conquête de la Gaule transalpine.⁸⁸ Assez pénible à lire, confus par endroits, le poème est effectivement plein de clichés virgiliens, allant de cette « genitrix pulcherrima » (v. 19), antonomase pour désigner Vénus, aux « fulgentia arma » de Jupiter (v. 53) et « litora fida » qui abritent les navires (v. 72), sans oublier les dévotes prières des matelots qui lèvent leurs mains au ciel (« palmas ad sidera tendunt », v. 121). Le but de l'exercice, s'il faut en juger d'après le résultat, consiste à faire apprendre aux élèves, encore une fois, les vertus de la « copia verborum », une richesse de la parole qui, en principe, doit dépasser la simple substitution de mots. En l'occurrence, Maciot fait subir à l'*Énéide* de Virgile, son modèle principal, une triple métamorphose : thématique, métrique et lexicale. D'abord, par une sorte d'inflection thématique, le héros troyen de l'*Énéide*, vainqueur du roi Rutule, devient dans l'imagination de Maciot le fondateur de la France mythique. Comme dans l'œuvre de son modèle, le récit de Maciot finit, lui aussi, sur la victoire de son guerrier. Ensuite, seconde transformation, l'élève remplace les vers héroïques de son modèle par des distiques élégiaques de sa propre création. Tout en offrant un excellent exercice de versification latine, cette activité « transformationnelle » a de surcroît le mérite d'encourager par sa nature même la variété de l'expression.⁸⁹ L'élève peut répéter l'idée de son modèle sans toutefois le copier à longueur de page, car la structure métrique différente du pentamètre l'en empêche. Enfin, troisième type de transformation,

88. Par ce trait nationaliste, le poème de Maciot reste fidèle à l'esprit de son modèle. Voir Carm. 1,105-106, au moment où les matelots voient pour la première fois la côte du pays gaulois :

O socii, trepidos animis auferte timores
Luminibus Gallum vosque videte solum !

89. Nous avons rencontré au moins un autre exemple concret de l'application de cet exercice pratique dans le cas de cet étudiant flamand anonyme des années 1525-1535. Dans une section de ses travaux consacrée à l'étude des poètes, on trouve une série de six « distiques » suivis de « correctoria » (corrigés du maître ?) où il s'agissait apparemment d'effectuer divers genres de modifications, métriques ou lexicales. Cf. J.-Cl. Margolin, et al., *Images et lieux de mémoire*, p. CXVI sqq. (Introd.), et p. 69 sq. (Cahier).

Maciot varie le texte de Virgile (qui lui est familier) par une série de substitutions lexicales. C'est-à-dire, il échange une expression pour une autre. Les interventions de ce type restent souvent très superficielles, et dans ces cas-là il est facile d'identifier les passages spécifiques qui ont pu l'inspirer. Il s'agit parfois d'un seul mot qui change : au lieu de « pietate insignis et armis », Maciot écrit « bello insignis et armis » (v. 39) ; à la place de « fessa corpora », il met « lassa corpora » (v. 17-18) ; au lieu de maintenir le « vulnus alit venis » de son modèle, Maciot le transforme en « vulnus amoris alit » (v. 146). Or dans la pratique, les mutations qu'il effectue sont généralement plus complexes. Se rappelant le vers suivant de l'*Énéide* :

Fama, malum, qua non aliud velocius ullum,

il lui est aisé de faire s'accorder le pronom relatif avec l'apposition *malum* (au lieu de *Fama*) et de transformer en même temps, au prix de quelques substitutions, l'hexamètre de son modèle en pentamètre :

*Fama, malum, quo nil peius inesse potest.*⁹⁰

Ailleurs, sur un autre vers de Virgile :

Postera Phoebea lustrabat lampade terras,

Maciot se plaît à re-dire :

*Splendens lustrabat madefactos lampade campos,*⁹¹

ajoutant le participe passé de *madefacere* qui ne se trouve nulle part dans l'œuvre de son modèle ! Quelquefois, par souci de se rapprocher du grand poète latin (ou pour s'en distancer aussi), Maciot prend au hasard tel passage et y effectue des changements de diverse nature sans assez tenir compte des maladroites ou des obscurités qui pourraient en advenir. Ainsi, ayant peut-être très vaguement cette « formosa iuvenca » des *Géorgiques* (3,219) à l'esprit, l'élève s'avise de surnommer Vénus « formosa Juventus » (v. 21) et crée de cette manière une triple confusion entre la déesse de l'Amour, celle de la Jeunesse, et cette « ravissante génisse » virgilienne qui, sur des pâturages isolés, excite les passions des taureaux !

90. Voir *infra*, Carm. 1,44.

91. Carm. 1,131.

La prédominance du lexique virgilien dans le premier poème — *alta quies, marmoreum thalamum, roseo ore, divina Palladis arte, venit summa dies, in nemus ire parant*, etc. —, et le fait que ces expressions viennent dans le désordre (surtout des 2^e, 3^e, 4^e ou 6^e livres de l'*Énéide*), suggèrent que Maciot aurait appris certaines parties de son Virgile par cœur et que les autres lui étaient suffisamment connues pour qu'il pût au besoin se remémorer des passages utiles.

Toutefois, Virgile n'est pas le seul à servir de modèle à notre étudiant. Dans l'épigramme que Maciot adresse à Gilbert Mauguin (Carm. 4), l'auteur cherche son inspiration surtout chez Ovide. On observe à peu près le même type et les mêmes proportions d'imitation ici dans le *De viro in armis potentissimo* : huit citations et réminiscences d'Ovide sur un ensemble de vingt-quatre vers élégiaques. Mais cette fois-ci, le poème est plus bref, le sujet moins extravagant (il s'agit de rendre hommage à son ami), à la rigueur on est tenté d'y voir le début d'un talent réel. Le poème s'achève surtout d'une manière ingénieuse : les termes *placida frons, turbida frons*, en même temps qu'ils forment une belle antithèse, renouent subtilement avec l'expression *a fronte* utilisée dans un des vers précédents (v. 17), et la résonance de la paire *rogo-rogis* fait ressortir la promesse d'un habile poète. L'invitation à brûler ses vers au cas où ils ne plairaient point — invitation de pure convention sans nul doute — souligne de plus la modestie de l'auteur et nous le rend — à nous et à Mauguin — d'autant plus sympathique. S'il est vrai que d'autres poètes anciens, Silius Italicus, Catulle, Martial, ont laissé quelque trace de leur influence dans les vers de Maciot, celle-ci est pourtant bien inférieure à celle de Virgile et d'Ovide qui sont omniprésents.

Faut-il conclure de cette forte présence des poètes anciens que les œuvres poétiques contemporaines se trouvent largement exclues des salles de classes universitaires et que seuls les grands poètes classiques y ont droit de cité ? On n'a pas l'impression que ce fût le cas. Au contraire, le cahier de Germain Maciot révèle aussi une présence discrète des poètes modernes. D'abord, il convient de rappeler que l'influence de Guillaume Castel, poète élégiaque de quelque renom et précepteur de Maciot, pouvait être à la fois plus directe et plus intime que toute autre en raison du contact régulier qu'il maintenait avec son élève. De plus, on imagine que Maciot parle d'expérience quand il souligne le génie poétique de son maître : à l'en croire, les vers de

Castel sont si aptes au genre épique qu'on le tient pour un second Virgile.⁹² Mais il y a mieux. Il est raisonnable de penser, en effet, que l'on avait aussi discuté en classe certains vers de Girolamo Balbi — et pourquoi pas ? — car Maciot inclut dans ses essais poétiques, subrepticement, un hexamètre inspiré de cet auteur ! Il s'agit notamment d'un refrain mélodieux qui ouvre la collection des *Epigrammata* que l'Italien avait publiée à Paris en 1488 :

Navita solve ratem, Zephyros dabit aura secundos,

qui dans le cahier de Maciot prend la forme suivante :

*Navita solve ratem ! Tenues dat Iuppiter austos.*⁹³

L'insertion de ce vers représente un éloquent témoignage de l'ascendant que Balbi avait pris sur le jeune Parisien et de l'impact, discret, que ce poète moderne pouvait avoir dans l'enseignement universitaire de son temps.

10. Conclusion

En abordant ce cahier d'étudiant, personne n'ira crier au génie méconnu. Les travaux pratiques de « copia verborum », de mémorisation et d'imitation sont trop apparents et sans originalité. On pourrait même objecter que l'élan naturel de cet élève est entravé par son attachement rigide aux formules et recettes scolaires, mais cette orientation fait sûrement partie des exigences de ses professeurs et tient à la nature même des exercices. Le double impératif de s'attacher à un modèle et s'en éloigner simultanément par les moyens d'une rhétorique essentiellement décorative, tout en donnant le prétexte d'un exercice utile, impose aux élèves une discipline laborieuse et potentiellement préjudiciable. Le danger, évidemment, consiste à ne plus savoir s'affranchir de cette tutelle prépondérante une fois qu'on aura quitté l'école. Maciot apprend par cœur, imite à la lettre, suit au pas ses modèles classiques et modernes, quitte à leur « dérober » leurs plus belles pensées pour les faire siennes. On espère seu-

92. Voir Ep. 6,8.

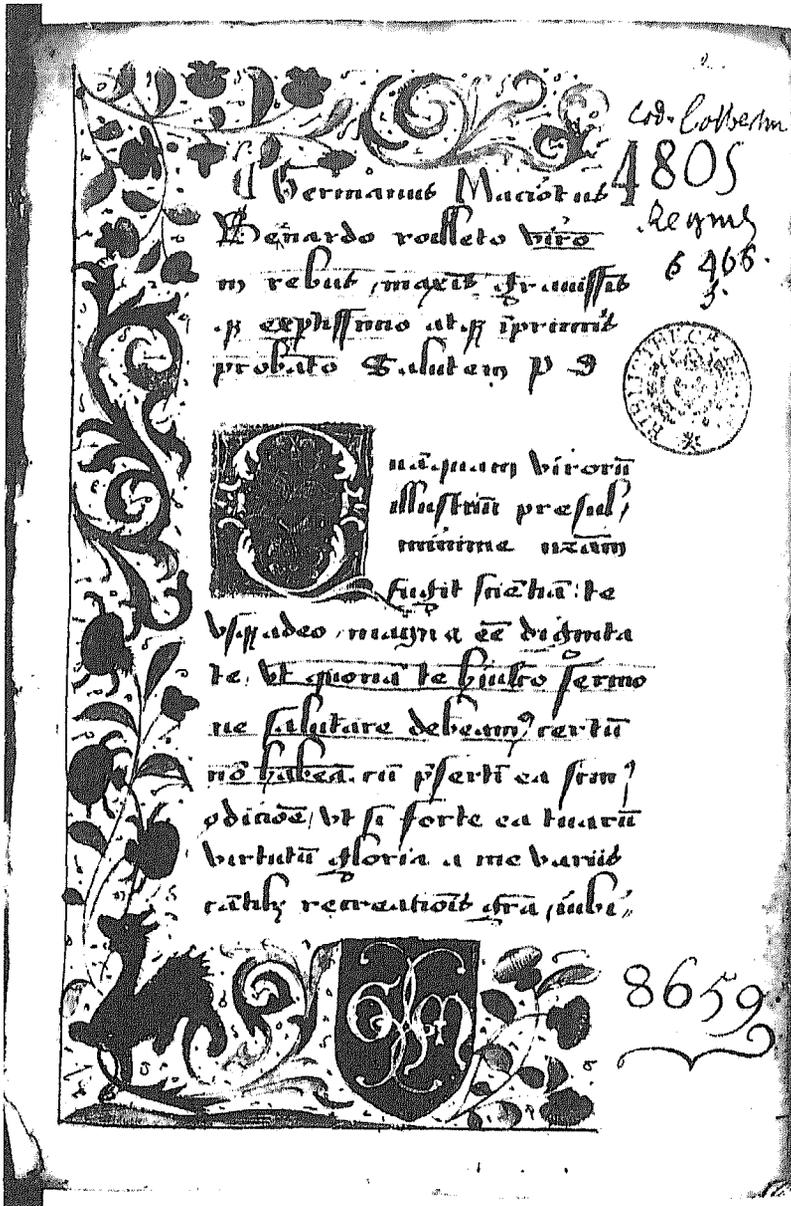
93. Voir *infra*, Carm. 1,101 et la note qui accompagne le texte.

lement — et peut-être en vain — que ses professeurs n'ignoraient pas les limites d'une méthode fondée sur l'imitation servile de modèles antérieurs, et qu'ils auront aussi appris à leur élève à voler de ses propres ailes. Mémoriser, répéter, imiter, telles sont pourtant les trois fondations essentielles de leur pédagogie. L'originalité s'apprenait ou plus tard ou jamais.

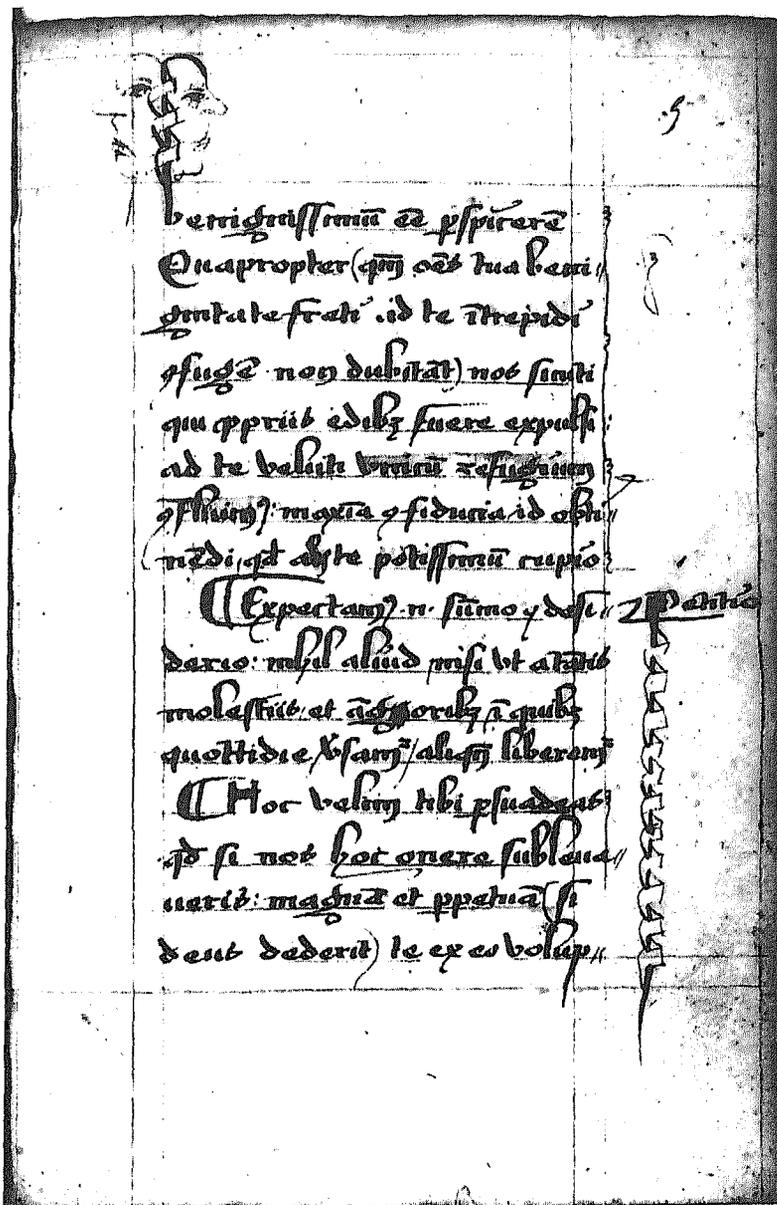
Mais ce cahier, nous le savons maintenant, n'est pas à censurer comme une œuvre de littérature douteuse. Il est avant tout un document historique et un reflet de certaines pratiques pédagogiques courantes à la fin du XV^e siècle. Au fil des pages, on observe la ferveur du mouvement humaniste à l'œuvre, on note la forte présence du modèle italien, le goût de l'actualité, le culte de l'Antiquité classique, la familiarité de l'élève avec ses professeurs et la satisfaction qu'il ressent à faire partie de leur cénacle. Quand on considère l'âge de ce jeune adolescent et son empressement à acquérir les rudiments d'une formation humaniste par l'étude des poètes et des rhéteurs à la mode, il est difficile de résister à l'attrait de son enthousiasme juvénile. Quand on pense aux qualités morales qu'il affiche, au goût esthétique de son travail, à l'orthographe régulière et soignée, à l'attention accordée à la ponctuation, à la pureté grammaticale et lexicale de son texte, on n'est pas loin de pouvoir attester le succès — partiel — de ses éducateurs parisiens. Car malgré les défauts que l'on a pu évoquer au cours de notre bref examen du livret, nous sommes toujours enclins à reconnaître la relative compétence de cet élève. Les travaux scolaires de Germain Maciot, avec leurs qualités et leurs imperfections, représentent un document historique unique dans son genre, fournissant au lecteur moderne l'image toute plausible d'un étudiant typique de la fin du XV^e siècle.

University of Georgia
Athens, GA (USA)

Jan PENDERGRASS

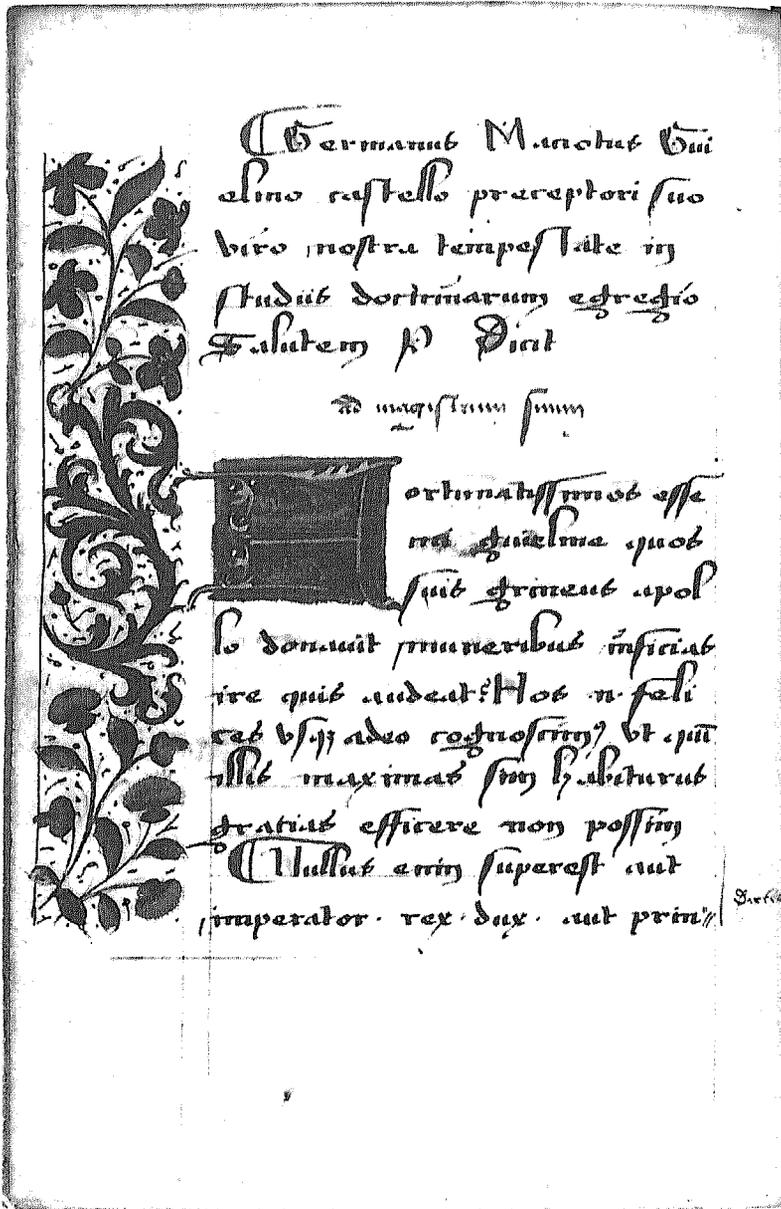
1. Lettre à Bernard Roillet (f. 2^r).

(Cliché B.N.F. Paris)



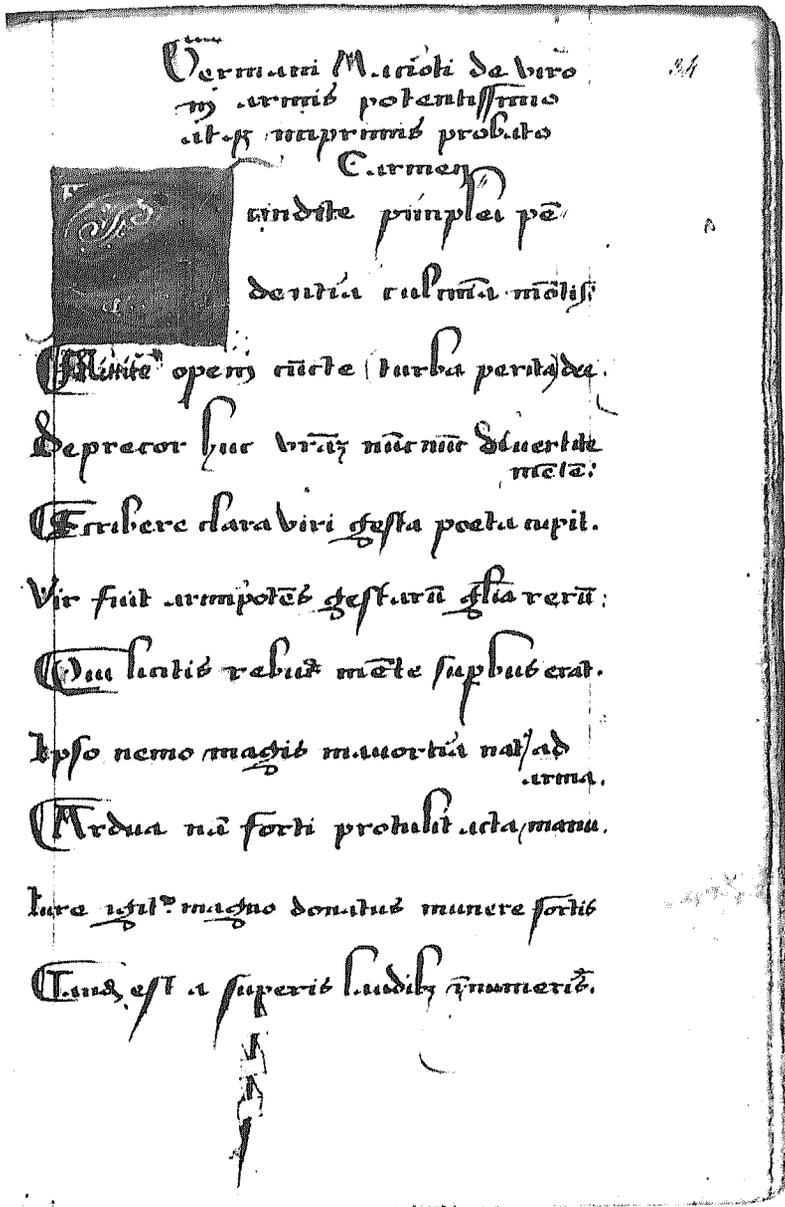
2. Dessins marginaux (f. 5r^o).

(Cliché B.N.F. Paris)



3. Lettre à Guillaume Castel (f. 15v).

(Cliché B.N.F. Paris)

4. De viro in armis potentissimo (f. 34^r).

(Cliché B.N.F. Paris)

ÉDITION

Cahier d'exercices pratiques
de
Germain MaciotMs. Latin 8659
de la Bibliothèque Nationale de France

Principes de l'édition

Vu la régularité et la précision des habitudes orthographiques de l'auteur du cahier manuscrit, on serait tenté de voir dans ses professeurs des esprits particulièrement rigoureux. On observe certes l'irrégularité typique de son époque quand il hésite à se fixer sur l'emploi d'un *c* ou d'un *t* dans certains mots,⁹⁴ ou sur le dédoublement de certaines lettres (*litterae*, par exemple), mais dans l'ensemble il y a vraiment très peu à lui reprocher à cet égard. Notre tâche d'éditeur en est grandement simplifiée, nous pouvons nous concentrer essentiellement à fournir aux lecteurs une transcription fidèle du texte. La division numérique des « paragraphes » suit l'emplacement des repères alinéatoires placés dans le texte par Maciot lui-même. En cas d'hésitation (très rare) de notre part, nous mettrons ces chiffres entre crochets. Les abréviations et les ligatures sont généralement faciles à reconnaître ; en tant qu'éditeur, nous intervenons essentiellement pour moderniser la ponctuation (par ailleurs assez soignée dans l'original), pour compléter les abréviations là où cela s'impose, et pour commenter le texte.

94. Cf. notre *Introduction*, p. 199-200.

Les quelques annotations marginales qui figurent dans le manuscrit seront signalées dans un apparat critique à la fin de chaque pièce. Là aussi, nous indiquerons les corrections au texte, les ratures, les ajouts et les passages soulignés ou munis d'accolades.

I. Première Section : *Epistolae*

Ep. 1

À Bernard Roillet

Maciot demande de l'indulgence pour son style dépourvu de grâce et annonce la dédicace de son opusculum à Roillet dont il fait l'éloge. Élu recteur de l'Université, son dédicataire est un homme de condition peu ordinaire; il se pare d'excellentes vertus et mérite son haut rang. Son parler quotidien montre à l'évidence que personne ne saurait défendre une cause avec plus d'éloquence, plus de gravité, de diligence ou de passion que lui. Maciot, quand il l'observe, est frappé tantôt par sa grande science (mère, dit Cicéron, de toutes choses), tantôt par sa générosité et sa bienveillance envers tous. C'est aussi la raison pour laquelle maintenant l'élève se tourne si familièrement vers lui, son seul refuge, dans l'espérance de se voir libérer, un jour, des nombreux désagréments et angoisses qui le troublent actuellement. Sans aller plus loin dans l'éloge de Roillet, car ses mérites sont connus de tous et Maciot considère avoir fourni une preuve suffisante de son éternelle gratitude, il demande que son bienfaiteur se souvienne de lui et qu'il lui accorde sa protection contre les malveillants. Excuses pour la rapidité de sa lettre. BN Paris, ms. 8659, f. 2r^o - 6v^o.

1 Germanus Maciotus Bernardo Roilleto ¹ viro in rebus maximis gravissimisque expertissimo atque imprimis probato Salutem P.D.

2 Quanquam — virorum illustrium presul — minime nostram fugit scientiam te usque adeo magna esse dignitate, ut, quoniam te hiulco sermone ² salutare debeamus, certum non habeam, cum presertim ea simus condicione, ut, si forte ea tuarum virtutum gloria a me variis cantibus recreationis gratia iubilanda putaretur, **3** quoad tamen fieri poterit, vir ceteris scientia atque prudentia longe prestancior, oratum

te volumus, ut hanc nostram oratiunculam ³ pro tui ingenii mansuetudine haud graviter et iniquo animo patiare. **4** Cum etenim animo a nobis menteque complectitur te tam excellentissimo rectorali officio potitum fuisse, ⁴ non possum quin te non mediocri fortuna genitum optimisque virtutibus institutum non immerito in medium preferam. **5** Itaque meo quidem non solum, sed revera doctissimorum omnium mortalium iudicio plurima facundia prestantissimus facileque omnium primus vocitandus es. **6** Quamobrem magis summopere letandum quam dolendum putamus, immortalesque superis agimus gratias, agamque ipse, tantisper dum vivam, quod in hoc tam exiguo vite curriculo ⁵ tibi virtutis splendorem eloquentiamque prestiterint, ut etiam tuo quottidiano sermone palam sic egeris, ut neque causam aliquam eloquentia maiore quisque neque gravitate nec studio nec contentione te ipso agere potuerit. Quam equidem laudem tue sapientie statuo esse maximam, ut illa ingenium hucusque eruditum habeas, qui semper aliquid ex te expromas, quod alios delectet teque ipsum laudibus illustret.

7 Cupio enim te nostra garrulitate non obtundere, si non delectare nostro studio. Ipse nihilominus tua benignitate fretus fui monitus, ut huius opusculi initium ad te inscriberem, effecitque benivolentia, ut me omnibus tuis in rebus penes te esse confiterer. **8** Cum ipse cogitabundus ex longissima memoria possum intueri, multa iam in animo diversa succedunt. Partim quod te virum magna sapientia preditissimum semper intellexi ; qua agitur cum virtute, sapientia nulla hominum maior voluptas vite potest afferri, siquidem ut est Ciceronis sententia : *Mater omnium rerum sapientia, qua nihil a diis immortalibus uberius aut florentius, nihil prestabilius hominum vite datum est.* ⁶ **9** Quibus igitur virtutibus tanta erga te benivolentia omnes sunt affecti, ut etiam magnas summo pontifici habeant gratias, quod talem et tam magnificum virum gubernationis loco miserit. ⁷ **10** Splendor itaque virtutis, qua homines illustrati ceteris solent hominibus excellentiores haberi, te sedulo compellere debet, ut clarissimis virtutibus te totum exponas. **11** Partim vero quod tanta in omnes tua liberalitas sic amplificata est, ut etiam unusquisque plurimum adoptet una tecum amore coniungi. ⁸ **12** Cum profecto tua in me vel maxima demerita assidue memoria repeto, omnia sum pro te perpessus, dum tuam dignitatem possim et tueri et defendere. **13** Tua etenim liberalitas, que mihi semper opitulata est, me sibi totum vendicavit.

14 Non auderem ⁹ igitur Bernarde ad tuam usque adeo familiariter maiestatem scribere, nisi te omnium mortalium humanissimum omniumque benignissimum esse perspicerem. Quapropter (quoniam omnes tua benignitate freti ad te intrepidi confugere non dubitant) nos, sicuti qui¹⁰ propriis edibus fuere expulsi, ad te veluti unicum refugium confluumus, maxima cum fiducia id obtinendi, quod abs te potissimum cupio.

15 Expectamus enim summo cum desiderio nihil aliud, nisi ut a tantis molestiis et angoribus, in quibus quotidie versamur, aliquando liberemur. **16** Hoc velim tibi persuadeas,¹¹ quod, si nos hoc onere sublevaveris, magnam et perpetuam (si deus dederit) te ex eo voluptatem esse capturum. **17** Huc accessi, ut tuarum virtutum quicquam sedulo exprimere valerem, sed quoniam (ut mea fert sententia) id satis in promptu atque in propatulo extitit, sic iam puto relinquendum. **18** Quod una quidem omnium voce¹² dicitur te in administranda iusticia equiorem expeditioremque fore neminem, his in rebus quid ratio depostulet, quid causa desideraverit, quidve tempora requirant, tu providentius cognoscere poteris. **19** Nos vero — si fortuna non fefellerit — esse consecuturos arbitror, ut vel maximo tibi presidio fuisse, vel ut homines intelligant immortalia tua in me officia nostra e memoria nunquam decidisse. Te tamen oramus, quibuscunque erimus in terris, nos ita tueare, ut etiam nulla unquam mei tua deleatur oblivio, vel ut improbis malivolisque hominibus nullus detrahendi locus relinquatur.¹³ **20** Id autem si effeceris, ego, que te velle queque ad te pertinere arbitror, omnia studiose diligenterque curabo ; que cum faciam, benivolenciam tuam erga me summam imitabor. Ignosce igitur celeritati epistolarum, tantillum equidem ocii nactus sum, ut hoc tibi litterarum dederim.

21 Vale, et valeant, qui te videre desiderant, **22** tuumque Germanum, quem nunc tuis candidissimis brachiis detines astrictum, sic rogo atque deprecor, geras corde semper atque conserves.

1 Benardo, *ms.* (on a ajouté un r sur la ligne : 2^e main ?) ; viro...probato, *souigné* — 2 ut, quoniam...habeam, *souigné* ; in verbum...erumpendum, *souigné* — 3 vir...volumus, *souigné* ; pro...patiare, *souigné* — 4 non possum...preferam, *souigné* — 5 Itaque... vocitandus es, *muni d'une accolade* — 7-8 Cupio...datum est, *muni d'une accolade avec, en marge, cette glose* : Dictum Ciceronis ex sapientia (voir n. 6) — 13 que mihi...est, *souigné* — 14 Benarde, *ms.* (on a ajouté un r sur la ligne : 2^e main ?) ; benignissimum...cupio, *muni d'une accolade* ; unicum...confluumus, *souigné* — 15-16 Expectamus...capturum, *muni d'une accolade avec, en marge, cette glose* ; Petiitio (*main du copiste* ; un drapeau entoure la haste allongée du P initial) — 17 Huc...valerem, *souigné* — 20 tantillum...sum, *souigné*.

1. Bernard Roillet fut principal du collège de Bourgogne de 1491 à 1518. Sa présence à Bourgogne, dit-on, a contribué à en faire un centre de renouveau humaniste au sein de l'université. Il obtient son baccalauréat en Décret le 23 septembre 1490, suivi d'une licence le 5 avril 1495. Promu docteur, il sera un membre actif de la Faculté de Décret dès 1506 (*Rotulus decretorum*, Arch. Nat. MM 264, f. 56^r sqq.) et doyen de la Faculté de 1510 à 1514. Pendant sa carrière académique, il fut élu recteur de l'Université de Paris (1492), ainsi que procureur (janvier 1488) et receveur (le 8 janvier 1495) de la Nation de France. En 1501, Roillet est désigné comme chanoine de l'église de Châlons-sur-Marne et de l'église collégiale de Saint-Thomas de Cuiseaux au diocèse de Lyon ; il est aussi chapelain de la chaplainie de Sainte-Anne de Mâcon. Il mourut le 24 avril 1524 et fut enseveli dans la chapelle du collège de Bourgogne. Voir Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*, vol. 5, 1670, p. 809 et 868 ; M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret*, vol. 3 (1481-1500), Paris, 1913, p. 280 ; Peter A. Ford, *The College of Burgundy*, diss. University of Notre-Dame, 1964, ch. 9, «The College of Burgundy under Principal Bernard Roillet», p. 99-125.

2. *Huylco sermone* : Maciot aura glané cette expression dans le *Rhetor gloriosus* de Girolamo Balbi. Au feuillet b_{iiii}^r de l'édition parisienne de Johannes Higman (ca 1487-1488), le personnage Carolus Phernandus (Charles Fernand) s'adresse au rhéteur glorieux (Guillaume Tardif) avec ces mots : « Perge igitur huylco sermone, ut cepisti... » Cette édition étant très rare (un exemplaire à la Mazarine, Inc. 782), on pourra consulter le texte de 1494/5, reproduit dans *Hieronymi Balbi... opera poetica, oratoria, ac politico-moralia*, vol. 1, Vindobonae (Vienne), 1791, p. 304.

3. *Hanc nostram oratiunculam* : Il n'est pas vraiment clair si Maciot veut désigner par cette expression la présente lettre uniquement, le cahier tout entier, ou, enfin, son dialogue *De nobilitate contentio*. Plus loin, il emploie le terme « oratiuncula » quand il parle de ce dialogue (p. 245). C'est la raison pour laquelle nous hésiterons à prendre la présente lettre pour une dédicace au sens strict du terme.

4. *Complectitur te rectorali officio potitum fuisse* : Bernard Roillet fut recteur de l'Université pendant l'été de 1492 ; c'est en nous appuyant sur ce passage que nous croyons pouvoir attribuer à cette première lettre une date relativement précise. Il est aussi intéressant de noter que Maciot applique ici une des règles qu'il avait apprises dans le deuxième livre des *Epistole Francesci Nigri*. On y trouve en effet la recommandation suivante (la vingt-neuvième dans une liste de trente) : « Si verum substantivum habuerimus cum quod coniunctione, ea remota elegantius illud ad infinitum reducemus, ut *Gaudeo quod tribunitiam potestatem consecutus fueris*, quod melius dicitur : *te tribunitiam potestatem consecutum fuisse gaudeo* » (lib. II, éd. P. Levet, [probabl. 1492], f. e_{ii}^r).

5. *...in hoc tam exiguo vite curriculo* : Girolamo Balbi emploie la même expression dans une phrase du *Dialogus de glorioso rhetore*, éd. Johannes Higman, f. e_i^v (cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 366-367).

6. Il s'agit de Cic. *Leg.* 1,58, texte que Maciot ne semble pas avoir fréquenté personnellement. Il cite d'après le *Rhetor gloriosus* de G. Balbi, qui écrit : « Cicero mater (inquit) omnium bonarum rerum sapientia, qua nihil a Diis immortalibus uberius aut florentius, nihil prestabilius hominum vite datum est » (*Opera*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 319). On notera que Balbi remplace le terme « philosophia » (expression employée par Cicéron) par le mot « sapientia ». Curieusement, un lecteur à peu près contemporain de Maciot ajoute dans la marge de notre manuscrit qu'il s'agit d'un « apophtegme emprunté à la sagesse de Cicéron » (*Dictum Ciceronis ex sapientia* !), ayant probablement mal interprété l'abréviation ē de notre texte «...ut ē Ciceronis sententia ». À en juger par l'écriture, c'est encore le même lecteur qui ajoute, à titre de glose, l'expression « Exclamatio » en marge de la lettre suivante à Jean Lantermant (Ep. 2,7). Pour cette raison, il nous semble falloir attribuer ces deux annotations marginales à un lecteur inattentif et non pas à Maciot lui-même.

7. Le Souverain Pontife n'a pas à lui seul le droit de désigner le recteur de l'Université de Paris, comme Maciot semble vouloir le suggérer ici. L'Université en tant que corporation tient ses droits et privilèges autant du roi de France que du pape ; ces deux autorités se réservent en partage le droit de confirmer ou d'annuler l'élection d'un nouveau recteur. À titre d'exemple, Hastings Rashdall cite le cas d'un recteur non-français que le roi Louis XI aurait fait éloigner de cet office en 1474 (*The Universities of Europe*, vol. 1, 1987, p. 430 ; son exemple vient de Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*, vol. 1, 1665, p. 716-717).

8. Maciot évoque ici la générosité (*liberalitas*) de son bienfaiteur. On serait tenté de croire qu'il exagère s'il n'y avait pas une source indépendante qui confirme ses dires. Or justement, dans une lettre de 1505, Bruno Amerbach décrit à son père la sollicitude et la générosité exemplaires du principal du collège de Bourgogne. Voir ce témoignage dans *Die Amerbachkorrespondenz*, éd. Alfred Hartmann, vol. 1, Bâle, 1942, p. 271-272, n° 289.

9. *Non audeam...* : L'ensemble de ce paragraphe imite la première lettre-modèle des *Epistole Francisci Nigri* : « Non audeam, invictissime Cesar, tam familiariter ad maiestatem tuam scribere, ne temeritatis vitio notandus essem, nisi te omnium humanissimum omniumque adeo benignissimum esse perspicerem, ut eos etiam quos nunquam videris, non cesses in dies tua tibi beneficentia devincere, unde fit ut ego quoque ad te venire non dubitem cum summa spe id obtinendi, quod a te potissimum impetrare cupio » (f. a_{iii}^v). Il s'agit en l'occurrence d'un modèle d'une lettre de recommandation à la manière antique (ainsi l'auteur propose : « Commendetur Cesar[i] Sempronius pro equestri dignitate consequenda »). Le choix de ce modèle — digne d'un empereur — en dit long sur le respect que pouvait commander le principal Roillet auprès de la jeunesse de son établissement.

10. *Sicuti qui...* : Les dictionnaires qui signalent cette expression au début d'une proposition relative, la considèrent assez rare.

11. *Hoc velim tibi persuadeas* : Expression typiquement cicéronienne (*Fam.* 3,2,2 ; 6,20,3 ; 9,13,2 ; 11,21,4 ; 12,30,7 ; 13,1,6).

12. *Una quidem omnium voce* : Expression cicéronienne, amplement représentée dans le manuel de Francesco Negri. Cf. *infra*, Ep. 7 n. 4.

13. Expression empruntée à la fin du *Rhetor gloriosus* de Balbi, dans une lettre au chancelier de Notre-Dame : « Tuum igitur erit [...] hos libellos tamquam nostri ingenii primitias ita tuere atque defendere, ut improbis malivolisque hominibus nullus detrahendi locus reliquatur » (éd. Johannes Higman, f. g_{vii}^v ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 429).

*

* *

Ep. 2

À Jean Lantemant

Lettre de remerciement à Jean Lantemant, partisan des bonnes lettres et adepte de la théologie. À défaut de pouvoir rendre à son précepteur des bienfaits comparables à ceux qu'il a reçus de lui, le disciple tient pour le moins à lui en rendre grâces dans une lettre pleine d'éloge. Il admire sur-

tout en Lantemant l'expert philosophe. Quels mystères la subtilité de son esprit ne saurait-elle éclairer ? Maciot apostrophe la Sagesse philosophique que son maître professe : « O Sagesse, guide en toutes choses ! O discipline certaine dans la vie ! », etc. Bientôt, sans aucun doute, Lantemant atteindra les sommets de la science théologique et Maciot l'en félicite, car de toutes les sciences elle est la plus agréable. Pour clore, il exhorte son maître à se nourrir l'esprit précisément dans cette branche de la philosophie, et demande son pardon pour la rédaction précipitée de sa lettre. BN Paris, ms. 8659, f. 6v° - 8v°.

1 Germanus Maciotus Ioannem Lantemant¹ bonarum litterarum indagatorem sacreque discipline preceptis ornatissimum plurime salutis iubet esse participem.

2 Qui philosophie scientiam omnemque et benedicendi artem multis pristinis laboribus — vir ceteris humanissime — tibi comparasti, nihil profecto² nature nostre magis arbitror esse consentaneum, quam ut innumeris in me beneficiis, quibus me tibi perpetuo devinctum esse fatebor, paria, si possim, faciamus. Sin autem negatur facultas, saltem ut ferant vires, veluti discipuli officium, immortales et agimus et habemus gratias. **3** Itaque tuas vigilias tibi vel laudi vel utilitati³ summopere aliquando futuras fatebamur, nec iniuria.

4 Quamobrem, quibus sermonibus sis extolendus, facile consequi non possumus. ⁴ Nihil edepol in rebus humanis tam grande tamque difficile comperiri potest, quod brevibus philosophie rationibus non dissolvatur. **5** Que sunt rerum secretarum tam latentes res, quas tu artem philosophie optime callens tua ingenii subtilitate non adinvenias ? Nihil profecto ! **6** Quamobrem libet, velut in eminenti specula sis collocatus, quantum potero exclamare : **7** *O rerum sapientia dux ! O certa vivendi disciplina ! Tu una in quacumque re quid verum syncerumque sit, latissime aperis ; tuoque munere, quidquid natura desiderat, explete cumulateque habemus.* ⁵ **8** Profecto ut verum fatear, quid te laudabilius, clam me est. **9** Divine igitur doctrine qui summum fastigium brevi habiturus es ⁶ procul dubio, tum litteris optimis, tum multiplici virtute decorum, variis ex sententiis precipuum litterarum decus haud absurde te videor elegisse : ad quam sacre theologie facultatem ⁷ quam plurimi, quoniam omnium est amenissima, viribus totis advolare nituntur.

10 Qua re nihil aliud dicendum curabo, nisi hac in philosophia ingenium nutrias tuum. **11** Ignosce igitur, si litteras tam celeriter

exculpserim. ⁸ 12 Vale foelix. 13 Cures igitur nihil aliud, nisi ut virtutibus invigiles.

4 Quamobrem...possumus, *souligné* — 5 secretarum, *ajouté entre les lignes* — 6 libet itaque (itaque *biffé dans le texte*) — 7 Exclamatio, *annotation marginale (2^e main)* — 9 viribus totis, *répété deux fois (répétition biffée)*.

1. Jean Lantemant (*aussi* Lanthemant, Lantman, Lentement et Lentenent), un Allemand originaire de Constance, avait commencé ses études à l'Université de Bâle où il reçut son baccalauréat de lettres en 1478. Arrivé la même année à Paris, il s'inscrit à la Faculté des Arts et y obtient, en 1480, la maîtrise. P. A. Ford pense qu'il serait devenu professeur au Collège de Bourgogne vers cette date-là et qu'il le demeura jusque vers 1490, mais Jean Du Hestray (futur recteur de l'Université) affirme avoir étudié les arts sous sa direction pendant cinq ans au collège de Bourgogne, à partir du mois d'octobre 1488 jusqu'en 1493 (BU Sorbonne, Archives Ms. Reg. 89 f. 165^v). Lantemant fut élu plusieurs fois procureur de la Nation allemande de l'université, notamment les 14 janvier 1481, 3 juin 1482, 2 juin 1487, 10 mars 1488 et 18 novembre 1489. Le 23 juin 1489, il sera également recteur de l'université. En 1493, il est admis au collège de Navarre et obtiendra le 27 janvier 1496 sa licence en théologie. Voir Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*, vol. 5, 1670, p. 792, 793, 889 ; H. Denifle et A. Chatelain, *Chartularium universitatis Parisiensis*, vol. 3, col. 639, 651, 714, 718, 743, 828-830 ; Astricus L. Gabriel et Gray C. Boyce, *Auctarium chartularii universitatis Parisiensis*, vol. 6, Paris, 1963, col. 558 ; P. A. Ford, *The College of Burgundy*, 1964, p. 85-87, 95-96 ; Farge, *Biographical Register of Doctors of Theology 1500-1536*, Toronto, 1980, p. 146. Cf. Launoy, *Regii Navarrae gymnasii Parisiensis historia*, t. 2, 1677, p. 393.

2. *Nihil profecto...gratias*. Maciot paraphrase ici la première phrase dans la préface du *Rhetor gloriosus* de Girolamo Balbi : « Inter ea officia, quibus eum, qui in virorum honestorum contubernio nomen profiteri cupit suum, maxime preditum esse decet, [...] nullum profecto illius nature magis arbitrator esse consentaneum, quam ut his, a quibus se beneficii aliquid meminerit accepisse, pares (si potest) gratias referat ; sin autem negatur facultas, quantas potest saltem et agat et habeat » (éd. Johannes Higman, f. a_r^o ; cf. le texte de 1494/5, reproduit dans *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae (Vienne), 1791, p. 273). L'emploi des trois termes *gratias referre, habere et agere* est presque devenu un cliché chez les imitateurs de Cicéron. Le grammairien Niccolò Perotti explique ainsi les nuances qu'une telle expression peut contenir : « Gratias agere et gratias habere et gratias referre differunt. Nam agimus gratias verbo. Habemus gratias animo, ut cum memores sumus accepti beneficii. Referimus sive reddimus gratias facto. Hanc differentiam Cicero nusquam neglexit » (cité d'après la *Grammatica nova*, lib. 3, « De conficiendis epistolis brevis explanatio », Bâle, M. Furter, 1500, f. e_{viii}^v). Cf. Lorenzo Valla, *Elegantiae*, lib. 5, ch. 41 (*Opera omnia*, éd. E. Garin, t. 1, Turin, 1962, p. 176-177). Maciot se sert encore de l'expression *gratias habere et agere* dans Ep. 6,13 à Guillaume Castel (*infra* p. 238).

3. *Tibi vel laudi vel utilitati esse* : Ici, Maciot applique de manière astucieuse la seizième règle des *Elegantiae* de F. Negri : « Si aliquod adiectivum habuerimus significans laudem vel vituperium, utile vel inutile, illud potius in dativum substantivi vertemus cum *sum / es / est*, ut *Virtutes sunt michi iucunditati* » (dans *Epistole Francisci Nigri*, lib.II, éd. P. Levet, f. e_r^o). Notons en passant que Maciot emploie l'expression

«vituperium», par ailleurs très rare, dans sa lettre à Jean de Lapite (Ep. 7,2). Il l'aura sans doute empruntée à cette règle.

4. Réminiscence d'une formule scolaire dans les *Epistole F. Nigri* (voir Ep. 6,12: *facile consequi nequeant*).

5. Cette exclamation et le passage qui la précède directement viennent du *Rhetor gloriosus* de G. Balbi : « Nobis autem cum Deo et animalibus est aliqua communitas ; sapientia Deo, ignorantia belluis assimilamur, ipso mundi opifice sic loquente : Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram ; nam verum Dei simulachrum et imago (Lactantiano verbo utar) non illud est, quod digitis hominum et lapide aut ere, aliave materia fabricatur. sed ipse homo quoniam et sentit et movetur, et multas magnasque actiones habet : libet itaque, velut in eminente specula sim collocatus, quantum potero, exclamare : O rerum sapientia dux, o certa vivendi disciplina ! tu in una quaque re quid verum syncerumque sit, latissime aperis, tuo munere, quicquid natura desiderat, explete cumulateque habemus... In omni itaque genere vite colenda et retinenda est sapientia ; ad eam rectis studiis debemus contendere, multumque opere et temporis ponere, nihil est enim, quod homines duce sapientia assequi nequeant » (édition Johannes Hignman, f. c₁r^o ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 319). Cet emprunt est un peu maladroit dans son nouveau contexte car l'élève confond son propre sujet (Lantemant) avec celui de son modèle (*i.e.*, la Philosophie).

6. Le 2 août 1492, Lantemant, déjà bachelier en théologie, enseigne publiquement l'*Éthique* d'Aristote. Un peu plus tard, au mois de janvier 1496, il obtiendra aussi une licence dans la même discipline. — L'expression « divine doctrine summum fastidium » est probablement un souvenir du *Rhetor gloriosus* de G. Balbi, car là Tardivus se félicite d'avoir atteint, lui aussi, le sommet de son art ou « summum fastidium artis oratorie ». Son interlocuteur Carolus répliquera aussitôt par un jeu de mots amusant qui se serait gravé dans la mémoire du jeune lecteur : « Una erras littera, summum fastidium artis oratorie exhibuisti » (*op. cit.*, f. b_{iiii}v^o ; éd. Vindobonae, vol. 1, 1791, p. 306).

7. *Sacre theologie facultas* : À la rigueur, le mot « facultas » pourrait bien conserver son sens classique ici (*i.e.* capacité ou possession de divine théologie), mais il désigne aussi couramment, depuis le XIII^e siècle, les disciplines, les études ou les facultés académiques. C'est dans ce dernier sens que nous pensons devoir l'interpréter, car Maciot ne nous donne pas l'impression d'être un puriste à outrance. Cf. J. F. Niermeyer, *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leiden, 1976, s.v.

8. *Litteras exculpere* : noter l'expression archaïsante.

*
* *

Ep. 3

À Jean Bertoul

Une lettre de remerciement à Jean Bertoul grand savant en médecine. Publius Virgilius Maro avait l'habitude d'insérer dans ses œuvres des sentences dignes d'intérêt ; Maciot en suit ici l'exemple, choisissant un apophtegme virgilien adapté : Le travail acharné vient à bout de tout. Bertoul y a toujours adhéré. Il sait, par la variété de son éloquence, charmer les oreilles

des mortels, et il a beaucoup travaillé pour mettre en valeur ses accomplissements. Il ne faut donc pas qu'il imite maintenant ces médecins dont les titres seuls promettent des remèdes, mais dont les petites boîtes ne contiennent que des poisons. Cette plaisanterie, Maciot se permet de la faire à titre amical, car il faut bien savoir rire dans l'adversité. Pour cette raison, Bertoul voudra lui pardonner son bavardage et se souvenir de lui en ami.
BN Paris, ms. 8659, f. 8v^a-10r^a.

1 Germanus Maciotus Iohanni Bartou¹ in medicinarum scientia doctissimo Salutem P. Dicit.

2 Pu[blius] Virgilius Maro, quem non solum grammatici, rethores, verum etiam leges sacratissime poetarum non iniuria doctissimum profitentur, plurimas sentencias et annotatione dignissimas tam *Bucolicis*, *Georgicis* quam *Eneidibus* inserere semper solitus est. Illud indignum existimans volumen, quod quendam fructum summo cum studio legentibus non accommodat, una sane inter alias ad presens opus conficiendum visa est mihi congruentissima, que est ad hunc ferme modum : **3** *Labor improbus omnia vincit*,² quam profecto editionem ipse pro viribus observare conatus es. **4** Tua etenim multiplex facundia, qua (ita me dii ament !) aures mortalium demulces, omne in dicendo genus complectitur, adeoque es summus orator, ut omnium hominum gestus noris exprimere. **5** Nihil enim est tam preclarum facinus, quod a sapientia nobilitateque tui ingenii abhorrere videatur. ³ **6** Tuas igitur res gestas miro cum desiderio divinis laboribus ornandas curasti, ut etiam orbis terre iudicio ac testimonio comprobantur : quod me hercule confectum ex mea est sententia.

7 Proinde, suavissime preceptor, te commonefacere est animus, hoc minime insequaris vicium, quod **8** late patet et in multis sepenu-mero contigit, *ne hos presertim medicos imiteris, quorum tituli remedia, pixides habent venena*.⁴ **9** Nolim tamen existimes contumeliose dictum, sed necessario⁵ potius atque honeste. **10** Hoc quandoquidem aspersi, ut scires me aliquantisper in stomacho solere ridere.⁶ **11** Quapropter tue erit humanitatis, huic nostre garrulitati clementius ignoscere, tuique Germani nonnunquam, cum presertim per ocium licebit, familiarius meminisse.

12 Vale atque omnia, que optas, tuo studio consequere. **13** Vale foelix.⁷

2-3 Pu. Virgilius...conatus es, muni d'une accolade ; rethores, sic ! ; studio, remplace desiderio (biffé dans le texte) — 5 quod non, avec non biffé dans le texte — 7-8 Proinde...venena, muni d'une accolade ; viciium, i.e. vitium ; pixides, i.e. pyxides.

1. Jehan Bertoul (Berthoul, Bertoult, Berthou ; Maciot écrit Bartou) sera docteur en médecine et professeur régent en la Faculté de Médecine parisienne de 1494 à 1516 environ. Il reçoit son baccalauréat en médecine à Paris en 1492 et aura ses licence et maîtrise deux ans plus tard. Il sera aussi trois fois doyen de la Faculté, notamment dans les années 1501-2, 1507-8 et 1513-4. Il faut placer sa mort quelque temps avant le 3 novembre 1520. Voir Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*, vol. 5, 1670, p. 907 ; M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret*, Paris, t. 3, 1913, p. 318 ; Ernest Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, t. 1, Paris, 1936, p. 362. Voir aussi Wickersheimer, *Commentaires de la Faculté de Médecine... (1395-1516)*, Paris, 1915, p. 319 et *passim* ; M.-L. Concasty, *Commentaires de la Faculté de Médecine... (1516-1560)*, Paris, 1964, p. 1, 2 et 34. — Jean Bertoul appartenait au cercle d'amis de l'imprimeur parisien Josse Bade qui lui offre une édition des œuvres philosophiques de Cicéron en 1511. Ensuite, Fausto Andrelini lui adresse des vers dans *In Annam Francorum reginam panegyricon*, Paris, Josse Bade, 1519. En 1521, peu après sa mort, Germain de Brie publie l'épithaphe qu'il avait rédigée en son honneur (voir Ph. Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, vol. 2, Paris, 1964, p. 155, 201, et *passim*). Aux alentours de 1508, l'universitaire Martin Dolet inclut des vers « Ad peritissimum, saluberrimum medicine doctorem dominum Johannem Berthoul » dans son livret *De parta ab invictissimo Gallorum rege Ludovico duodecimo in Maximiliano duce victoria, cum dialogo pacis*, Paris, apud Johannem Gourmontium, s.d., f. f.^rv^o (BN Paris, Rés. G. 2804).

2. Verg., *Geor.* 1,146.

3. *Nihil enim est tam preclarum facinus, quod a sapientia nobilitateque tui ingenii abhorrere videatur* : Étant donné le contexte de cette lettre, il faudrait traduire ce passage à peu près ainsi : « Il n'y a aucune grande action, si excellente soit-elle, qui soit incompatible avec la sagesse et la noblesse de tes dons naturels ». Cependant, l'emploi de l'expression « preclarum facinus » pourrait prêter à confusion ici, vu le sens péjoratif souvent associé au terme (cf. Cic., *Pro C. Rabirio perduellionis reo*, 19 : « pulcherrimum facinus »). Il se trouve néanmoins que Maciot erre en bonne compagnie. Il tire son inspiration d'une lettre que son modèle Girolamo Balbi adresse au chancelier de Notre-Dame et conseiller du Roi, Ambroise de Cambray, à la fin du *Rhetor gloriosus*. Dans cette lettre, l'Italien exprime ses compliments de la manière suivante : « Nulla profecto est tanta dicendi vis, nullum tam divinum atque incredibile orationis genus, quo singulas animi tui dotes, non dico cumulatus recensere, sed ne per capita quidem enumerare valeam. Quod enim est tam preclarum facinus, que tanta ingenii probitas atque constantia, que a vita et moribus tuis abhorrere videatur ? Nulle perditorum insidie, nulla malivolorum contumelia ab illa humanitate atque modestia, quam ab ineunte etate longo exercitio corroborasti, mentem tuam potuit amovere » (*Dialogus de glorioso rhetore*, éd. J. Higman (ca. 1487-1488), f. g^{vii}r^o ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 427). Pour un exemple de l'expression « perpulchrum facinus », voir *infra*, Ep. 5,4.

4. Maciot cite un passage du *Rhetor gloriosus* où le personnage Carolus (Charles Fernand) adresse à G. Tardivus (Guillaume Tardif) l'admonition suivante : « Vide ne hoc tuo compendio medicos imiteris, quorum tituli remedia, pixides habent venena » (éd. Johannes Higman, f. a^{vii}v^o ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 293). D'après une note qui se trouve dans les marges des deux éditions, il s'agit d'une plai-

santerie amicale (« Urbanus iocus »). Le *compendium* auquel Balbi se réfère, comme Maciot devait bien le savoir, est un manuel de grammaire et de rhétorique latines rédigé par Guillaume Tardif et connu sous le titre général de *Eloquencie benedicendique sciencie compendium* (BN Paris, Rés. X 1571). Le titre peut varier selon l'édition consultée. Sur les différentes éditions de Tardif, voir Pierre Ruelle, *Les Apologues de Guillaume Tardif et les Facetiae morales de Laurent Valla*, Genève-Paris, Slatkine, 1986. Finalement, on voit mal comment cet avertissement (*Vide ne hoc tuo compendio... etc.*) pourrait s'appliquer à Bertoul !

5. *Necessario* : Le contexte, semble-t-il, demanderait que nous traduisions par « familièrement » ou « amicalement » (plutôt que « nécessairement », « par nécessité »).

6. Passage inspiré de Cic., *Fam.* 2, 16, 7 (*Hoc aspersi, ut scires me tamen in stomacho solere ridere*). L'adverbe « quandoquidem » (= « tantummodo » ?) paraît mal placé dans ce contexte, mais nous avons fini par comprendre que l'auteur annonce de cette façon l'emprunt discret d'un passage cicéronien connu de ses lecteurs. Maciot aurait sûrement pu mieux faire ici.

7. *Quapropter...Vale foelix* : Cette formule de clôture et une partie de la salutation sont empruntées à la lettre-dédicace du *Rhetor gloriosus* : « Tue tamen erit humanitatis huic nostre garrulitati clementius ignoscere, tuique Balbi nonnunquam (quum vide licet per ocium licebit) familiaris meminisse. Vale felix » (éd. J. Higman, f. a_{iiii}^r; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 283).

*
* *

Ep. 4

À François Perot

Germain Maciot salue en François Perot un homme dévoué à l'étude des bonnes lettres. De tous ses précepteurs, Perot a fait preuve d'une fidélité des plus durable. Tous admirent son éloquence, sa gravité, sa sagesse, et il est aussi savant dans les arts que dans l'Écriture Sacrée. Maciot ressent bien l'insuffisance de ses digressions, mais il juge quand même à propos de lui dédier ce petit travail d'une nuit, car (dit-il) rien n'est parfait dans les inventions des hommes. Pour commencer l'éloge de son maître, Maciot évoque d'abord son illustre naissance. Est-il homme parmi les éloquents d'Espagne aujourd'hui dont le patronyme surpasse, en gloire ou en ancienneté, celui de Perot ? À son avis, pas un seul. De plus, Perot illumine comme un astre brillant le faible esprit de son disciple. Pour ces raisons, Maciot remercie les dieux immortels d'avoir mérité l'étroite amitié d'un homme que tous aiment, respectent et honorent. Le jour prend fin, et après une dernière exhortation à la vertu, Maciot « sonne la retraite ». La salutation finale est suivie de nouvelles excuses pour une lettre sans grâce. BN Paris, ms. 8659, f. 10r^o - 12v^o.

1 Germanus Maciotus Francisco Perotto¹ viro bonarum litterarum studiosissimo Salutem P. Dicit.

2 Et quoniam² nostros inter preceptores virtutis floribus ornatos³ te solidissime fidei splendore decoratum memorie proditum est, merito animus noster inclinatus est ad eum tibi favorem omnibus tuis in optatis exhibendum.⁴ **3** Consodales enim memini dicere eleganti scientia ornatos te usque adeo in studiis philosophie doctissimum, ut tuam eloquentiam, gravitatem, sapientiam denique omnem, nemo sit, quin non amando demiretur.⁵ **4** Quapropter intelligere nequimus, qua fronte tantum virum non artium modo, verum etiam sacrarum litterarum expertissimum, his nostris ambagibus convenire debeamus. **5** Tue tamen humanitati semper confisus, hanc nostram lucubratiunculam tibi dedicandam curavimus, illud existimantes, in humanis inventionibus nihil esse perfectum.⁶

6 Quamobrem, si de prestantia generis quicquam narrare volumus, quis est hodie inter facundos Hyspanie, qui vel venustate maiorum vel parentum gloria tuo nomine clarior videri possit? **7** Quin vero nobis si ex omnibus unus exoptandus esset, quem tecum conferre possemus, non haberemus. **8** Nam (ut profecto omnium mortalium est iudicium) tamquam fulgentissimum sydus inter nostre imbecillitatis tenebras summopere elucescis. **9** Quamobrem me hercule opinor hoc nobis a diis immortalibus potissimum prestari, ut quem omnes amant, venerantur atque observant, necessitudinem acquisiverim,⁷ qua in re tam diis immortalibus quam etiam tibi ipsi viro excellentissimo, qui nobis non mediocres tulisti suppecias, perpetuam nos non ignoramus gratiam debituros. **10** Quin vero si de virtute animi verba facere licebit, profecto tua virtus adeo in memoria hominum atque sermone quotidie versatur, ut quanta sit laudibus sempiternis afficienda, nec monumentis quidem litterarum mandare possumus.⁸ **11** Ea igitur occasione existimavi summam te assecuturum gloriam, si ad virtutem totis (ut facis) viribus incumbas, si etenim sola ex virtute laus vera proficiscitur.⁹ **12** Omnes equidem tanto laudis studio trahimur, ut etiam optimus quisque maxime cupiditate incendatur.¹⁰ Sed quoniam prope iam dies inclinata est, canendum receptui¹¹ videtur.

13 Vale. **14** Hec nostris censuimus mandanda litteris, quamvis illepide. Finis epistole.¹²

2 exhibendum, corrigé par le scribe — 5 in humanis...perfectum, souligné — 6 quis est...possit, souligné — 9 suppecias, i.e. suppetias — 10 Quin...possumus, souligné ; si de virtute...licebit, souligné — 12 Omnes...incendatur, souligné.

1. François Perot, maître ès-arts et bachelier en théologie, se présente à la collation de l'évêque et de tout le chapitre de l'église du Mans le 2 mars 1496. Il se présente une seconde fois le 1^{er} mars 1497 (Sorbonne, Arch. Reg. 59, f. 130^v ; et Reg. 60, f. 19^r). Serait-il par hasard apparenté à Pierre Perrot, docteur en médecine de l'Université de Paris et collègue de Jean Bertoul ? Plus loin dans sa lettre, quand il loue la noblesse et les ancêtres de Perot, Maciot semble laisser entendre que son ami serait pourtant d'origine espagnole : « ... quis est hodie inter facundos Hispanie, qui vel venustate maiorum vel parentum gloria tuo nomine clarior videri possit ? ».

2. *Et quoniam...* : Ce début de lettre, qui nous paraît abrupt, doit représenter sans doute une suite logique et ininterrompue de la salutation (i.e. « Germanus Maciotus...salutem p. dicit, et quoniam... »).

3. Maciot aura glané cette expression « cicéronienne » dans le manuel de Francesco Negri qui, dans la seizième règle du livre III concernant les titres à employer dans une lettre, recommande à ses lecteurs de saluer de la manière suivante les maîtres d'école : « Scolasticum quemque de virtute benemeritum, litterarie discipline dicatum, utriusque virtutis floribus ornatum, litterarum haud expertem, bonarum artium studiosissimum, eruditum, doctum studiisque decus humani dicemus » (f. e_{iii}^r). Cf. aussi Liv. I, f. b_i^v et d_v^r où cette épithète fait son apparition dans des lettres-modèles.

4. Membre de phrase tiré d'une lettre (sans doute fictive ou remaniée) de Giovanni Galeazzo Maria Sforza, duc de Milan, adressée à l'abbé Francesco Veturi, (Francesco Veturio abbati Leonensi) : « ...ut merito animus noster iam inclinatus sit ad eum tibi favorem in omnibus rebus et optatis tuis exhibendum » (*Epistole Francisci Nigri*, f. d_{vi}^v). Dans notre édition du manuel (éd. P. Levet), le mot « existimamus » se trouve immédiatement sous « exhibendum », ce qui peut expliquer l'erreur de l'étudiant écrivant d'abord « exhibendum », qu'il corrige aussitôt en « exhibendum ».

5. *Nemo sit, quin non amando demiretur* : « ...il n'y aurait personne qui ne les admire affectueusement ». Emploi correct, sinon adroit, du gérondif « amando ».

6. Cf. Cic. *Brut.* 71,2 (« Nihil est enim simul et inventum et perfectum »).

7. *Nam...acquisiverim* : Extrait d'une lettre-modèle de F. Negri : « Tot et tante sunt virtutes tue, Marce Tullii, que passim clarissima omnium voce predicantur, ut omnium iudicio tanquam fulgentissimum sidus inter nostre imbecillitatis tenebras mirabiliter elucescas... cupio tamen hoc mihi a diis immortalibus potissimum praestari, ut quem omnes amant, colunt, admirantur, illius ego talem benivolentiam acquiram... » (*Epistole Francisci Nigri*, éd. P. Levet, f. b_i^r-v^o).

8. Si Maciot avoue que les bienfaits qu'il a reçus dépassent ses moyens de les repayer, il ne fait que suivre un autre des préceptes enseignés dans le manuel de F. Negri, notamment là où l'auteur discute les lettres de remerciement (« eucharisticum genus ») : « In secunda vero [epistole parte] benivolentiam similiter constituemus, a persona nostra declarantes, quod vires nostre non sint sufficientes ad correspondendum humanitati eius viri, ad quem scribere intendimus, cum ipsa superet omnem modum dicendi sive scribendi » (*Epistole*, éd. P. Levet, f. a_{viii}^r). — L'expression « monumentis litterarum mandare » pourrait bien nous paraître ampoulée dans la lettre de cet étudiant, et pourtant elle appartient au genre de formules, justement, que les écoliers apprennent avec tant d'application pour éviter les platitudes d'une prose négligée.

9. La même sentence fut prononcée par le juge Coardus (Pierre de Courthardy) dans le *Rhetor gloriosus* : « Ex sola virtute laus vera proficiscitur » (éd. J. Higman, f. a_{vii}^r ; cf. *Opera poetica*, t. 1, Vindobonae, 1791, p. 291). Maciot, qui s'attache aux recommandations de F. Negri, change légèrement l'ordre des mots (« sola ex virtute ») de manière à séparer dans la phrase le substantif et l'adjectif qui le modifie. Cf. *Epistole*, éd. P. Levet, liv. II, règle 4, f. d_{viii}^v. La sentence, que nous devons finalement attribuer à Balbi, n'est pas sans rappeler Cic. *De orat.* 2,343 (« Virtus autem, quae est per se ipsa laudabilis et sine qua nihil laudari potest... ») ou *Tusc.* 5,48 (13) (« ...nec quicquam sine virtute laudabile... »).

10. Tardivus, dans le *Rhetor gloriosus* argumente de la manière suivante : « Omnes studio laudis trahimur, et optimus quisque maxime fame cupiditate incenditur » (éd. J. Higman, f. b_{iiii}^v ; cf. *Opera poetica*, t. 1, p. 306). On comprend qu'il cite, plus ou moins fidèlement, Cic. *Arch.* 16.

11. *Receptui canere* : sonner la retraite (cf. César, *G.* 7,47). Prétenter le déclin du jour pour mettre fin à une composition ou clore une discussion est un topos littéraire relativement commun, mais Maciot l'aura probablement remarqué dans le *Rhetor gloriosus* de Balbi, à cause d'un calembour qui y est fait. Pour abrégé son discours, Carolus dit : « Sed hec satis. Iam est tempus, ut receptui canam ». Et Tardivus de répliquer : « Tempus est, ut recipias canem, apage, apage » (éd. J. Higman, f. b_{vi}^v ; cf. *Opera poetica*, t. 1, p. 312).

12. *Finis epistole* : Formule livresque.

*
* * *

Ep. 5

À Jean Chevalier

Germain Maciot salue Jean Chevalier, noté pour sa dévotion à la littérature. Puisque Chevalier évite soigneusement toute action honteuse ou malhonnête, Maciot le considère un homme de bon conseil. Il est modeste, prudent, étranger à toute avarice, et travailleur infatigable. L'éclat de ses vertus et sa probité sont si manifestes qu'il n'est plus besoin d'autre éclaircissement; d'ailleurs Maciot s'en porte garant. Quiconque lui demande un secours le trouve toujours doux et traitable, et ce qu'il aura une fois promis, il le donne librement. Ses élèves l'entourent d'un amour fraternel, contents d'avoir un précepteur de sa qualité qui, par sa splendeur, pourra non seulement illustrer leur amitié, mais aussi leur profiter grandement. Enfin, Maciot demande instamment à Chevalier de le prendre sous sa protection, et lui assure que ses bienfaits ne passeront pas inaperçus. BN Paris, ms. 8659, f. 12^v - 15^r.

1 Germanus Maciotus Iohanni Militis ¹ in litterarum cultu non ignobili Salutem P.D.

2 Quia semper animadverti studiose te operam dare, ut ne quid turpe aut inhonestum ageres, propterea non sum veritus te in consiliis administrandis optima fide ac religione insignitum iudicare, 3 quandoquidem te et modestum hominem cognoscimus et prudentem, a cupiditate omni remotissimum, magni laboris summeque industrie, 4 quoniam — ut nonnullis est notissimum — his tuis perpulcris facinoribus ² adscribitur te rem immensa gloria dignam gessisse, ut scilicet tam dulcis tua virtutis imitatio affuerit, in quam adeo attente oculos infixisti ut tecum expostulandi locus videretur, ni noster animus virtutem nobis circa difficile versari visus esset innuere. ³ 5 Qualibus enim fulgeas virtutibus, quaque morum probitate inter ceteros preradies, ita in promptu est, ut elucidacione ⁴ non egeat, quibus etenim virtutibus habes opinionis mee testimonium. 6 Quapropter, id verum syncerum sit necne, pro tua singulari prudentia facilius iudicabis. 7 Te videlicet hominem summa probitate, humanitate, observanciaque cognoscimus, ut quotienscumque tuum presidium quis expetit, ita te mitem ac tractabilem semper esse cognoscit, ut medius fidius quicquid fueris pollicitus, tua semper liberalitate prestiteris.

8 Tua enim incomparabilis virtus morumque similitudo effecit, ut omnes te haud secus ac fratrem amore prosequantur, cum presertim illis non parum decoris et ornamenti potes adiungere, quibus tantum liceat habere preceptorem, qui et suo splendore hanc non solum amicitiam illustrare possit, verum illis maximo sit futurus emolumento. ⁵

9 Cum igitur — vir illustrissime — te tantis usque adeo scientiis perpolitum (que in plurimorum et doctissimorum virorum contubernio clarissima omnium voce predicantur) cognoscimus, quem tibi preferam, habeo profecto neminem. ⁶ 10 Quapropter maximum erga te amoris indicium me plurimum adhortatur, ut me tibi omnibus in rebus morigerum esse fatear. 11 Si ergo *pristinam* in amicos defendendos (quod facis, ut opinor) benivolenciam retines, te rogo atque deprecor, ut me tua virtute suscipias defendendum. 12 Quod si effeceris, hoc tibi persuadeas velim, ut quecumque in me benemerita declaraveris, omnis nostra complectetur posteritas.

13 Vale, facque omnibus viribus communi saluti inservias.

2 animadverti, *le premier d se trouve biffé* — 4 ni...innuere, *syntaxe alambiquée* (voir n. 3). — 7 quicquid (*nous remplaçons quid, ms.*) — 8 ornamenti adiuveris, *avec adiuveris biffé*; maximo...emolumento, *souligné*.

1. L'identification de ce Jean Chevalier (*en latin*, Johannes Militis) nous pose certaines difficultés, car, comme l'indique J. K. Farge dans une notice qu'il consacre au théologien de ce nom (*Biographical Register of Doctors*, Toronto, 1980, p. 86), il est difficile de savoir si l'ensemble des références historiques dont nous disposons aujourd'hui font toutes allusion au même individu. Il pourrait y avoir eu, en effet, plus d'un Jean Chevalier à Paris à la fin du XV^e siècle. Le 24 septembre 1490, un « Johannes quidam Militis », maître ès-arts originaire de Bayeux en Normandie, sera reçu bachelier en droit canon et obtiendra sa licence le 11 avril 1498. Mais avant cette dernière date, le 2 mars 1498, une autre mention est faite d'un « Johannes Militis », bachelier en théologie et droit canon, qui se présente à la collation des évêques, décanats et chapitres de Poitiers et de Chartres. Le théologien, celui que Farge identifie, devient encore associé du collège de Sorbonne en 1494, gardien de la bibliothèque en 1495, puis prieur du collège en 1500. Il sera également principal du Collège de Chenac vers 1512 et paraît avoir vécu au moins jusqu'en 1517. En dehors de la notice de Farge (citée), voir M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret*, t. 3, 1913, p. 281, 467, 480 ; Astricus L. Gabriel et Gray C. Boyce, *Auctarium chartularii universitatis Parisiensis*, vol. 6, Paris, 1963, col. 631-632, n. 5.

2. Cf. Ep. 3,5 et la note 3 qui accompagne le texte.

3. *Ni noster animus virtutem nobis circa difficile versari visus esset innuere* : La syntaxe alambiquée de cette fin de phrase la rend obscure, mais il nous semble pouvoir comprendre à peu près ceci : « ...ton émulation de la vertu (*tua virtutis imitatio*), une vertu à laquelle tu aspires avec tant de zèle qu'il semblerait falloir t'en faire reproche, serait évidemment très agréable si notre esprit ne nous déclarait (*ni noster animus nobis visus esset innuere*) qu'il est difficile de la pratiquer (*difficile [esse] circa virtutem versari*) ». Maciot aurait pu mieux faire ici.

4. *Elucidacio* ou *elucidatio* n'est pas attestée dans les dictionnaires de latin classique, mais la formation de ce substantif à partir du verbe « elucido » (latin ecclésiastique) nous paraît tout à fait acceptable. L'expression, assez rare, figure notamment dans le titre d'un Commentaire de Saint Bonaventure publié en 1491 (*Elucidatio in primum librum sententiarum*, Bibliothèque Mazarine, Inc. 644) et se trouve répertoriée dans le *Lexicon Latinitatis Nederlandicae medii aevii*, vol. 3, fasc. 22, Leyde, 1984, p. 1696-1697 (E142-143). Selon Jean Altensteig de Mindelheim, auteur de l'*Opus pro conficiendis epistolis*, le verbe « elucidare » n'appartient pas au vocabulaire des rhéteurs classiques et doit donc figurer au nombre des expressions barbares (éd. 1512, f. LXXXII^vo).

5. *illis...emolumento* : Maciot prend son inspiration dans une lettre fictive de Cicéron, incluse dans le manuel de F. Negri : « Michi autem non parum decoris et ornamentum adiunxisti, cui tali stemmate decoratum liceat amicum habere, qui et suo splendore hanc non solum amicitiam illustrare possit, verum ei maximo sit futurus emolumento » (éd. P. Levet, f. b_{viii}^ro).

6. *Quem tibi preferam, habeo profecto neminem* : Cette expression est empruntée à une lettre de Titius à Archadius, dans *Epistole Francisci Nigri*, f. a_{vi}^o. Maciot applique ici une des premières règles de stylistique latine que propose l'auteur du manuel : « Commendabitur quoque oratio, quae dictionem habeat universalem negativam in fine, ut *Quem te magis diligam habeo neminem* » (*Grammatica brevis*, 1480, f. S_{iiii}^ro ; règle reprise et amplifiée dans *Epistole*, lib. II, éd. P. Levet, f. d_{viii}^ro).

*

* *

Ep. 6

À Guillaume Castel

Fortunés sont tous ceux qu'Apollon a honorés de ses dons, et Maciot ressent à leur égard une reconnaissance profonde. Il n'y a plus aucun empereur, aucun roi, capitaine ou prince qui aujourd'hui ne réclame pas la sagesse. Castel, quant à lui, s'est fait un nom peu médiocre dans la rhétorique et la poésie. Son style est si érudit et délicat, que l'homme passerait (selon Maciot) pour une autre Pallas surgie du crâne de Jupiter ; il pourrait, par la douce mélodie de sa parole, séduire l'ensemble des mortels. Est-ce croyable ? Pour s'en persuader, il suffirait de voir l'exemple de ses épîtres, car dans cette excellente science Castel obtient facilement le rythme d'un discours public, comme s'il fût par nature destiné à ce seul genre. Bref, tous le considèrent, et à juste titre, digne de porter une couronne de laurier. Ayant un rythme si bien adapté à chanter les guerres, on l'appelle avec raison le portrait même de Virgile. Quand il parle, on croirait entendre les Muses parler latin. Pour les services qu'il a reçus de lui, Maciot lui garde une telle dette qu'il ne peut guère assez l'en remercier. Mais que faire ? S'il s'en abstient, il sera coupable d'ingratitude ; s'il s'efforce de le remercier, il risque de subir de nouveaux bienfaits. Pour l'instant les moyens lui font défaut, mais il espère le lui rendre un jour. En attendant, il lui reste éternellement dévoué. Quant aux autres qualités de son maître qu'il a omis de mentionner, c'est qu'il préfère les taire que de n'en pas dire assez. B.N. Paris, ms. 8659, f. 15^v-18^v.

1 Germanus Maciotus Guielmo Castello ¹ preceptoris suo, viro nostra tempestate in studiis doctrinarum egregio, Salutem P. Dicit. Ad magistrum suum.

2 Fortunatissimos esse, mi Guielme, quos suis Grineus Apollo² donavit muneribus, inficias ire quis audeat? Hos enim felices usque adeo cognoscimus, ut, quin illis maximas sim habiturus gratias, efficere non possim. 3 Nullus enim superest aut imperator, rex, dux aut princeps, aut cuiuscunque generis existat, quin sapientia indigeat. 4 Qui ergo omnium mortalium iudicio non solum in oratoria facultate, quam ipse non vario sermone ⁴ profiteris, verum etiam in poetice artibus non mediocre tibi nomen comparasti, ⁵ sermonem tuum usque adeo nostris auribus eruditum atque delicatum habemus, ut te ipsum alteram Palladem (si credere dignum est) ex cerebro Iovis

prolapsam testemur. ⁶ **5** Habes enim sermonem mira quadam et scita suavitate, ut verborum tuorum dulci modulatu mortales omnes posses irretire. **6** Quod mentiar necne, multis precedentibus iudiciis cognoscere potuisti. Tuis presertim in epistolis, quod in hac tam eminenti scientia facile orationis cursum obtineas, ⁷ sicuti ex natura ad hanc solam eloquentiam factus, ipse videaris. **7** Quas ob res mea sententia horum verborum claritudine et venustate te ceteris antestare arbitror, quo omnes moderatione quadam⁸ ad laureolam feliciter gerendam non iniuria te aptissimum esse profitentur.

8 Quid queris? Habes carmen canendis bellis quam aptissimum, qui Mantuanum⁹ ipsum adeo facunde representas, adeo prudenter emularis, ut a celeberrimis mortalibus haud immerito Virgilii exemplar cognomineris. **9** Omnes ideo nostri temporis consodales, quod te ipsum loqui arbitrantur, usque adeo composite dictum fatentur, tanquam Musas ipsas Latine loqui audirent. ¹⁰ Quare, ut sempiterno tibi sit honori iste magistratus, ¹¹ vehementer exopto. **10** Cum¹² etenim tuorum in me officiorum magnificenciam atque liberalitatem considero, tantam profecto sum tibi relaturus gratiam, ut revera exigue ingenioli mei vires vel litterarum monumentis facile consequi nequeant. Quare, quid nobis potissimum faciendum sit, funditus ignoro. **11** Quin vero, si a tantis gratiarum actionibus discedam, ingratiitudinis vicium nobis maxime erit ascribendum; si vero gratias agere tentavero, nostre profecto gratie non minori tuo fortassis beneficio succedant. **12** Quapropter, ut saltem nostrum est officium, ingenue profitebor nullas mihi pro tantis in me beneficiis immortales restare gratias. **13** Nihilominus tamen dabo operam, ut, si quando lege licebit agi,¹³ paria si possim faciemus. Sin autem negatur facultas, saltem (ut ferant vires) veluti discipuli officium immortales et agimus et habemus gratias,¹⁴ tibi que summopere polliceor me nunquam laboribus aut vigiliis debere parcere, sed potius meam servitutem velim tibi perpetuo esse dicendam.

14 Omitto dedita opera plurima in te veluti quedam splendentia, et quidem maxime relucentia, que revera difficilia dictu videntur, ut tacere longe malim quam pauca dicere.¹⁵ **15** Quamobrem — probatissime rerum maximarum interpret ac dignissime factorum illustrium censor — nunc temporis maturitas nobis innuere videtur, ut calcem nostre epistole adimponam. **16** Vale, et si qua in re nostra tibi opera opus sit, me utere arbitrato tuo. **17** Vale foelix nimium.

1 ad magistrum suum, *ajouté après coup (écriture stylisée)* — 2 Fortunatissimos...inficias, *souligné (inficias, i.e. infitias)* — 3 Dicterium, *annotation marginale (2^e main ?)* — 4 ut te ipsum...testemur, *souligné* ; Poeticum hoc, *annotation marginale (2^e main ?)* — 9 fatentur, *ajouté entre les lignes* — 10 ut revera...nequcant, *souligné* — 11 vicium, *i.e. vitium* — 13 quamdo, *ms. ; discipuli, remplace consanguinei (barré dans le texte)* — 14 ut tacere...dicere, *souligné*.

1. Guillaume Castel, né à Tours en 1468, était fils du médecin royal Chrétien Castel. Ayant d'abord appris ses rudiments de grammaire latine à Tours, il vint ensuite à Paris pour faire des études plus poussées. Il devient boursier au collège de Navarre (comme son demi-frère maternel Jean Langlois avant lui), se consacre à l'étude des lettres, puis à celle de la théologie. Sous le rectorat de Bernard Roillet, il enseigne les humanités aux jeunes collégiens de Bourgogne et sera élu, en 1496, procureur de la Nation de France (Sorbonne, Arch. Reg. 59, f. 110^r). Bachelier en théologie dès le mois de mars 1497 (*ibid.*, Reg. 60, f. 18^r, 38^r), Castel obtient sa licence le 14 février 1502 (BN Paris, ms. lat. 12850, f. 95^r) et sa maîtrise le 31 mai suivant. En dehors d'un bénéfice qu'il est dit avoir au diocèse d'Albi, il fut fait encore archidiacre et chanoine de l'église Saint-Gatien de Tours dès environ 1510. En 1514, Castel fut mêlé à l'affaire Reuchlin qui divisa la Faculté de Théologie en deux factions ; selon Jacques Lefèvre d'Étaples, ami et collaborateur de Castel, celui-ci appartenait au nombre des théologiens favorables à Reuchlin. Castel doit surtout sa réputation de poète aux recueils d'élégies qu'il avait publiés dans les années 1490. Le premier, qu'il faudrait dater de 1492, annonce sur sa page de titre *In hoc opusculo continentur duae elegie Guielmi Castellii, Turonensis, cum quibusdam (sic) eius carminibus* (BN Paris, p. Z. 173), mais contient, outre les deux élégies et autres menues pièces, des lettres que l'auteur adresse à son précepteur Louis Pinelle, à Bernard Roillet, alors principal du collège de Bourgogne, et à Nicolas Hory, théologien de Reims. Ensuite, il publie à Poitiers, probablement en 1505, un volume intitulé *Guielmi Castellii, seu mavis Castalii, Turonensis, elegie, unacum sibyllino carmine, eglola, epigrammatibus ac plerisque aliis versibus insertis*, précédé d'une brève *Vita* de l'auteur par Antoine Fumée (BN Paris Rés. p. Yc. 1596). Ce dernier volume fut réimprimé à Paris, dans les ateliers de Josse Bade, à la fin de 1506 (BN Paris, Rés. m. Yc. 765). Parmi les dédicataires de ce volume se trouvent François Tavel, Bernard Roillet, Claude Pinot, avocat du roi à Melun, Joannes Anglus (Langlois ?) et son élève Germain Maciot (liste complète dans Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens*, t. 2, Paris, 1913, p. 41-42). On compte aussi parmi ses élèves Alain de Varènes (*De amore dialogus I*, Paris, Herni Estienne, s.d., f. 144^v sqq.) et Jean de Pins (Bibl. Munic. de Nîmes, Ms. 215, p. 41). Castel mourut en 1520. Sur la vie de Guillaume Castel, voir la *Vita G. Castellii* d'Antoine Fumée (déjà citée) ; Jean de Trithème, *De scriptoribus ecclesiasticis*, Paris, 16 oct., 1512, f. CCXVI^v-CCVII^r ; Jean Launoy, *Regii Navarrae gymnasii Parisiensis historia*, t. 2, Paris, 1677, p. 645-646 (cite Trithème *in extenso*) ; J.-L. Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. 4, 1828, p. 105-106 ; Augustin Renaudet, *Préréforme et humanisme*, Paris, 1916, p. 416, 518, 647 sqq. (et *passim*) ; P. A. Ford, *The College of Burgundy*, 1964, p. 100, 103-106 ; Eugene Rice, Jr., *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples*, New York, 1976, p. 146 ; J. K. Farge, *Biographical Register of Paris Doctors*, Toronto, 1980, n° 80, p. 72-73, et du même auteur, *Orthodoxy and Reform*, 1985, p. 14, 117.

2. Cf. Verg., *Aen.* 4, 345.

3. *Nullus...indigeat* : Cette tentative de *sententia* laisse, à notre avis, un peu à désirer. Maciot aurait pu l'introduire autrement avec plus de bonheur. Il se peut, en effet, que le jeune homme reprenne et confonde ici deux passages qu'il a trouvés dignes de

son attention dans le *Rhetor gloriosus*. Dans le premier (où il s'agit d'une question rhétorique), le juge Pierre Coardus demande avec emphase à ses interlocuteurs : « Quenam est tam stabilis civitas, tam solida ac firma regio, que non stultitia atque temeritate gubernantium funditus possit everti ? » L'idée n'est en tout cas pas bien éloignée de ce que Maciot s'efforce de dire ci-dessus. Ensuite, quelques pages plus loin, et dans un autre contexte déjà, Coardus opinera de plus que les imbéciles se prennent trop souvent pour des savants. Sa syntaxe et son vocabulaire ressemblent vaguement à ce que nous observons chez Maciot : « Ita porro natura comparatum est. Nemo est tam stultus, tam omni prudentia vacuus, qui sapientiam sibi deesse putet » (éd. Johannes Higman, f. a_v^v et b_{iii}^v-b_v^r ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 287 et 307). Dans ce cas et dans des cas semblables, il est très difficile de mesurer au juste l'influence de Balbi sur le style et la pensée de Maciot.

4. *Non vario sermone* : i.e. à l'unanimité, sans contredit. Cette expression cicéronienne (cf. Cic. *Fam.* 2,5,1), parce qu'elle est ici tronquée, a de quoi dérouter le lecteur. Maciot l'a de nouveau empruntée au manuel de Francesco Negri (*Epistole*, éd. P. Levet, f. d_{vi}^v et b_{viii}^r). Sur cette expression et le passage suivant inspiré du manuel, voir l'extrait d'une lettre de Giovanni Galeazzo Sforza, que nous reproduisons plus loin (Ep. 7 n. 4).

5. Passage tiré d'une lettre fictive de F. Negri à Titius, pour demander l'envoi d'un exemplaire du *Digeste* de Justinien : « Vidi... hacque de causa non mediocre tibi apud omnes nomen comparasse » (*Epistole*, éd. P. Levet, f. a_v^v).

6. Inspiration « cicéronienne », d'après *Epistole F. Nigri*, éd. P. Levet, f. b_{vii}^v : « ...ut videre facile videar iterum Palladem ex cerebro Iovis natam in hanc urbem descendisse ». À cet endroit, un lecteur (ou peut-être Maciot lui-même ?) note en marge du cahier qu'il s'agit d'une métaphore poétique.

7. *Orationis cursum obtinere* : avoir le rythme d'un discours. Conformément à la tradition du « dictamen » médiéval, l'enseignement humaniste continue à placer la lettre sous le signe de la rhétorique oratoire.

8. *Moderatione quadam* : Locution un peu obscure dans ce contexte ! À notre avis, l'auteur eût mieux fait de mettre à sa place une expression adverbiale comme *nec immodeste* ou *nec immodice* (« sans rien exagérer »). C'est en tout cas ainsi que nous l'interprétons ici.

9. C'est ainsi qu'on appelait Virgile, qui était originaire de la cité de Mantoue.

10. Le rhéteur glorieux de Balbi se vante de posséder le même don : « Cum loquor, Musas ipsas Latine loqui credunt » (éd. Johannes Higman, f. b_{iii}^v ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 306). Or Maciot ne semble pas ressentir assez l'ironie de cette arrogance ; dans sa bouche, la même tournure prend les allures d'une basse flagornerie. À notre sens moderne, elle ne serait guère de mise dans un texte sérieux.

11. *Iste magistratus* : Il s'agit ici de sa charge professorale, car plus loin dans cette lettre, Maciot y oppose son propre devoir dans l'expression « discipuli officium ».

12. Tout le reste de ce paragraphe puise dans une lettre de F. Negri qui enseigne la bonne façon de remercier quelqu'un d'un cadeau (*epistola eucharistica pro munere*, dans *Epistole*, éd. P. Levet, f. a_{viii}^r-v^o). Voir le texte de cette lettre, cité dans notre *Introd.*, p. 204.

13. *Lege agi* : accomplir son devoir (il s'agit ici d'une obligation morale).

14. *Sin autem... gratias* : même protestation de gratitude dans Ep. 2,2.

15. *Ut tacere longe malim quam pauca dicere*. Cette expression étrange lui vient sûrement du *Rhetor gloriosus*, notamment d'un passage où Carolus Phernandus décrit à son interlocuteur le caractère du grammairien Guillaume Tardif et la nature de sa querelle avec Girolamo Balbi : « Vetus ille rhetor, Tardivus (de cuius vita et moribus consultius est tacere quam pauca loqui) nuper Balbi libellos, nec sale vacuos neque

lepore, ad pauca prospiciens, corripere, vel (ut rectius loquar) corrumpere tentavit » (éd. Johannes Hignan, f. a_v, v^m ; cf. *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 289). Peu après ces propos, Tardif fera son entrée en scène, et le lecteur saura déjà que cet homme joue le rôle d'un pédant vétilleux. Nous notons en passant l'importance du contexte pour l'interprétation — positive ou péjorative — d'une telle expression : on dirait que Maciot, à titre d'exercice, cherche à en transformer le sens. Cf. plus loin l'emploi d'une expression comparable dans son *De nobilitate contentione*, p. 248.

*
* *

Ep. 7

À Jehan de Lapite

Germain Maciot salue Jehan de Lapite, illustre sénateur. De même qu'il faut punir et stigmatiser tous ceux qui s'abandonnent aux vices et aux crimes, de même convient-il d'honorer ceux qui se parent d'excellentes vertus. Pour cette raison, Maciot prit plaisir à entendre évoquer, ces jours-ci, les rares vertus de son correspondant. Son incroyable éloquence est manifeste, son humanité et sa bienveillance le font aimer même de ceux qu'il n'a jamais vus de face. Maciot se félicite donc d'avoir pu entrer dans ses bonnes grâces. Pour sa vertu plus douce que le nectar, plus précieuse que tout or et toute gemme, les mortels de ce siècle le considèrent comme un dieu tombé du ciel. Il a déjà obtenu la première place parmi les sénateurs, et Maciot implore la Fortune de le garder prospère et heureux, et de favoriser sa carrière dans les hautes sphères du gouvernement. Pour clore, Maciot lui demande d'accepter ce cadeau comme un gage de son profond amour, le priant de considérer plutôt son intention que la chose en elle-même. BN Paris, ms. 8659, f. 19^r - 22^r.

1 Germanus Maciotus Iohannem Lapitam ¹ senatorem egregium virumque nostra tempestate prestantissimum iubet salvare.

2 Sicuti dignum et laudabile non iniuria censetur, ut qui viciis ac sceleribus sepe numero incumbunt, illos principum non tantum vindicta castiget, sed maximo etiam vituperio ² afficiantur, pari equadem ratione iustum et honestum censemus, ut virtutis floribus ornatos ³ non minimis solum beneficiis cumulemus, verum benignissimo favore et summo laudum preconio prosequamur. **3** Quapropter eximie tue

virtutes, que non vario sermone predicantur, usque adeo diebus istis ad aures nostras gratissime advolarunt,⁴ ut nihil post hominum memoriam gloriosius, nihilve gratius hoc opportunissimo tempore visum est usu venire. [4] Incredibilis etiam illa facundia tua, que in omnium oculis magnopere elucescit,⁵ te ipsum usque adeo summis in honoribus sublevavit, ut medius fidius nulla mihi tecum conveniendi opportunitas extitisse videretur, nisi te omnium humanissimum omniumque benignissimum esse perspicerem, ut eos etiam, quos nunquam videris, non cesses in dies singulos tua tibi beneficentia devincere.⁶ 5 Immortales igitur altissimo habemus gratias, quod tam secundos nostros eventus sua prolixa beneficaque natura effecerit, qui me in tanti viri gratiam benivolentiamque insinuarit.

6 Sed ne nostra intercapedine animus relanguescat, ad instituta pergamus.⁷ 7 *Insignia etenim virtutis multi etiam sine virtute sunt assecuti.*⁸ Si quidem, ut est Aristotelis sententia, 8 *honor nihil aliud quam premium virtutis,*⁹ 9 tua idcirco ubertas atque sapientia virtutis, qua te mirifice exumdare intelligo, imperpetuum vigeat, laudetur, observetur, commemoretur. 10 Tuam quippe huius seculi mortales omni nectare suaviorem, omni auro gemmaque preciosiorem putarunt, ac te ipsum veluti deum quendam e celo demissum apud se retinuerunt. 11 Quamobrem celesti igitur arbitror auspicio esse confectum, ut nostros inter senatores tu principatum obtineas. Quod me hercule minime mirum videri debet: nihil edepol tam arduum tamque difficile, quin libentissima fronte brevibus rationibus latissime aperias. 12 Divam igitur fortunam obsecrare obtestarique non dubito, ut te toto temporis curriculo faustum felicemque conservet (cuius arbitrio, ut fert antiquariorum sententia,¹⁰ omnia gubernantur), teque ipsum ad altiora dignioraque, ut meritis es, provehat, qui tibi ac tuis gloriam immortalem compares et reipublice honestus gubernator evadas, quam cum diu felicissime gubernaveris, in eius tandem brachiis faustissime quiescas.¹¹

13 Ego autem quidquid egi, eo ductus feci consilio, ut rem tibi facerem pergratam. 14 Tu vero, ut es humanitate singulari, animum meum potius quam rem ipsam considerabis. 15 Suscipe igitur munusculum mei certe summi erga te amoris atque observancie. 16 Vale foelix et rationibus uniuscuiusque recte consuletur, nosque paulisper diligas.

17 Hec tui Germani monumenta.¹² 18 Vale quantum voles.

2 vicis, i.e. vitis — 4 facundia, ms. ; singulos, ajouté dans l'interligne — 5 benivolentiamque insinuarit, souligné — 6 nostra intercapedine...pergamus, souligné — 7-8 Insignia...virtutis, muni d'une accolade ; etenim, ms. — 9 exumdare, i.e. exundare — 12 cuius arbitrio...gubernantur, souligné.

1. Jehan de Lapite (de La Pitte, La Pite ; en latin, Johannes Lapita), magistrat parisien, fut reçu clerc en la Chambre des Comptes de Paris le 4 novembre 1469. Il exerce ses fonctions jusqu'au 13 février 1486, puis obtient du Roi l'autorisation de garder à vie les privilèges de sa charge. Selon la mention d'un procès d'héritage conservée aux registres du Châtelet (Coll. Clairambault, vol. 764, p. 300), il paraît que ce magistrat fut aussi beau-frère d'un dénommé Jehan Maciot. Lapite serait-il par hasard l'oncle maternel de Germain Maciot ? On ne peut que le supposer sans preuve. Le 7 janvier 1492, à cause de « vexations, travaux et noises » que lui a faits un curé de Paris, Lapite renonce à la charge de marguillier de l'église de Saint Pol qu'il dit avoir occupée pendant près de quatorze ans. En 1499, au lendemain de l'effondrement du pont Notre-Dame, il est nommé provisoirement échevin de Paris. Il mourut le 14 août 1504. Voir H. Coustant d'Yanville, *Chambre des Comptes de Paris. Essais historiques...*, fasc. 2, Paris, 1875, p. 766, 866, 926 ; Henri Jassemmin, *La Chambre des Comptes de Paris au XV^e siècle*, Paris, 1933, p. 38 et 44 ; Paul Robiquet, *Histoire municipale de Paris*, 2^e éd., t. 1, Paris, 1904, p. 288, 293. Cf. encore Émile Campardon et Alexandre Tuetey, *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris*, Paris, 1906, n^{os} 1312 et 4297, p. 140-141, 545-546. ; M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret*, vol. 3, Paris, 1913, p. 465.

2. *Vituperium* : Substantif neutre employé par saint Jérôme et quelques auteurs chrétiens, mais inconnu des auteurs classiques (cf. A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, éd. 1954, s.v.). Son sens est essentiellement le même que celui de l'expression *vituperatio*. Nous pensons que Maciot l'aura pu conserver en mémoire, en même temps qu'il apprenait la seizième règle des *Elegantiae* de F. Negri qui la contient : « Si aliquid adiectivum... etc. » (voir Ep. 2 n. 3). Selon J. Altensteig, le mot est moins élégant que *vituperatio* ou *criminatio*, et pour cette raison il l'inclut dans ses listes de barbarismes à éviter (*Opus pro conficiendis epistolis*, éd. 1512, f. LXIX^v).

3. Cf. *supra*, Ep. 4,2.

4. *Quapropter...advolarunt* : Nouvel emprunt à une lettre attribuée par Negri au duc de Milan (lettre déjà évoquée) : « Eximie virtutes ac singulares quedam animi tui conditiones, que non obscuro nec vario sermone, sed et clarissima et una omnium voce predicantur, adeo diebus istis ad aures nostras gratissime advolarunt, ut merito animus noster iam inclinatus sit ad eum tibi favorem in omnibus rebus et optatis tuis exhibendum » (*Epistole*, éd. P. Levet, f. d_v^v). Cf. *supra* Ep. 4 n. 4 ; et 6 n. 4.

5. Extrait du manuel de F. Negri : « Incredibilis illa facundia tua, Marce Tuli, quae in omnium oculis mirifice elucescit... » (*Epistole*, éd. P. Levet, f. a_v^r).

6. *Nisi te...devincere* : Ainsi commence la première lettre-modèle du manuel de F. Negri (il s'agit d'une lettre de recommandation) : « Non auderem... scribere... nisi te omnium humanissimum omniumque adeo benignissimum esse perspicerem, ut eos etiam quos nunquam videris non cesses indies tua tibi beneficentia devincere » (*Epistole*, éd. P. Levet, f. a_{ii}^v). Il est cependant curieux que Maciot ait cru utile d'ajouter le mot « singulos » à son texte.

7. *Sed...ad instituta pergamus* : Cf. Cicéron, *De off.* 2,8,13.

8. Citation de Cic. *Fam.* 3,13,1 (*Insignia enim virtutis multi etiam sine virtute adsecuti sunt*).

9. *Honor nihil aliud quam premium virtutis* : Arist. *Ethica Nicomacheo* 1123b 35 : *τις ἀρετης γαρ ἕθλον ἢ τιμή* (éd. Loeb, 1926). La conjonction « si quidem » (mais si ?) qui introduit la citation est finalement peu claire ici. En dépit de nos efforts et de notre bonne volonté, nous sommes obligés de conclure que le rapport entre ce passage et le précédent, tels qu'ils se présentent maintenant, manque de logique. Maciot aurait dû faire plus attention au bon sens de son texte et y porter remède.

10. *Antiquariorum sententia* : « Selon l'avis des partisans de l'Antiquité ». Maciot, en faisant allusion à une croyance des auteurs païens de l'Antiquité, se libère de toute responsabilité pour cet avis, car un bon chrétien ne saurait prétendre, du moins non sans réserve, que l'univers (*omnia*) soit gouverné par la seule Fortune.

11. Toute cette dernière partie du paragraphe trouve son inspiration dans une lettre « cicéronienne » contenue dans le manuel de F. Negri : « Dii quoque te faustum felicemque conservent, quorum arbitrio omnia gubernantur ac ad meliora [*sic !*] semper dignioraque (ut meritis es) te provehant, ut et tibi et tuis gloriam immortalem acquiras et reipublica tandem bonus ac honestus civis evadas. Quam cum diu felicissime gubernaveris, in eius tandem sinu faustissime quiescas » (*Epistole*, éd. P. Levet, f. b^{viii}, r^v).

12. *Hec tui Germani monumenta* : Avec cette formule livresque se clôt la première section du cahier de Germain Maciot.

II. Deuxième Section : *De Nobilitate Contentio*

Un débat scolaire

On les dit souvent des êtres sans noblesse qui, faute d'avoir accompli des actes dignes de mémoire, passent leur propre vie et leurs propres coutumes sous silence. Certes les Romains, vainqueurs des Africains et des Gaulois, ont de nombreux écrivains pour chanter leur gloire, mais Maciot la trouve plutôt excessive. C'est pour l'amour de ses ancêtres, dont on a bien souvent mis en cause la noblesse, qu'il voulut mettre par écrit ce qu'il en pensait lui-même. Il offre ce petit débat, composé en peu de nuits, à l'examen des « Pères Conscrits » ci-présents. Les interlocuteurs sont le riche Cornelius et un pauvre philosophe ; leur sujet, la noblesse. Cornelius, qui vient d'une famille illustre, riche et puissante, nous paraît aussi vaniteux que ses arguments sont peu fondés. Impatient de commencer, il donne tête baissée dans le débat, soutenant hardiment que la vraie noblesse se révélerait dans la richesse et la puissance d'un individu, et dans l'éclat d'une naissance distinguée. Toute la beauté de la noblesse, proclame-t-il fièrement, brille en sa personne. Le philosophe, mieux avisé, modeste et réfléchi, détruit ces opinions par une série d'arguments qu'il emprunte aux auteurs anciens et modernes, à l'histoire, à l'enseignement des théologiens. Cornelius, dit-il, cherche à tort la vraie noblesse dans la gloire d'autrui et dans les faux biens

de la fortune qui sont, de l'avis de Platon, des vertus étrangères. À quoi sert-il de montrer les admirables portraits des ancêtres si le sien propre n'en demeure pas moins laid ? Aussi la splendeur de la noblesse repose-t-elle plus sûrement dans la conscience que dans la réputation ; elle est une qualité plutôt d'esprit que de race. Numa Pompilius, appelé l'instaurateur des mœurs et de l'antiquité des Romains, et Cicéron, enfant de parents peu connus, illustrent ce point, car ils ont tous deux acquis la gloire par leurs propres efforts. Quel exemple, en revanche, la famille de Cornelius peut-elle offrir ? Son oncle, consul de la république, se laissa corrompre par l'argent de l'ennemi. Et que dire de cet adolescent impudique, autre membre de la famille, vrai pilier des lupanars ? Faut-il appeler ceux-là nobles ? Non, car il faut acquérir la vertu et la noblesse, sa compagne, par ses propres moyens, sachant que la noblesse est incompatible avec le vice. Cornelius finit par avouer son erreur et promet, aussi longtemps qu'il vivra, de suivre le chemin de la vertu et de la noblesse. Le philosophe alors le salue en ami, car ce ne fut pas, dit-il, le faux désir de combattre mais le zèle de l'amitié qui l'ont motivé. Le spectacle fini, l'auteur Maciot demande encore pardon à l'assemblée pour le cas où, à son insu, quelque erreur se serait glissée dans son ouvrage ; il espère de même que les dieux le protégeront contre les critiques malveillants. BN Paris, ms. 8659, f. 22 v^o-32 v^o.

1 Invitat Germanus auctor maiores, ut Corneli ¹ divitis et philosophi pauperis de nobilitate contentionem attentis auribus audiant.

2 Memoriae proditum est ² sepe numero ignobilissimorum esse animorum, qui, quoniam nihil commemoratu dignum gesserunt, vitam, mores denique suos silentio pretereunt. **3** Cum etenim multis in litterarum monumentis a Romanis non solum Africanos, verum etiam Gallos devictos fuisse legerem, ipsorumque laudes ad celum usque ferri audirem, id potius blandiendi gratia aut ingenii ubertate eorum, qui scripserunt, accidere iudicabam, quam veritate rei. **4** Illorum igitur gratia, quamquam apud maiores nostros ³ sepius de nobilitate dubitatum est, nos tamen (quoniam disputatione dignissima creditur), quid potissimum auribus nostris videbitur, ⁴ litteris mandandum duximus. **5** Quamobrem, patres conscripti, ⁵ in quorum animis sapientissimis tante et tam sperate rei iudicium sedet, hanc nostram de nobilitate contentionem, his paucis noctibus lugubratam, in medium proferendam nequaquam absurdum putavimus. **6** Quare nunc tandem expergiscimini atque exurgite, ac nostre contentionis oratiunculam ⁶ advertite.

7 Interlocutores CORNELIUS locuples, PHILOSOPHUS pauper.

8 Loquitur CORNELIUS : 9 Magna mihi equidem cupido incessit, ut in hec verba subito prodiremus, in divitiis atque opibus veram nobilitatem consistere. Propterea maiorum meorum gesta eorumque opes mihi relictas facile provulgare non vereor.

PHILOSOPHUS : 10 Ergo in aliena gloria fictisque fortune bonis veram nobilitatem existimas. Nihil enim aliud est nobilitas (si memoria non excidit) quam excellentia, que digniora in dignioribus prestat, 11 quandoquidem si quispiam maximis in litterarum monumentis educatus fuerit, profecto hic pre ceteris nobilis, clarus et illustris habebitur. 12 Nempe ut Balbi nostra tempestate doctissimi verbis utar : 13 *Omnia profecto maiorum nostrorum facinora in tenebris abdita latitent, ni litterarum splendor accederet.*⁷ Sed inceptum prosequamur. 14 Constat etenim (si rite teneo) ex sola animi virtute veram nobilitatem defluere.⁸ Nequaquam igitur divitiarum cumulus aut sobolis magnificentia concedere aut eripere nobilitatem potest.

CORNELIUS : 15 Summum vero fastigium nobilitatis quis ignorat liberalitatem ? Vivimus equidem libere, universum nobis studium habemus, profecto, ut verum fatear, nulla nobis dies delectationis vacua preterit.⁹ 16 Quamobrem, quoniam in genere atque opibus consistit nobilitas, non vos preterit, patres gravissimi, quin maximus nobilitatis decor in me splendeat, reluceat atque preradiet.

PHILOSOPHUS : 17 Multo sermone profluis : apologos agere inceptas. 18 Ignoras necne quam turpe sit non in pectore, sed in lingua bonitatem habere ?¹⁰ Insipientium est (si recte memini) potius rem alienam curare quam suam. 19 Quid enim refert, si maiorum tuorum preclarissimas effigies ostenderis, tue vero funditus turpissime videbuntur ? 20 Proh deum, quam miserrima est conditio mortalium ! Nunquamne ab hac lethifera atque profana peste genus humanum absolvetur ? Ignoro equidem. 21 O ineptiarum atque vanitatum contubernium ! O disciplina prepostera ! O mores barbaros ! Nescis tutius nobilitatis splendorem in conscientia quam in fama reponi ? 22 Ille etenim (ut est Platonis sententia) vere nobilis nuncupatur, cui non aliena, sed sua virtus ad nobilitatem opitulatur.¹¹ 23 Cogita nunc igitur calamitose quam vite rationem studiosi observarunt.

Exemplum tibi fac prebeas sapientissimorum virorum, honorificam atque laudabilem vite gubernationem.

CORNELIUS : **24** Quid agis ? Insigne atque laudabile nobilitatis spectaculum omnibus exhibeo. Ipse ego (ut verum fatear), dum memoria rerum Gallicarum supererit, notus ero.¹²

PHILOSOPHUS : **25** Re vera nimium laudi inservire videris.

CORNELIUS : **26** Propensiores enim ad propriam laudem nos omnes quis dubitat ?

PHILOSOPHUS : **27** Nota vulgata sunt omnia. Uberior certe hec nostra est materia, que quamvis latius esset exequenda, paucis tamen (ut nostra est consuetudo) absolvemus. Hoc igitur (si libet) exemplum in presentia adducemus.

CORNELIUS : **28** Recte dicis. **29** Ad omnia presto sum.

PHILOSOPHUS : **30** Audi igitur. **31** Numa Pompilius, qui post Romulum secundus Romani regni imperio libere potitus est, **32** quamquam apud Sabinos in solitudine omnibus spretis contemplationem delegisset, nec unquam populari se instituto inserere voluisset, ad summum nihilominus regni fastigium devectus est, et quod unicuique gentis sue ordini necessarium foret, summis semper cum lucubrationibus exequendum curavit. **33** Quapropter Romanorum moris ac vetustatis instaurator est nuncupatus, et post illius occasum divino (ut fertur) stemmate donatus est.¹³ **34** M[arcus] etiam T[ullius], qui licet parentes pene ignotos habuerit,¹⁴ huius tamen in urbe Romana dignitas atque auctoritas claruit, ut omnes sui seculi prestantissimos viros antecelluerit, et ipsam quoque senatus maiestatem suo splendore decoraverit. **35** Cetera vero, quum maior nobis opportunitas suppeditabit, in medium proferam. **36** Quis igitur ingenii compos tot illustrium virorum claritudinem sordidam aut ignobilem dicere ausus erit ? **37** Necesse est enim hos nobilissimos fateri, quorum ingenia, vires, nervi, industrie non solum preter ceteros floruerunt, sed ad dignitatem usque pervenerunt. **38** Non igitur ex genere contrahitur nobilitas, verum ex spectatissima animi virtute. Hi etenim nusquam nobiles appellari viderentur, quorum ortus usque

adeo humilis ac tenuis inventus est. **39** Sed quid ex tuorum parentum avaricia commemorabo ? Tuus etenim patruus (ut clarius loquar), quum consulatum gereret, ab hostibus pecunia corruptus parem cum illis inire non veritus est ; quem illico senatus reprobavit et consulatu repente abdicatus est. **40** Quid ergo hac ignominia turpius aut detestabilius inveniri potest ? **41** Quid de adolescente inpudicissimo, qui luxu ac libidine tanta ductus est, ut mediis in prostibulis morem gerere non sit veritus ? **42** Quid referam sordidas maiorum tuorum reliquias ? Tantam profecto in illos omnes imprudentiam atque secundiam cognoscunt, ut illorum vita ac moribus consultius sit tacere quam pauca dicere. ¹⁵ **43** Putasne, Cornelii, hos nobiles esse appellandos ? **44** Virtus enim (ut theologorum est sententia ¹⁶) ac virtutis comes nobilitas propriis laboribus queritur nec cum viciis constare potest.

CORNELIUS : **45** Recte equidem dicis, et quatinus mihi vita supererit, hoc usque quaque virtutis ac nobilitatis iter sectabimur. **46** Omnia profecto falsa labuntur et tanquam flosculi decidunt. ¹⁷ Tecum sentio. **47** Equum autem videtur, ut nobis quam libentissima fronte ignoscas, si tuas nimia nostra garrulitate aures oppleverim. **48** Quare, quoniam satis superque hec nostra vagata est oratio, ut te domum recipias, tempus innuere videtur.

PHILOSOPHUS : **49** Vale igitur, suavissime Cornelii. **50** Non enim incessendi cupido ¹⁸ me falsa subegit, sed amicitie zelus, ne insatiabilis tua animi cupiditas effrenetur. **51** Nam ut verum fatear, Balbo mihi auctore : **52** *Etenim qui recte aut carpit aut reprehendit, is profecto non detractoris, sed viri boni potius, ymo vero amici nomine dignus putandus est.* ¹⁹ **53** Vale igitur quantum voles.

54 LECTOR ²⁰ loquitur : **55** Magna igitur cum populi frequentia omnis nostra deducta est contentio, in qua de nobilitate quamplurime habite sunt orationes. **56** Quare, si quid nostro in opusculo erroris admiserimus, erit vel officii vel humanitatis vestre concedere. **57** Vos igitur celicole ac numen vestrum oro atque obtestor, ut rapacissimos livoris morsus possimus evadere, vel ut linguis malivolentia suffusis ne minimum quidem loci apud mortales omnes relictum sit. ²¹ **58** Valetate igitur feliciter et gaudete perenniter. **59** Auctor **60** Germanus.

2 *Memorie...pretereunt, muni d'une accolade* — 5 *Iugubratam, i.e. lucubratam* — 9 *Magna...vereor, muni d'une accolade* — 10 *Ergo...prestat, muni d'une accolade* — 11 *quispiam, ajouté entre les lignes* — 13 *Sed ut inceptum (avec ut barré dans le texte)* — 14 *Constat...potest, muni d'une accolade* — 17 *Multo...inceptas, souligné* — 18 *Ignoras... habere, muni d'une accolade* — 21 *O ineptiarum...barbaros, souligné* — 23 *Ille... opitulatur, souligné* — 24 *exibeo, avec un h ajouté dans le texte* — 25 *Re vera...videris, muni d'une accolade* — 27 *in presentiarum, ms.* — 31 *Pompilius, i.e. Pompilius* — 32 *quamquam ut (avec ut barré dans le texte)* — 37-38 *Necesse...Non igitur, souligné* — 44 *Virtus...potest, souligné (vitiis, i.e. vitiis)* — 45 *hunc usque...itiner[...], ms. (le ms. laisse un blanc après itiner comme si l'élève hésitait sur la terminaison : archaïsme voulu ? ; cf. cependant *Carm. 1, v. 102*)* — 48 *Quare...videtur, souligné* — 50 *insaciabilis, i.e. insatiabilis* — 57 *ut rapacissimos...sit, souligné.*

1. Le personnage de Cornelius, calqué sur le modèle du rhéteur glorieux de Girolami Balbi, représente le cas typique d'un aristocrate riche et orgueilleux. Il sert de repoussoir au philosophe « pauvre ». Pour les moralistes de l'Antiquité (comme pour Balbi et Maciot), la pauvreté n'était pas nécessairement une condition misérable comme le voudrait le sens actuel de l'expression, mais une condition intermédiaire entre *penuria* et *abundantia*. Sénèque souligne son interprétation personnelle et philosophique de cette expression quand il écrit dans une de ses lettres : *Paupertas est non quae pauca possidet, sed quae multa non possidet* (Ep. 87,35).

2. Cette première phrase, qui est d'inspiration cicéronienne, est peut-être une citation, mais nous n'avons pas réussi à en déterminer la source. Cf. cependant la correspondance de Guarino de Vérone qui, lui aussi, commence une de ses lettres par une formule comparable : *Memoriae proditum est, vir magnifice, etc. (Epistolario, éd. R. Sabbadini, vol. 2, Turin, 1967, p. 616)*.

3. *Maiores nostros* : Il faut comprendre ici « nos ancêtres les Gaulois » par opposition aux Romains.

4. *Quid potissimum auribus nostris videbitur* : Cette alliance de mots nous paraît plutôt maladroitement qu'osée.

5. *Patres concripti* : Petit anachronisme humaniste, amusant pour nous. Peut-être s'agit-il d'une allusion au tribunal de ses professeurs réunis pour le spectacle.

6. Cf. *supra*, Ep. 1 n. 3.

7. *Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. a_v^v (cf. le texte de 1494/5, dans *Opera poetica*, vol. 1, Vindobonae, 1791, p. 286). Carolus Phernandus s'exprime ainsi : « *Omnia namque maiorum nostrorum preclara facinora in tenebris abdita laterent, nisi literarum splendor accederet* ».

8. Ceci rappelle deux sentences de Pierre Coardus, dans le *Rhetor gloriosus* : « *Ex sola virtute laus vera proficiscitur* » (éd. J. Higman, f. a_{vii}^r ; éd. Vindobonae, p. 291). Et plus loin : « *Nobilitas est sola atque unica virtus* » (éd. J. Higman, f. f_{ii}^r ; éd. Vindobonae, p. 390). Cf. *supra*, Ep. 4 n. 9.

9. Cf. *Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. d_{viii}^v (éd. Vindobonae, p. 363), où Tardivus se félicite de sa bonne fortune : « *Libertate sum liberior, bene vivo ac fortunata, atque ut volo, sepe in c[on]fusa dubia convivo, pulmentariam rem sector ; me tamen omnes frugi ducunt* ».

10. Inspiration puisée dans le *Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. c_v^v (éd. Vindobonae, p. 320) : « *Nescis quam sit turpe non in pectore, sed in lingua bonitatem habere* ».

11. *Nescis...opitulatur* : Passage cité d'après G. Balbi, *Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. a_{viii}^r (cf. éd. Vindobonae, p. 294) : « *Illa enim est stabilis ac solidis radicibus fundata fixaque nobilitas, que non parentum imaginibus, sed propria virtute*

nitescit. Nam qui genus iactat suum (ut ait Seneca) aliena laudat ; tutiusque nobilitatis splendor in conscientia quam in fama reponitur. Ille etenim vere appellatur nobilis (ut inquit Plato), cui non aliena, sed sua virtus ad nobilitatem opitulatur ».

12. Balbi fera dire à son rhéteur des bêtises semblables, par exemple « Insigne atque memorabile spectaculum omnibus exhibeo » (éd. J. Higman, f. b_{iii}v^o ; cf. éd. Vindobonae, p. 306), « Maxima est de me admiratio, prioris eloquentia sum omnibus exemplar » (éd. J. Higman, f. b_{vii}v^o ; cf. éd. Vindobonae, p. 314), « Docte et cordate loquor » (éd. J. Higman, f. d_{viii}v^o ; cf. éd. Vindobonae, p. 365), « Moribus meis vel Lycurgo antecedo, mira et magna facinora facito [facio] » (éd. J. Higman, f. e_{viii}r^o ; cf. éd. Vindobonae, p. 385), et ainsi de suite. Réponse typique de Carolus, qui ne se montre pas impressionné : « Ista magnifica verba et istas magnas nugas non pluris facio quam ancillam meam, que latrinam lavat » (*ibid.*). De telles reparties sont propres à se graver dans la mémoire des jeunes lecteurs. En tout cas, il est clair que Guillaume Tardif (du moins celui que Balbi veut nous dépeindre) sert de modèle au personnage de Cornelius.

13. Tout ce passage s'inspire encore du manuel de Francesco Negri : « Numa Pompilius, qui post Romulum secundus Rhomani regni monarchiam religiosque fasces felici sydere consecutus est, licet cum in Sabinis esset, solitudinem tantum uniusque Egerie sue ceteris spretis confabulationem delegisset, nec unquam populari se instituto miscere voluisset, ad summum tamen regni apicem devectus, quid unicuique gentis sue ordini necessarium foret, summa semper vigilantia exequi curavit. Unde et Rhomani moris et vetustatis instaurator est appellatus, et post mortem divino (ut creditur) stemmate donatus » (lettre-dédicace de l'auteur, *Epistole Francisci Nigri*, a_{ii}r^o). Numa Pompilius, dans son rôle d'instaurateur, est évidemment le premier grand homme de sa race ; par conséquent, on ne saurait attribuer sa noblesse à une naissance illustre.

14. Marcus Tullius Cicéron fut ce qu'on appelle un « homme nouveau » (*homo novus*), car sa famille appartenait à l'ordre équestre. C'est en vertu de son élection au sénat qu'il établit la noblesse de sa lignée.

15. *Consultius sit tacere quam pauca dicere* : Formule comparable à celle que nous avons déjà rencontrée dans Ep. 6, 14 à Guillaume Castel. Cette fois-ci, le contexte est logique et naturel.

16. *Virtus enim (ut theologorum est sententia) ac virtutis comes nobilitas propriis laboribus queritur nec cum vicis constare potest* : Une belle sentence ; pourrions-nous l'attribuer à Maciot ? H. Walther, *Proverbia sententiaque*, vol. 5, n^o 3668, en signale une autre à peu près comparable du Moyen Âge : « Virtus et vitium non una sede morantur » (d'après Gautier de Châtillon, *Georg.* 26). Cf. aussi le *Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. a_{vii}r^o (éd. Vindobonae, p. 291), qui pourra avoir inspiré Maciot (« Temeritatis comes est penitentia »). Enfin, il semble que Maciot s'exerce à la fabrication de sentences mémorables, et qu'il s'inspire de plusieurs sources à la fois.

17. Ainsi Petrus Coardus (Pierre de Courthardy) dans le *Rhetor gloriosus* : « Omnia falsa labuntur, et tanquam flosculi decidunt » (éd. Johannes Higman, f. a_{vii}r^o ; cf. *Opera poetica*, t. 1, p. 291).

18. Notons que Carolus avait reproché à Tardivus précisément la même faute : « Mid[a]e habebas aures, vel potius incessendi libido te falsa loqui subegit » (*Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. b_rr^o ; cf. éd. Vindobonae, p. 296).

19. *Rhetor gloriosus*, éd. J. Higman, f. a_vv^o, préface de l'auteur : « Etenim qui recte aut carpit aut reprehendit, is profecto non detractoris, sed viri boni potius, imo vero amici nomine dignus putandus est ». Même passage dans l'éd. Vindobonae, p. 276.

20. On se serait attendu à découvrir ici, à la place de « Lector », l'expression « Auctor » car c'est en effet l'auteur qui s'adresse à son auditoire. Il faut en déduire

que, dans cet exercice scolaire, Maciot joue le rôle simultané d'Auteur-Présentateur.

21. Maciot reproduit des mots que Balbi fait prononcer par Petrus Coardus : « Nihil est tam perspicuum, nihil tam illustre et ab omni labe penitus remotum, ut rapicissimos livoris morsus possit evadere » (*Rhetor gloriosus*, éd. Johannes Higman, f. a_v v^a ; cf. *Opera poetica*, t. 1, p. 289).

III. Troisième Section : *Carmina*

Annotations écrites au feuillet 33 v^o du manuscrit, dans ce qui semblent être deux mains différentes de celle du scribe. La première est une citation de Virgile, Aen. 5,710. La deuxième annotation fait mention de Landéric Maciot, trésorier au Collège du Cardinal Lemoine, Maître ès-arts et professeur régent de l'Université de Paris dès environ 1515, (Sorbonne, Arch. Reg. 61, f. 316 v^o), il finit par devenir aussi recteur de l'Université en 1531. À cause de sa mention dans le texte, nous devons présumer qu'il est un proche parent de Germain Maciot ; tous deux sont originaires de Paris.

Virgilius:

Quicquid erit, superanda omnis fortuna ferendo est.
Landericus Maciot bursarius collegii Cardinalis Monachi.

Carm. 1

De Viro in Armis Potentissimo

Ce petit poème, que l'on dirait plutôt un centon, contient près de 150 vers à résonance épique et de forte inspiration virgilienne. L'auteur chante les exploits d'un illustre guerrier dont la prime jeunesse est marquée par les fréquentes visites nocturnes de Vénus-Juventus. Voici d'abord la belle déesse qui, par une nuit obscure, descend sur terre, se transporte dans la chambre du jeune homme, s'approche de son lit et couvre le futur héros de baisers tendres qui enflamment son cœur d'un amour troublant. Au moment de le quitter, elle s'enveloppe dans un brouillard puis retourne au ciel. À peine sorti de l'enfance, ce jeune homme possède déjà toutes les forces d'un Hector : il s'exerce à la palestre et, au champ d'honneur, personne n'ose s'opposer à lui. Quand le jour fatidique arrive, on appelle les troupes à la guerre. La détestable Renommée, fille de la Terre, parcourt aussitôt la ville, excitant le peuple et le rendant impatient d'entrer dans les douces terres des

Gaulois. À l'aurore, les bateaux gagnent le large ; les guerriers se mettent en route ; tout devient un cliquetis d'armes et un tourbillon de boucliers scintillants ! La terre tremble sous le bruit des armes, la haute mer résonne au son des trompettes. Au cours du voyage, un orage détourne les bateaux et les matelots prennent peur. Alors l'un des leurs, le plus pieux, élève sa voix et s'efforce de leur redonner du courage : « Compagnons, dit-il, débarrassez vos esprits de toute peur ! Regardez le sol gaulois ! C'est ici un endroit riant, les plus grandes joies vous attendent ici ; vous aurez ici l'honneur, ici la gloire, ici la paix ! » Leur crainte dissipée, les matelots adressent des prières à Jupiter. Bientôt ils atteignent la sécurité du littoral où ils passent la nuit à boire et à chanter. Le lendemain s'annonce splendide ; ils prennent leurs armes et pénètrent dans le pays où, à force de prouesses, le guerrier courageux et son armée remportent une victoire éclatante. BN Paris, ms. 8659, f. 34^r-40^r.

Germani Maciotti de viro in armis potentissimo atque imprimis probato carmen.

- Scandite Pimplei pendentia culmina montis, ¹
 Mittite opem cuncte (turba perita) dee ;
 Deprecor huc vestram, nunc, nunc divertite mentem, ²
 Scribere clara viri gesta poeta cupit.
 5 Vir fuit armipotens gestarum gloria rerum, ³
 Qui licitis rebus ⁴ mente superbus erat,
 Ipso nemo magis Mavortia natus ad arma.
 Ardua nam forti protulit acta manu.
 Iure igitur magno donatus munere sortis
 10 Tandem est a superis laudibus innumeris,
 Cumque hic materni linquebat tegmina nidi,
 Laudibus immensis afficiendus erat :
 Clarior hic multis quam possem promere verbis,
 Splendidior gemmis semideumque decus. ⁵
 15 Sepius hunc iuvenem furtim Citherea ⁶ videbat,
 Cui meritum supero munus honore dabat.
 Sepius ut placidum carpebant lassa soporem ⁷
 Corpora, membra simul repserat alta quies, ⁸
 Iamque per obscuram genitrix pulcherrima ⁹ noctem
 20 Illicet etherei labitur axe poli. ¹⁰
 Marmoreum ruit in thalamum ¹¹ formosa Iuventus, ¹²

- Ad puerum celeri se tulit illa pede,
 Quem cito compellat dictis stratoque propinquat, ¹³
 Atque illi arridens oscula multa dedit.
 25 Dulcibus hic etiam dictis consumere tempus
 Gaudet, et antiquas conspicit inde genas.
 Interea et tacitis carpuntur viscera flammis, ¹⁴
 Et novus incenso pectore vivit amor ;
 Continuo properans salvum cupiebat alumnum,
 30 Hic nymbo ethereum corripuitque polum.
 Dum puer interea juveniles linqueret annos,
 Omnibus inde fuit viribus Hectoreis.
 Excercebat enim nimio sudore palestras,
 Se gerit ac firmo corpore magnanimum.
 35 Audebat sparso nullus se opponere campo,
 Stabat bellipotens anteferendo viris. ¹⁵
 Nomen perpetuis fulgens ostendere gestis
 Dignetur, queso, semideumque genus.
 Venit summa dies, ¹⁶ qua bello insignis et armis ¹⁷
 40 Princeps, militie rector in orbe prior,
 Muneribus vocitat turbam belloque feroces
 Atque hominum validas optat habere manus.
 Extemplo volat ad populos invisā deorum
 Fama, malum, quo nil peius inesse potest. ¹⁸
 45 Hec (ubi principio claros erexerit ortus
 Titan, ac vitreas lumine sparget aquas) ¹⁹
 Ingreditur subito splendentis limina tecti,
 Et sedet in summis turribus illa tacens.
 Quam genuit mater Ceo Enceladoque sororem ²⁰
 50 Terra, ac (ut perhibent) corpore magnanimis,
 Qui cum sydereum manibus rescindere celum
 Optant, ac summi vertere regna dei. ²¹
 Tum superum clarus rector fulgentibus armis ²²
 Effulgens telo trudit in ima suo.
 55 Fama loquax ²³ animis dictu mirabile monstrum, ²⁴
 Nanque cito pennis volvitur illa suis,
 Luminibus tacitis ²⁵ homines tot lustrat inermis
 Et cupit incertos fallere sepe viros,
 Quot validus custos equidem Iunonius ²⁶ olim
 60 Vaccam cernebat protinus ille suam,

Ante per innumerum quam mittat spicula lumen
 Mercurius magni missus ab arce Iovis.
 Hec etiam ingreditur spissa caligine celum ²⁷
 Et querit miseros, limina cuncta tenet.
 65 Robora non desunt, vires conquirat eundo, ²⁸
 Dira lues ²⁹ populis commemoranda venit.
 Denique quas Midas hic semper subrigit aures, ³⁰
 Lumina nec somno vincere nemo potest. ³¹
 Ast ubi clarescit rumor, tunc undique vulgus
 70 Letatur magna voce canente deum ;
 Dulcia Gallorum cupiunt tunc regna subire
 Et levibus remis littora fida petunt. ³²
 Ancora tunc trahitur, cedunt de littore puppes,
 Navibus et funes imposuere novos.
 75 Unus in hanc unam voluit se mittere classem,
 Alterum et hanc aliam, sed iuvat ire ratem. ³³
 Ast equites placidis per devia cantibus arva
 Transmittunt cursus, ³⁴ terraque fervet equis,
 Tela sonant humeris, ³⁵ que turbida lumine complent ³⁶
 80 Nubila, cernenti deiecere metum. ³⁷
 Quam fuerat populis hoc formidabile visu !
 Vertice nam cuique scuta superba micant,
 Prestanti clipeum tum leva quisque gerebat,
 Curarum oblitus atque superbus abit. ³⁸
 85 Hic fugit, iste manet, fugientemque arripit alter ;
 Alterius sonipes arripit alter equum.
 Hoc ergo armorum sonitu ³⁹ mox terra subire
 Incipit, antiquis vestigiisque tremat.
 Quisque suo magnum roseo decus enitet ore, ⁴⁰
 90 Omnes divina Palladis arte ⁴¹ ruunt.
 Interea celsum resonat clangoribus equor,
 Ingens mugitus sydera celsa quatit.
 Turba virum certat tangentes cerula ⁴² remos
 Sumere, ut ostendet robur inesse sibi.
 95 Ut ventum arripuere rates, non amplius arva
 Apparent, vitreas evomit imber aquas ;
 Euris equis ⁴³ stridens sectatur fulmine multo,
 Magnanimi primum quem timere viri.
 Unus precipue, cui nec pietate secundus

- 100 Alter erat, roseo hec addidit ore gravi⁴⁴ :
 « Navita, solve ratem ! Tenues dat Iuppiter austros,⁴⁵
 Ac fidus tutum carpe viator iter ! »
 Hic sociis se offert dictisque ita fatur amicis,⁴⁶
 Hos pulcro dulces extrahit ore sonos :
- 105 « O socii,⁴⁷ trepidos animis auferte timores,
 Luminibus Gallum vosque videte solum !
 Hic locus est risus,⁴⁸ hic gaudia summa propinquant,
 Hic⁴⁹ honor, hic laus est, hic et habenda quies.
 Lenificant fluvios venti, si Iuppiter adsit,⁵⁰
- 110 Nocturnos tribuet⁵¹ Hesperus iste sinus ».
 Frigida quos dudum turpis formido movebat,
 Deseruere metum, premia dantque Iovi :
 « Regnator superum, cui munera nostra dicamus,
 Quem colit omnis avis semideumque chorus,
- 115 Ad quem cuncta ruunt atque omnia fata feruntur,
 Imo deductas suscipe corde preces,
 Aspira miseris quacunque ruamus in arma,
 Unicus et tandem victor amandus eat.
 Singula que equor habet, quecunque pericula tellus,
- 120 Oramus prohibe virginis alme deus». ⁵²
 His dictis subitas tendunt ad sydera palmas. ⁵³
 Labitur ad curvos uncta carina⁵⁴ sinus.
 Protinus ad regem⁵⁵ nulli virtute secundum⁵⁶
 Incedunt turres, precipitesque vident ;
- 125 Iungunt hospicio dextras et tecta subintran⁵⁷
 Muneribus Bacchi, et pocula plena bibunt.
 Gaudent atque canunt, dapibus pascuntur opimis. ⁵⁸
 Hic tacet, hic comedit,⁵⁹ hic bibit atque canit,
 Tantaque sub tali sumpserunt gaudia nocte,
- 130 Perpetuos credant ut sibi inesse dies.
 Splendens lustrabat madefactos lampade campos⁶⁰
 Lucifer, et nitidam duxerat aura diem,
 Quique nec immemores spoliis se ingentibus armant,⁶¹
 Unanimesque simul in nemus ire parant. ⁶²
- 135 Horrida terribilem sonitum⁶³ sepe arma dedere,⁶⁴
 Insequitur curvis et fragor inde tubis.
 Postquam arvum tenuere equites, quo maior in armis
 Miles erat, toto notus in orbe prior.

- Excercet patrias valido cum robore vires,⁶⁵
 140 Unus in adversum tristia bella gerit.
 Ictibus assiduis viridantia prata movere
 Prospiceres, ac si cetera bella forent.
 Ipse inter primos⁶⁶ qui semper maior in armis
 Extiterat, cunctos vulnerat ense viros ;
 145 Quem donat merito regina innupta triumpho,
 Et venis tacitum vulnus amoris alit.⁶⁷
 Postquam cessarunt Mavortis premia divi,
 Quisque citus proprios querit adire lares.

Τέλος

12-14 vers soulignés — 43-44 vers soulignés — 49 quem, ms. — 56 volvitur, ajouté entre les lignes — 60 Vacam, ms. (avec un c ajouté sur la ligne) — 78 Transmittit, ms. (avec un t ajouté sur la ligne) — 80 deiciere, ms. — 107-108 vers soulignés — 117 mise[ris], le scribe ajoute -ris dans un blanc laissé à cet effet — 142 cetera, ms. (à la place de alia ou complura ?), cf. Aen. 2,438-9.

1. Réminiscence de Catulle, *Carmina* 105,1 (« Mentula conatur Pi[m]pleum scandere montem... »). Selon les mythographes, *Pimpla* (ou *Pipla*) désignerait une montagne de la Boétie que les Muses fréquentaient.

2. Ovide, *Ibis* 69 (« Huc precor, huc vestras omnes advertite mentes »).

3. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,232 (« Si nulla accendit tantarum gloria rerum ») et 4,272 (« si te nulla movet tantarum gloria rerum »). L'expression « armipotens » est également virgilienne (cf. *Aeneis* 6,500 ; 9,717 ; 11,483).

4. *Licitis rebus* : Cette expression, inconnu des dictionnaires de latin classique, doit avoir à peu près le même sens ici que « licite ».

5. Cf. l'expression ovidienne « Nymphae semideumque genus » (Ovide, *Ibis* 82).

6. Cytherea (ou Citherea), Vénus, la déesse Cythérienne.

7. Virgile, *Aeneis* 4,522-523 (« Nox erat et placidum carpebant fessa soporem / corpora... »).

8. Cf. Virgile, *Aeneis* 6,522 (« dulcis et alta quies placidaeque simillima morti »).

9. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,227 (« Non illum nobis genetrix pulcherrima talem ») et 12,554 (« Hic mentem Aeneae genetrix pulcherrima misit »). S'agit-il toujours de Vénus (v.15), ou plutôt de Juventus (v.21) ?

10. Cf. Virgile, *Aeneis* 11,588 (« labere, Nympha, polo finisque invise Latinos »).

11. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,392 (« marmoreo referunt thalamo stratisque reponunt »).

12. *Formosa Juventus* : Nous notons ici la confusion entre Cytherea (Vénus) et Juventus (déesse de la Jeunesse). Dans l'Antiquité, on a parfois confondu le culte de Juventus avec celui de Hébé (P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, PUF, 1969, p. 245), mais jamais à notre connaissance avec celui de Vénus. Cette expression n'est pas sans rappeler d'ailleurs la « formosa iuvenca » de Virgile, *Georg.* 3,219.

13. Clausule virgilienne typique.

14. *Stabat bellipotens anteferendo viris* : « Le puissant guerrier faisait bonne figure en [se] portant au-devant des hommes ». Le pentamètre est ici défectueux (à moins que le \bar{o} dans « anteferendo » soit abrégé de manière arbitraire ou — solution peut-être acceptable — qu'il s'élide devant un u vocalique dans « uiris »).

15. Cf. Virgile, *Aeneis*, 6,253 (« et solida imponit taurorum viscera flammis »).
16. Virgile, *Aeneis* 2,324 (« Venit summa dies et ineluctabile tempus »).
17. Cf. Virgile, *Aeneis*, 6,403 (« Troius Aeneas, pietate insignis et armis »).
18. Virgile, *Aeneis* 4,173-174 (« Extemplo Libyae magnas it Fama per urbes, / Fama, malum qua non aliud velocius ullum »).
19. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,118-119 (« ...ubi primos crastinus ortus / extulerit Titan... »).
20. Virgile, *Aeneis* 4,179 (« ...ut perhibent Coeo Enceladoque sororem »).
21. Cf. Virgile, *Aeneis* 6,583-584 (« ...qui manibus magnum rescindere caelum / adgressi superisque Iovem detrudere regnis »).
22. *Fulgentibus armis* : Expression virgilienne (cf. *Aeneis* 2,749 ; 6,217 ; 6,861 ; 10,560 ; 11,188 ; 12,275). Le terme « superum rector » pourrait être un souvenir d'Ovide, *Met.* 1,668.
23. *Fama loquax* : cf. Ovide, *Epist. ex Ponto* 2,9,3.
24. Virgile, *Aeneis* 4,182-183 (« monstrum horrendum, ingens, cui quot sunt corpore plumae, tot vigiles oculi subter (mirabile dictu)... ») ; cf. *Georgica* 4,554 (« Hic vero subitum ac dictu mirabile monstrum / aspiciunt... »).
25. Virgile, *Aeneis* 4,364 (« luminibus tacitis... »).
26. *Custos... lunonius*, i.e. Argus (cf. Ovide, *Metamorphoses* 1,678).
27. Virgile, *Aeneis* 11,187 (« ...caligine caelum »).
28. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,175 (« mobilitate viget virisque acquirit eundo »).
29. *Dira lues* : Réminiscence de C. Silius Italicus, *Punica* 5,623 (cf. *ibid.* 12,385 et 16,622).
30. Pour éviter que ce vers ne soit boiteux, il faudrait que le **i** dans Midas fût long. Sur la fin de ce vers, cf. Virgile, *Aeneis* 4,183 (« ...tot subrigit auris » ; certaines éditions admettent, comme le fait Maciot, la leçon « subrigit aures » ou « auras »).
31. Même sans la double négation, ce vers et le précédent nous paraissent d'autant plus ineptes qu'ils sont obscurs ! Cf. Virgile, *Aeneis* 4,185 (« ...nec dulci declinat lumina somno »).
32. Cf. Virgile *Aeneis* 2,399-400 (« Diffugiunt alii ad navis et litora cursu / fida petunt... »).
33. Voici un exemple de quelques vers assez heureux (et peut-être originels) : le rythme des vers, la répétition initiale (*Unus in hanc unam... Alterum in hanc aliam...*) et la rime à la fin évoquent tous ensemble la précipitation du grand départ.
34. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,154 (« transmittunt cursu... »).
35. Virgile, *Aeneis* 4,149 (« tela sonant umeris... »).
36. Cf. Virgile, *Aeneis* 3,645 (« Tertia iam lunae se cornua lumine complent »).
37. *I.e.* « ferro cernenti » (le combattant). Cf. *Aeneis* 12,709.
38. Ce vers est défectueux. Dans le mot « oblitus », il faudrait pouvoir non seulement séparer la *muta cum liquida*, mais aussi allonger la dernière syllabe **-us** devant la césure.
39. Cf. Virgile, *Georgica* 1,474.
40. Virgile, *Aeneis* 4,150 (« ...tantum egregio decus enitet ore ») ; cf. 2,593 (« ...roseoque haec insuper addidit ore ») et 9,5 (« ...sic roseo Thaumantias ore locuta est »).
41. Virgile, *Aeneis* 2,15-16 (« ...divina Palladis arte / aedificant... »).
42. *C(a)erula* : métaphore pour désigner la mer (cf. Virgile, *Aeneis* 4,583, et *passim*).
43. Maciot voudrait ici que la diptongue **ae** dans « (a)equis » soit brève.
44. Virgile, *Aeneis* 1,544-545 (« Rex erat Aeneas nobis, quo iustior alter / nec pietate fuit nec bello maior et armis »).

45. Inspiré d'un refrain contenu dans une épigramme de Girolamo Balbi à Michael Vitezius : « Navita solve ratem ; Zephyros dabit aura secundos / Aura dabit Zephyros ; navita solve ratem » (*Epigrammata*, [Paris, U. Gering, 1488], f. a₁v^o ; vers reproduits aussi dans *Hieronymi Balbi... opera poetica, oratoria, ac politico-moralia*, t. 1, Vindobonae, 1791, n° 118, p. 197). Dans l'édition de 1488, il s'agit de la première pièce de la collection.

46. Chez Virgile, c'est Priam qui prend la parole : « ...dictisque ita fatur amicis » (*Aeneis* 2,147).

47. Cf. Virgile, *Aeneis* 1,198 ; 2,387 ; 3,560.

48. À lire « rī-sūs », en allongeant la dernière syllabe devant la césure.

49. *Hic...hic...hic* : Ce « tricolorum » peut avoir son inspiration aussi bien dans Virgile (cf. *Bucolica* 10,42-42 : « Hic gelida fontes, hic mollia prata, Lycori, / hic nemus ; hic ipso tecum consumerer aevo ») que dans un autre auteur classique.

50. Virgile, *Aeneis* 3,116 (« ...modo Iuppiter adsit »). L'expression post-classique « lenifiant » au commencement de cet hexamètre est absente du corpus virgilien. Cf. A. Blaise, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, éd. 1954, s.v. Gaffiot la trouve employée par Cassius Felix, 5^e s. apr. J.-C.

51. *Nocturnos tribuet...* : Il faut admettre ici la prononciation archaïque du verbe avec allongement de la terminaison -et (tribuet).

52. *Oramus prohibe virginis alm(a)e deus* : La fin de cet hexamètre est déficiente à cause de la terminaison génitive dans « almae » (le vocatif « alme deus » étant inacceptable). Pour le début de ce vers, voir *Aeneis* 1,525 (« oramus : prohibe infandos a navibus ignis »).

53. Entre autres passages virgiliens possibles, cf. *Aeneis* 6,382 (« His dictis... »), 1,93 (« ...et duplicis tendens ad sidera palmas ») et 5,255 (« longaevi palmas nequiquam ad sidera tendunt »).

54. Macrobe, *Satires* 6,1. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,398 et 8,91.

55. Virgile, *Aeneis* 4,196 (« Protinus ad regem cursus detorquet larban »).

56. Cf. Virgile, *Aeneis* 5,258 (« ...qui ...locum tenuit virtute secundum »).

57. Virgile, *Aeneis* 3,83 (« Iungimus hospitio dextras et tecta subimus »).

58. Cf. Virgile, *Aeneis* 3,224 (« ...dapibus epulamur opimis »). Cf. *Georgica* 4,133.

59. *Comedit* : Pour que la métrique soit acceptable, il faudrait que la dernière syllabe soit longue ! Cette expression ne se trouve pas employée chez Virgile.

60. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,6 (« Postera Phoebæa lustrabat lampade terras ») et 7,148 (« Postera cum prima lustrabat lampade terras »). L'expression « madefacere » ne se trouve pas dans le corpus virgilien.

61. Cf. Virgile, *Aeneis* 2,395 (« ...spoliis se quisque recentibus armat »).

62. À lire en allongeant la dernière syllabe (« si-mūl ») devant la césure. Pour la fin du vers, voir Virgile, *Aeneis* 4,118 (« in nemus ire parant... »).

63. Virgile, *Aeneis* 9,503 (« At tuba terribilem sonitum... »).

64. Cf. Virgile, *Aeneis* 2,243 (« ...atque utero sonitum quater arma dedere »), et surtout 10,488-489 (« Corruit in vulnus, sonitum super arma dedere, / et terram hostilem moriens petit ore cruento »).

65. Cf. Virgile, *Aeneis* 2,639 (« ...solidaeque suo stant robore vires »).

66. Virgile, *Aeneis* 2,479 (« Ipse inter primos... ») ; 7,783 ; 12,579.

67. Cf. Virgile, *Aeneis* 4,1-2 (« At regina... / volnus alit venis... »).

*

* *

Carm. 2

Ad Zoilum Invidium

Maciot insère dans son recueil le morceau suivant extrait des *Épigrammes de Martial* (4,77). Le poète, satisfait de son lot, n'a jamais demandé des richesses aux dieux, et pourtant il voudrait maintenant que sa condition soit meilleure. Pourquoi ce changement d'avis ? C'est, dit-il, pour voir Zoïle se pendre de jalousie (BN Paris, Ms. 8659, f. 40r).

Ad Zoïlum invidium. ¹

Nunquam divitias deos rogavi,
 Contentus modicis meoque letus.
 Paupertas ² (veniam dabis) recede !
 Causa que est tam subiti, novique voti ?
 Pendentem volo Zoïlum videre.

4 Causast quae, *éd. Izaac (1961)*.

1. Zoïle, sophiste et détracteur d'Homère, est l'archétype de tous les critiques jaloux et malveillants. Tout (sauf le titre) vient de Martial, *Épigrammes* 4,77. Dans notre manuscrit, Maciot semble avoir prévu que les deuxième et quatrième vers se trouvent en retrait, à la manière des distiques.

2. Sur la signification de l'expression «paupertas», voir *De nobilitate*, n. 1. Il se pourrait que Maciot ait ajouté ce poème uniquement à titre de glose, notamment pour l'intérêt du terme «paupertas». Nous avons déjà noté ailleurs qu'il est le seul poème du recueil qui soit dépourvu de lettrine ou d'encadrement à motif floral.

*

* *

Carm. 3

Ad Ioannem Anglicum

Malgré l'insuffisance de ses vers, Maciot tient à chanter néanmoins la gloire de son ami Langlois. Celui-ci, par la qualité de ses mœurs, fait honneur à l'Antiquité ; il prévoit l'avenir et possède une vigueur herculéenne ; censeur, il aborde les sujets nobles. Au moyen de ce petit poème, l'auteur

voudrait se rappeler au bon souvenir de son ami. Il sait que Langlois s'occupe de choses sûrement plus importantes maintenant, mais il n'en espère pas moins que son ami trouvera plus tard le loisir de parcourir ces bagatelles. BN Paris, ms. 8659, f. 40^v-41^r.

Germani Maciotti ad prestantissimum nostra etate virum Ioannem Anglicum ¹ carmen.

Sint licet illepidis pannosa epigrammata verbis,
 Ac minime exiguo pendet ab ore lepos,
 Intemerata tamen debetur gloria gestis,
 Ardua quod nitidum scandat in astra decus.
 5 Tu meritis decoras antiquum moribus orbem, ²
 Doctiloqua subito mente futura vides, ³
 Nec minus herculeas ostendis robore vires.
 Magnanimis rebus, Anglice, censor ades.
 Hac celebrare tenuis modulatis cantibus aures ⁴
 10 Iussimus, ut Galli ⁵ sis memor ipse tui.
 Nunc maiora licet divino pectore volvas,
 Parva tamen legito cum dabit ipsa quies.

1. Il existe des renseignements sur plusieurs individus de ce nom. On connaît passablement le frère dominicain Jean Langlois de Valenciennes qui fut disciple de Pierre Crockaert de Bruxelles à Paris. Agréé pour l'enseignement de la théologie, il sera désigné, en 1508, pour seconder maître Guillaume Babilon dans l'enseignement de la théologie *in parvis scolis*. La même année, il publie une préface à la *Summularum artis dialectice utilis admodum interpretatio* de maître Crockaert (Paris, André Brocard pour G. de Marnef) ; deux ans plus tard, en 1510, il figure avec Aimé Meygret comme interlocuteur dans un dialogue *De laude philosophiae* (dans P. Crockaert, *Argutissimae subtiles ac foecundae questiones in octo libros physicorum et in tres libros de anima Aristotelis*, Paris, 1510). À son sujet, voir R. G. Villoslada, *La Universidad de Paris*, Rome, 1938, p. 233, 234, 240, 258, 267, 270 ; mais surtout H. Élie, « Quelques maîtres de l'Université de Paris, vers l'an 1500 », dans *Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Age*, vol. 18 (1951-1952), p. 234-236. — On signale encore à Paris la présence d'un Jean Langlois du diocèse d'Évreux (*diocesis Ebroicensis*) qui obtient son baccalauréat en droit canon le 26 septembre 1498 ; et un bénédictin du même nom, originaire du Puy (*Aniciensis dyocesis*), admis sans examen au même grade le 22 juin 1500 (M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret*, t. 3, Paris, 1913, p. 478 et 516). Enfin, Adam Fumée nous dit aussi que maître Guillaume Castel avait du côté maternel un demi-frère de ce nom qui l'avait précédé comme trésorier au collège de Navarre. En 1506, Castel adresse à un certain Ioannes Anglus une épigramme dans laquelle il l'appelle, en langage poétique, son *alter Castor* :

Gallus es, hoc fateor, non Sarmata ; sed tamen Anglus.
 Nec vero ille vel hic fidior esse potest.
 Nam mihi Tyndaridae te Castora reddis, et una
 Cura tibi est partes ut tueare meas.
 Candida perpetuum Lachesis tua stamina ducat,
 Et sinat aeternos Atropos esse dies (*Elegiae*, Paris, 1506, f. 29v°).

2. *Antiquum...orbem* : Maciot semble vouloir désigner ainsi le monde ancien, c'est-à-dire l'Antiquité.

3. Il s'agit ici de la vieille notion du *poeta vates*, poète inspiré qui voit dans l'avenir. Maciot l'aura peut-être notée dans sa lecture du *Rhetor gloriosus* de G. Balbi à cause d'une plaisanterie que l'auteur y introduit. Quand Tardivus dit « Id ipsum te dicendum cogitabam », Carolus réplique avec ironie : « Vates esse poteris ; que sunt futura, iam vides » (éd. J. Higman, f. d_{viii}° ; cf. *Opera*, t. 1, Vindobonae, 1791, p. 365).

4. Cf. Ovide, *Metamorphoses* 5,332-334 (« Hactenus... / ... / cantibus aures »).

5. Comme Castel dans l'extrait précédent (ci-dessus, n. 1), Maciot joue ici sur le patronyme de son ami pour évoquer l'association « Anglicus-Gallus » (Langlois-Maciot).

*
* *

Carm. 4

Epigramma ad Gilbertum Mauguinum

Poème d'inspiration ovidienne. Gilbert Mauguin n'a pas seulement la réputation d'un homme magnanime, il porte aussi (car nous devons aspirer au premier rang de l'éloquence sacrée) les lauriers d'un poète acclamé. La Nature elle-même s'étonne en riant d'avoir engendré un homme de ses qualités. Le savant qu'il est mérite le plus grand honneur. Maciot espère que Mauguin lira ces vers, inspirés d'Apollon, sans froncer le sourcil en signe de désapprobation ; s'il ne le peut, il faudrait alors qu'il les mette au bûcher. Fin du recueil. BN Paris, ms. 8659, f. 41r-42r.

Germani Maciotti ad preclarissimum virum Gilbertum Mauguinum¹ epigramma.

Cum sis magnanimi precellens gloria cetus,
 Eloquii prima est fama petenda sacri² :
 Septa geris merito victrici tempora lauro,³
 Diceris in toto clare poeta choro.
 5 Magnanime aurato facunda Polymnia⁴ socco
 Omnibus in terris optat habere locum.⁵

Invida coniectis fodiantur pectora telis, ⁶
 Et curva inficiant sanguine rostra suo, ⁷
 Cerberus aut illis cruciatos torqueat artus, ⁸
 10 Sive per immensas precipitentur aquas ⁹ !
 Natura extensa ridens miratur in alvo ¹⁰
 Se talem ac tantum progenuisse virum, ¹¹
 Terra antiqua parens gaudet genus omne ferarum. ¹²
 Debetur docto iam tibi summus honos.
 15 Inclyta si nostras vincant preconia vires,
 Et licet eximio pondere cymba ruat,
 Nostra tamen Gallo properans a fronte camena ¹³
 Appulit ad nostros officiosa sinus.
 Non libeat faciles violento pollice chartas
 20 Scindere nec meritos dilacerare sonos :
 Cynthius ¹⁴ hic numeros dulci resonabat avena,
 Quos tua consueta est sancta Minerva loqui.
 Ne contemne, precor, placida lege carmina fronte ;
 Turbida si fuerit, te rogo trade rogis. ¹⁵
 Τέλος.
 Finis laborum. Auctor Germanus.

7-8 vers soulignés — 12 Se...virum, voir n. 11 — 15-16 vers soulignés ; vicât, ms. (au lieu de vîcât) — 24 fuerint, le « n » étant biffé par le copiste.

1. En 1487, Gilbert Mauguin et Jean Lantemant sont au nombre des témoins cités dans le testament de Jean de Martigny, prédécesseur de Bernard Roillet à la direction du Collège de Bourgogne. Mauguin sera élu receveur de la Nation de France le 8 janvier 1493, et il sera aussi premier chapelain de la chaplainie de Savoisy du 28 mai 1495 au 15 janvier 1503. Voir Peter A. Ford, *The College of Burgundy*, 1964, p. 86-87, 96-97 ; Du Boulay, *Mémoires historiques sur les bénéfices qui sont à la présentation et collation de l'Université de Paris*, Paris, 1675, p. 101. — Dans une lettre à Louis Pinelle, Guillaume Castel mentionne que c'était Mauguin, leur ami commun, qui le rappelait à son devoir d'écrire : « Atque hoc semper deos rogabo, ut oblivioni detur dextera mea, si, cum licebit per ocium, non meminero tui. Ad hoc enim voluntatem nostram, etsi ardentissima est, Gilbertus Mauguinus, quem tu ab unguiculis plurimum demeruisti, manibus (ut aiunt) pedibusque totis incendit et, ut fatear, currenti equo calcar admovet ». G. Castel, *Due elegie*, Paris, s.d. [probl. 1492], f. a₂^r-v^o (BN Paris, Rés. p. Z. 173).

2. Ovide, *Tristia* 5,14,42 (« Non ex difficili fama petenda tibi est »). Pour être plus clair, Maciot aurait dû conserver le pronom « tibi » dans son poème.

3. Ovide, *Consolatio* 459 (« Cingor Apollinea victrici[a] tempora lauro »).

4. Polymnia (ou Polyhymnia), une des neuf Muses, communément identifiée dans l'enseignement humaniste comme inspiratrice de la Rhétorique.

5. Cf. Ovide, *Fasti* 1,418 (« ...habere locum ») et 4,28.
6. Ovide, *Amores* 2,10,31 (« ...pectora telis ») et *Halieuticon* 54.
7. *Invida... / Et curva inficiant sanguine rostra suo* : Dans ces vers (et les suivants), Maciot condamne les détracteurs jaloux de son précepteur et ami. L'expression « *curva rostra* », inusitée chez les auteurs classiques, doit évoquer sans doute des fers de lance recourbés. Ainsi traduirons-nous : « Que les cœurs jaloux soient percés par des traits de lance, / Et qu'ils couvrent de leur sang les fers recourbés ».
8. *...illis cruciatos torqueat artus* : Une malédiction sans doute inspirée d'Ovide, *Ibis* 125-126 (« Luctatusque diu *cruciatos spiritus artus* / deserat, et longa *torqueat ante mora* »).
9. Cf. Ovide, *Tristia* 3,4,22 (« ...immensas...aquis ») et *Consolatio* 436.
10. Cf. Ovide, *Amores* 2,14,17 (« ...in alvo »), et *passim*.
11. *Se...virum* : Ce vers en remplace un autre, biffé dans notre manuscrit, mais qui revient deux lignes plus loin (*Debetur...honos*). Maciot aura sauté sans doute par mégarde deux vers dans son texte sans remarquer d'abord son erreur. Le fait qu'il corrige cette erreur avant de poursuivre sa transcription, nous montre qu'il s'agit d'une simple inattention de sa part.
12. Ovide, *Heroides* 10,1 (« *Mitius inveni quam te genus omne ferarum* ») ; *Metamorphoses* 10,705-707 (« *Hos tu, care mihi, cumque his genus omnes ferarum / ... / effuge...* »).
13. L'auteur envoie ces vers surgis de son esprit (« *nostra... properans a fronte* ») à son ami Mauguin, qui est français (« *Gallo...* ») ou peut-être membre de la Nation française de l'université.
14. Le dieu Apollon, vénéré sur le mont Cynthus, inspire les poètes et les musiciens.
15. *Placida frons, turbida frons* : Deux expressions employées par Sénèque, *De beneficiis* 2,13 et *Hippolytus* 432.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTENSTEIG (Johannes), *Ioannis Altenstaig Mindelhaimensis opus pro confidentiundis epistolis*, Hagenau, per Henricum Gran, 1512. Reprod. sur microfilm dans *French Books Before 1601 — Microfilm Edition*, Erasmus Press, Lexington (Kentucky).
- ANCONO (Paolo d') et Erhard AESCHLIMANN, *Dictionnaire des miniaturistes du Moyen Âge et de la Renaissance dans les différentes contrées de l'Europe*, Milan, U. Hoepli, 1949.
- Auctarium chartularii universitatis Parisiensis.*
- Liber procuratorum nationis Anglicanae (Alemanniae) in universitate Parisiensi* (1333-1406), vol. 1, éd. Henri Denifle et Émile Chatelain, Paris, 1894 (2^e éd. 1937).
- Liber procuratorum nationis Anglicanae (Alemanniae)* (1406-1466), vol. 2, éd. H. Denifle et E. Chatelain, Paris, 1897 (2^e éd. 1937).
- Liber procuratorum nationis Anglicanae (Alemanniae)* (1466-1492), vol. 3, éd. Charles Samaran, Émile van Moé et Susanne Vitte, Paris, 1935.

- Liber procuratorum nationis Picardiae*, (1476-1484), vol. 4, éd. Charles Samaran et Émile van Moé, Paris, 1938.
- Liber procuratorum nationis Gallicanae (Franciae)*, (1443-1484), vol. 5, éd. Charles Samaran et Émile van Moé, Paris, 1942.
- Liber receptorum nationis Anglicanae (Alemanniae)*, (1425-1494), vol. 6, éd. Astricus L. Gabriel et Gray C. Boyce, Paris, 1964.
- BALBI (Girolamo), *Epigrammata Hieronymi Balbi*, [Paris, U. Gering, 1488]. (BN Paris, Rés. m. Yc. 751).
- *Dialogus ad Guidonem de Rupeforti de glorioso rhetore*, Paris, Johannes Higman, [ca. 1487-1488]. (Bibl. Mazarine, Inc. 782).
- *Hieronymi Balbi Veneti Gurcensis olim episcopi Opera poetica, oratoria, ac politico-moralia*, éd. J. de Retzer, 2 vols, Vindobonae (Vienne), apud Josephum Staehl, 1791-1792. Son édition du *Rhetor gloriosus* suit celle de Paris, 1494/5.
- BIETENHOLZ (Peter G.), et Thomas B. DEUTSCHER, éd., *Contemporaries of Erasmus. A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, 3 vols, Toronto, University of Toronto Press, 1985-1987.
- BRADLEY (John W.), *A Dictionary of Miniaturists, Illuminists, Calligraphers and Copyists*, vol. 2, New York, Burt Franklin Reprints, 1973.
- CAMPARDON (Émile) et Alexandre TUETÉY, *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris. Règnes de François I^r et de Henri II*, Paris, Imprimerie Nationale, 1906.
- CASTEL (Guillaume), *In hoc opusculo continentur duae elegiae Guielmi Castelli, Turonensis, cum quibusdam (sic !) eius carminibus*, Paris, Félix Baligault, [1492]. (BN Paris, Rés. Z. 173).
- *Guielmi Castelli, seu mavis Castalii, Turonensis, elegiae una cum sibyllino carmine, egloga, epigrammatibus ac plerisque aliis versibus insertis*, Poitiers, Jean Bouyer et Guillaume Bouchet, s.d. (BN Paris, Rés. p. Yc. 1596).
- *Guielmi Castelli seu mavis Castalii, Turonensis, elegiae, una cum Sibyllino carmine, aegloga, epigrammatis ac quibusdam aliis, quorum series foliculo sequenti ponetur*, Paris, Josse Bade, 1506. (BN Paris, Rés. m. Yc. 765).
- Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae*, t. 4, Paris, 1744.
- CHALMEL (Jean-Louis), *Histoire de Touraine*, 4 vols, Paris, H. Fournier jeune, 1828.
- CHEVALLIER (R.), *Présence de Virgile*, Actes du Colloque des 9, 11 et 12 décembre 1976 (Paris E.N.S., Tours), Paris, «Les Belles Lettres», 1978.
- CLOUGH (Cecil H.), «The Cult of Antiquity : Letters and Letter Collections», dans *Cultural Aspects of the Italian Renaissance. Essays in Honour of Paul Oskar Kristeller*, Manchester University Press, 1976, p. 33-67.

- CONCASTY (Marie-Louise), *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1516-1560)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1964.
Voir aussi Ernest Wickersheimer.
- COUȘTANT D'YANVILLE (H.), *Chambre des comptes de Paris. Essais historiques et chronologiques, privilèges et attributions et nobiliaires et armorial*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1866-1875.
- COYECQUE (Ernest), *L'Hôtel-Dieu de Paris au Moyen Âge. Histoire et documents*, t. 1, *Histoire de l'Hôtel-Dieu. Documents (1316-1552)* ; t. 2, *Délibérations du chapitre de Notre-Dame de Paris relatives à l'Hôtel-Dieu (1326-1359)*, 2 vols, Paris, H. Champion, 1889-1891.
- *Histoire générale de Paris. Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et des environs au XVI^e siècle* (t. I, 1498-1545), Paris, Imprimerie Nationale, 1905.
- DATI (Agostino), *Augustini Dati Senensis clarissimi oratoris atque philosophi de elegantia et de conficiendis epistolis*, Paris, Robert Gourmont, [1508]. Reprod. sur microfilm dans *French Books Before 1601 — Microfilm Edition*, Erasmus Press, Lexington (Kentucky).
- DENIFLE (Henri), et Émile CHATELAIN, éd., *Chartularium universitatis Parisiensis*, 4 vols, Paris, Delalain Frères, 1889-1897. Impression anastatique, Bruxelles, 1964.
- DERWA (Marcelle), « Le Dialogue pédagogique avant Érasme », dans *Actes de la Commémoration Nationale d'Érasme*, Bruxelles, 1970, p. 52-60.
- *Recherches sur le dialogue didactique des humanistes à Fénelon*, thèse inédite, Liège, 1973.
- DESHAISNES (M. le chanoine), *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans le Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, Lille, 1886.
- Dictionnaire de biographie française*, sous la direction de J. Balteau, agrégé d'histoire, A. Rastoul et M. Prévost, arch. paléogr., Paris, Letouzey et Ané, 1933 sqq.
- DOLET (Martin), *De parta ab invictissimo Gallorum rege Ludovico duodecimo in Maximiliano ducem victoria, cum dialogo pacis*, Paris, apud Johannem Gourmontium, s.d. (BN Paris, Rés. G. 2804).
- DROGIN (Marc), *Medieval Calligraphy, Its History and Technique*, Montclair (N.Jersey), Allanheld & Schram, 1978.
- DU BOULAY (Bulaeus, César-Égasse), *Memoires historiques sur les bénéfices qui sont à la présentation et collation de l'Université de Paris*, Paris, V^e C. Thiboust, 1675.
- *Historia universitatis Parisiensis*, 6 vols, Paris, F. Noel et P. de Bresche, 1665-1673. Reprod. Frankfurt-am-Main, 1966.
- DUPONT-FERRIER (Gustave), « La Faculté des Arts dans l'Université de Paris et son influence civilisatrice », dans *Aspects de l'Université de Paris*, éd. Jean Calvet, Paris, Albin Michel, 1949, p. 63-80.

- ÉLIE (H.), « Quelques maîtres de l'Université de Paris vers l'an 1500 », dans *Archives d'Histoire doctrinale et Littéraire du Moyen Âge*, vol. 18 (1950-1951), p. 195-243.
- ÉRASME DE ROTTERDAM, *De conscribendis epistolis*, éd. Jean-Claude Margolin, dans *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, vol. 1,2, Amsterdam, North-Holland Publishing Co., 1971, p. 153-579.
- FARGE (James K.), *Biographical Register of Doctors of Theology 1500-1536*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1980.
- *Orthodoxy and Reform in early Reformation France. The Faculty of Theology of Paris, 1500-1543*, Leiden, E. J. Brill, 1985.
- FEBVRE (Lucien) et Henri-Jean MARTIN, *L'Apparition du livre*, Paris, Éditions A. Michel, 1958.
- FORD (Peter A.), *The College of Burgundy at the Medieval University of Paris : History, Topography and Chartulary*, diss. University of Notre-Dame, D.S.M., University Microfilms, Ann Arbor Michigan, 1964.
- FOURNIER (Marcel), et Léon DOREZ, *La Faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle*, 3 vols, Paris, Imprimerie Nationale, 1895-1913. Tables par É. van Moé, Paris, 1942.
- FUMAROLI (Marc), « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre, de Pétrarque à Juste Lipse », dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 78^e année (1978), p. 886-900.
- GAGUIN (Robert), *Roberti Gaguini epistole et orationes*, éd. Louis Thuasne, 2 vols, Paris, É. Bouillon, 1903. Slatkine Reprints, 1977.
- *Ars versificatoria Roberti Gaguini*, Paris, Robert Gourmont, [1508].
- GARCIA VILLOSLADA (Ricardo), *La Universidad de Paris durante los estudios de Francisco de Vitoria, O.P. (1507-1522)*, *Analecta Gregoriana cure Pontificiae Universitatis Gregorianae edita*, vol. 14, Series Facultatis Historiae Ecclesiasticae, Rome, Gregorianum, 1938.
- GARLANDE (Jean de), *The Parisiana Poetria of John of Garland*, introduction, notes et traduction anglaise par Traugott Lawler, New Haven-Londres, Yale University Press, 1974.
- GUARINO DE VÉRONNE, *Epistolario di Guarino Veronese*, éd. Remigio Sabbadini, 3 vols, Venise, A spese della società, 1915-1919. Reprint Turin, Bottega d'Erasmus, 1967.
- HARTH (Hélène), « Poggio Bracciolini und die Brieftheorie des 15. Jahrhunderts. Zur Gattungsform des humanistischen Briefs », dans *Der Brief im Zeitalter der Renaissance*, éd. Franz Josef Worstbrock, Weinheim, 1983, p. 81-99.
- « L'Épistolographie humaniste entre professionnalisme et souci littéraire : l'exemple de Poggio Bracciolini », dans *Correspondance d'Érasme et l'épistolographie humaniste* (Colloque International de 1983), Éditions de l'Université de Bruxelles, 1985, p. 135-144.

- HARTMANN (Alfred) éd., *Die Amerbachkorrespondenz*, Bâle, Verlag der Universitätsbibliothek, 1942 sqq.
- HASKINS (Charles H.), « The Life of Mediaeval Students as Illustrated by their Letters », dans *Studies in Mediaeval Culture*, New York, 1929, p. 1-35.
- HENDERSON (Judith Rice), « Defining the Genre of the Letter : Juan Luis Vives' *De conscribendis epistolis* », dans *Renaissance and Reformation*, vol. VII (1983), p. 89-105.
- HUTTEN (Ulrich von), *Ulrichi Hutteni equitis operum supplementum. Epistolae obscurorum virorum cum inlustrantibus adversariisque scriptis*, éd. E. Böcking, 2 vols, Osnabrück, Otto Zeller, 1966. (Reprod. photostatique de l'édition Teubner, 1864).
- JASSEMINE (Henri), *La Chambre des comptes de Paris au XV^e siècle*, Paris, Auguste Picard, 1933
- KRISTELLER (P. O.), *Iter Italicum. A Finding List of Uncatalogued or Incompletely Catalogued Humanistic Manuscripts*, London-Leiden, 1963 sqq.
- LAMARQUE (H.) et A. BAÏCHE, *Ovide en France dans la Renaissance*, vol. 1 des *Cahiers de l'Europe Classique et Néo-Latine*, Toulouse, Travaux de l'Université de Toulouse-Le Mirail, Série A, t. XI, 1981.
- LAUNOY (Jean), *Regii Navarrae gymnasii Parisiensis historia*, 2 vols, Paris, 1677. Autre édition, dans *Opera omnia* éd. Franciscus Granet, vol. 4, Cologne, Fabri et Barillot, 1731-1732.
- MANCINELLI (Antonio), *Scribendi orandique modus*, Venise, Simon Bevilacqua, 1493. (BN Paris, Rés. Z. 1783).
- MARE (A. C. de la), *The Handwriting of the Italian Humanists*, vol. 1, fasc. 1, Oxford University Press, 1973.
- MARGOLIN (J.-Cl.), J. PENDERGRASS et M. VAN DER POEL, *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI^e siècle. Étude, transcription et commentaire d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais*, Paris, Trédaniel Éditeur, 1991.
- MASSAUT (Jean-Pierre), *Josse Clichtove, l'humanisme et la réforme du clergé*, 2 vols, Paris, Les Belles Lettres, 1968.
- MCGRATH (Alister E.), *A Life of John Calvin. A Study in the Shaping of Western Culture*, Oxford, Basil Blackwell Ltd., 1990.
- NEGRI (Francesco « Pescennio »), *Grammatica brevis*, Venise, 1480. Reprod. sur microfilm dans *Italian Books Before 1601 — Microfilm Edition*, Erasmus Press, Lexington (Kentucky).
- *Epistole Francesci Nigri*, Paris, Pierre Levet, [1492 ?]. Souvent réimprimé depuis 1488, ce livre est connu sous plusieurs titres : *Modus epistolandi*, *Ars epistolandi*, etc. Plusieurs éditions reprod. sur microfilm dans les collections *French [Italian]-[German] Books Before 1601 — Microfilm Edition*, Erasmus Press, Lexington (Kentucky).

- PENDERGRASS (Jan), « Parisian Humanists in the Letters and Poetry of Germain Maciot », *Proceedings of the Eighth International Association for Neo-Latin Studies* (Copenhagen, 1991), Binghamton N.Y., Medieval & Renaissance Texts & Studies, 1994, p. 795-806.
- PEROTTI (Niccolò), *Grammatica nova*, Bâle, M. Furter, 1500. Reprod. sur microfilm dans *German Books Before 1601 — Microfilm Edition*, Erasmus Press, Lexington (Kentucky).
- RASHDALL (Hastings), *The Universities of Europe in the Middle Ages*, nouvelle édition par F.M. Powicke et A.B. Emden, 3 vols, Oxford, Clarendon Press, 1987.
- REEDIJK (Cornelis), « Three Erasmus Autographs in the Royal Library at Copenhagen », dans *Studia Bibliographica in Honorem Herman de la Fontaine Verwey. A Collection of Essays*, éd. S. v. der Woude, Amsterdam, 1968.
- RENAUDET (Augustin), *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)*, Paris, E. Champion, 1916. Deuxième éd. Paris, 1953 (Slatkine Reprints, 1981).
- RENOUARD (Philippe), *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, Ouvrage publié d'après les manuscrits de Philippe Renouard, 3 vols parus, Paris, Service des Travaux historiques de la Ville de Paris, 1964-1979.
- RICE (Eugene), *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples and Related Texts*, New York & London, Columbia University Press, 1972.
- ROBIQUET (Paul), *Histoire municipale de Paris. Depuis les origines jusqu'à l'avènement de Henri III*, 2^e éd., t. 1, Paris, Hachette, 1904
- STIRNEMANN (Patricia), « Les Bibliothèques princières et privées aux XII^e et XIII^e siècles », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, 1989, p. 173-191.
- TARDIF (Guillaume), *Rhetorice artis ac oratorie facultatis compendium*, Paris, au « Soufflet Vert », s.d. (BN Paris, Rés X 2083.B).
- THUROT (Charles), *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au Moyen-Âge*, Paris, Dézobry, 1850. Reprod. Frankurt-am-Main, 1967.
- TOURNOY (Gilbert), « The Literary Production of Hieronymus Balbus at Paris », dans *Gutenberg Jahrbuch*, 1978, p. 70-77.
- TRITHÈME (Trithemius, Jean de), *De scriptoribus ecclesiasticis*, Paris, 16 oct. 1512. (BN Paris, Rés. Q. 202 et Q. 203).
- VALLA (Lorenzo), *Opera omnia*, éd. E. Garin, 2 vols, Turin, Bottega d'Erasmus, 1962.
- VAN TIEGHEM (Paul), *La Littérature latine de la Renaissance. Étude d'histoire littéraire européenne*, Paris, E. Droz, 1944. Slatkine Reprints, [1966].

- VARÈNES (Alain de), *In hoc opere contenta : De amore dialogus I, de luce dialogi II...* Paris, Henri Estienne, s.d. (BN Paris, Rés. Z 1075 et Z. 3137).
- VERRUA (P.), « L'Università di Padova circa il 1488 nell' *Opus scribendi epistolas* de F. Negri », dans *Atti e Memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Padova*, n.s. 36 (1920), p. 183-214.
- VICTOR (Julius), *Ars rhetorica*, éd. R. Giomini et M. S. Celentino, Leipzig, Teubner, 1980.
- VIVÈS (Juan Luis), *De conscribendis epistolis*, éd. critique et traduction par Ch. Fantazzi, Leiden, E. J. Brill, 1989.
- WALTER (Hans), *Proverbia sententiaequae Latinitatis medii aevi, I-IV*, Göttingen, 1963-1967. Register der Namen, Sachen und Wörter, Göttingen, 1969.
- WICKERSHEIMER (Ernest), *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris (1395-1516)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1915. Voir aussi M.-L. Concasty.
- *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, 2 vols, Paris, E. Droz, 1936. Nouvelle éd. Genève, 1979.
- WITTEK (Martin) et Thérèse GLORIEUX-DE GAND, *Manuscrits datés conservés en Belgique*, t. V : 1481-1540, Bruxelles, E. Story-Scientia, 1987.

Table des Matières

Introduction	177
1. Description matérielle du manuscrit	177
2. Datation du manuscrit	184
3. Germain Maciot, étudiant parisien (ca 1490-1502)	186
4. Autour de Bernard Roillet : Les Précepteurs de G. Maciot	190
5. Des Lettres à but didactique	195
6. Erreurs de grammaire, maladresses, obscurités estudiantines	198
7. Le <i>Modus epistolandi</i> de Francesco Negri	200
8. L'influence du <i>Rhetor gloriosus</i> de Girolamo Balbi	205
9. La Métamorphose de Virgile et d'Ovide	210
10. Conclusion	214
Illustrations	216
1. Lettre à Bernard Roillet (f. 2 ^r)	216
2. Dessins marginaux (f. 5 ^r)	217
3. Lettre à Guillaume Castel (f. 15 ^v)	218
4. <i>De viro in armis potentissimo</i> (f. 34 ^r)	219

Édition : Cahier d'exercices pratiques	220
Principes de l'édition	220
Première Section : <i>Epistolae</i>	221
Ep. 1 à Bernard Roillet	221
Ep. 2 à Jean Lantemant	225
Ep. 3 à Jean Bertoul	228
Ep. 4 à François Perot	231
Ep. 5 à Jean Chevalier	234
Ep. 6 à Guillaume Castel	237
Ep. 7 à Jean de Lapite	241
Deuxième Section : Débat scolaire	244
<i>De nobilitate contentio</i>	244
Troisième Section : <i>Carmina</i>	251
Exergue : Extrait de Virgile (<i>Aen.</i> 5,710)	251
Carm. 1 <i>De viro in armis potentissimo</i>	251
Carm. 2 <i>Ad Zoilum invidum</i> (Martial, <i>Epigr.</i> 4,77) .	259
Carm. 3 Épigramme à Jean Langlois	259
Carm. 4 Épigramme à Gilbert Mauguin	261
Bibliographie	263